



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

BAROMÈTRE 2023

LA PERCEPTION DES RISQUES
ET DE LA SÉCURITÉ PAR LES FRANÇAIS

L'ANALYSE



MEMBRE DE

ETSON

OBJECTIFS

L'IRSN suit à travers des enquêtes annuelles l'opinion des Français concernant les risques, dont ceux relatifs aux domaines nucléaire et radiologique. Les résultats de ces enquêtes sont restitués dans le Baromètre IRSN sur la perception des risques et de la sécurité, créé en 1990 sous sa forme actuelle. Ces enquêtes permettent sur le temps long d'obtenir une vision globale de la hiérarchie des préoccupations des Français et des risques qui affectent leur qualité de vie. Elles offrent également un état des lieux du regard que les Français portent sur la science, l'expertise et la sûreté nucléaire.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2023 du Baromètre IRSN présente les résultats de l'enquête annuelle réalisée sur internet du 23 au 30 novembre 2022 par la société Harris Interactive. Au total, 2014 personnes âgées de 18 ans et plus ont répondu au questionnaire. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération. Cette enquête est la troisième conduite sur internet. De 1990 à 2019, les répondants étaient interrogés à leur domicile et l'échantillon comportait environ 1 000 personnes. En 2020, lors de la transition vers la méthode d'enquête en ligne, l'enquête a été réalisée simultanément avec les deux méthodes pour identifier les éventuels biais et les prendre en compte le cas échéant dans l'analyse des séries historiques. Ces deux enquêtes, tout comme l'ensemble des résultats depuis 1990, sont disponibles en libre accès sur le site internet du Baromètre IRSN : <https://barometre.irsn.fr>

AUTEURS

Hugo LUTUN • Chargé d'études sur la perception des risques (DST/SP³In).

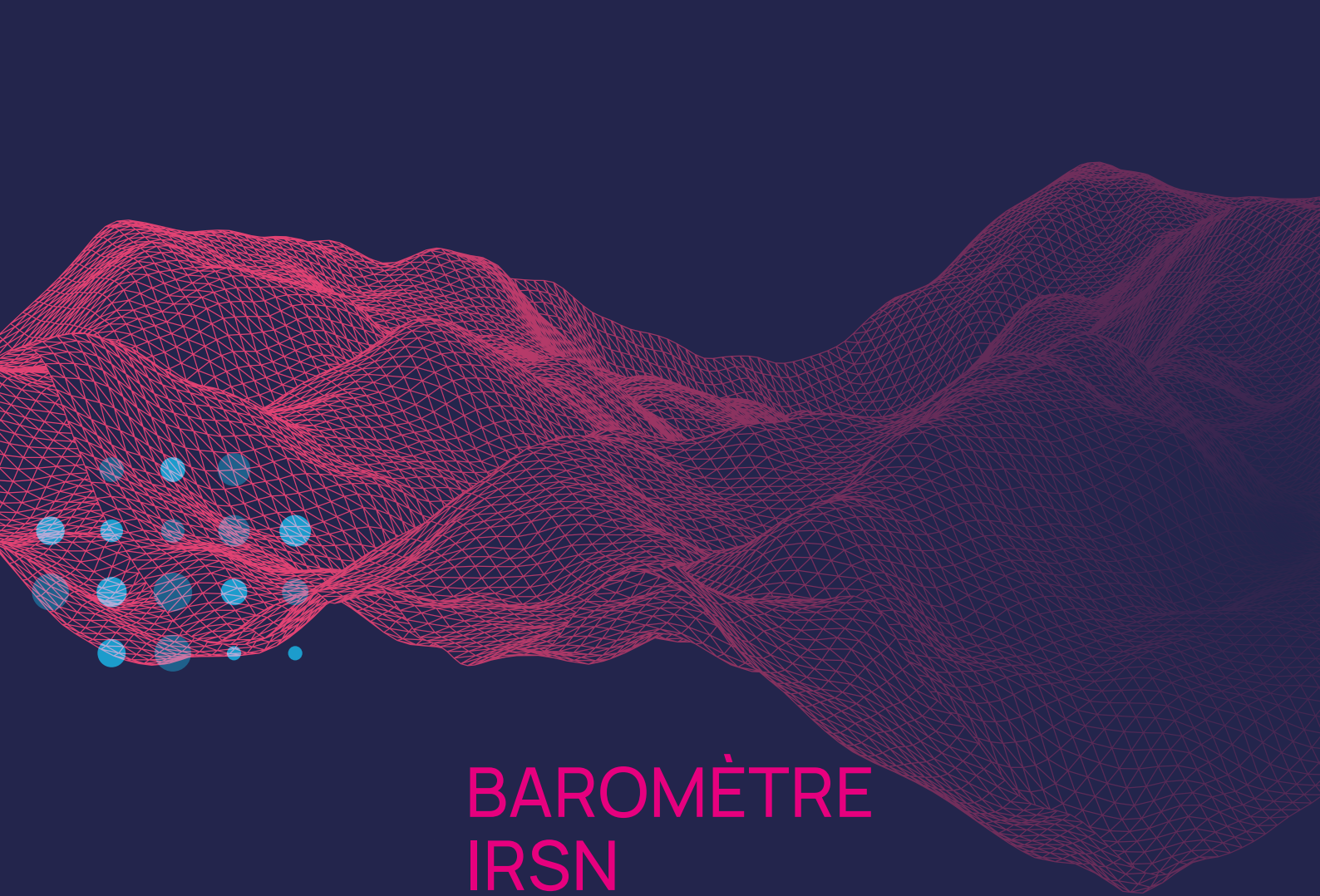
THIERRY BOURGOIS • Chef du service de la programmation, des partenariats, de la prospective et de l'appui à l'innovation (DST/SP³In).

LÉGENDE

Dans les graphiques du Baromètre IRSN 2023 :

•••••

Figure la non-administration des questions pour certaines années



BAROMÈTRE IRSN 2023

+++
+++
+++

L'ESSENTIEL PAGE 4
Synthèse des résultats



PAGES 6 – 15
Les préoccupations actuelles des Français



PAGES 16 – 25
Le regard des Français sur la science
et l'expertise

POINT
DE VUE
EXTÉRIEUR

PAGES 26 – 28
Regard extérieur sur les résultats
du Baromètre



PAGES 29 – 41
Les Français et les situations à risque



PAGES 42 – 53
Les Français, l'énergie nucléaire et la sûreté

L'ESSENTIEL DU BAROMÈTRE IRSN 2023

Le Baromètre IRSN suit depuis plus de 30 ans la perception des risques et de la sécurité par les Français. En 2023, il présente les évolutions de cette perception selon quatre grands axes : les préoccupations principales des Français, leur regard sur la science et l'expertise, leur perception des situations à risque et leur opinion sur l'énergie nucléaire. Pour la septième année consécutive, il s'ouvre à des personnalités extérieures qui viennent enrichir de leur point de vue l'analyse des résultats proposée par l'IRSN.

L'édition 2023⁽¹⁾ s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. Comme toutes les enquêtes depuis 1997, celle-ci a été menée à l'automne précédant la publication (du 23 au 30 novembre 2022) auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Le questionnaire est resté stable afin d'assurer la continuité des séries de données, avec des ajouts et retraites de questions à la marge. Les deux évolutions méthodologiques introduites en 2020 ont été reconduites cette année : tout d'abord, l'échantillon représentatif compte à nouveau 2 000 personnes au lieu de 1 000 les années antérieures, ce qui améliore la fiabilité des résultats ; par ailleurs, l'enquête est désormais réalisée sur internet alors que la collecte des résultats se faisait, jusqu'en 2019, par des entretiens en face-à-face au domicile des personnes interrogées.

En 2022, **le pouvoir d'achat**, nouvellement introduit dans le Baromètre, apparaît comme **le principal sujet de préoccupation** des Français, avec 36 % des réponses. Il devance le dérèglement climatique (15 %, -7 points), l'instabilité géopolitique mondiale (10 %, -1 point) et la santé (10 %) en recul de 12 points par rapport à 2021.

Concernant les répercussions de la **guerre en Ukraine**, les Français sont principalement préoccupés par **la hausse des prix** (25 %), le risque d'une troisième guerre mondiale (17 %) et le risque de l'utilisation d'armes nucléaires (15 %).

Parmi les principales **préoccupations environnementales**, **le dérèglement climatique** (41 %) continue de creuser l'écart avec les sujets qui arrivent à égalité en 2^e position que sont « la disparition d'espèces animales » et « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (13 %).

Concernant la perception des catastrophes, **les centrales nucléaires** restent en 2022 les installations qui, selon les Français, **risquent le plus de provoquer un accident**

grave en France (28 %). Viennent ensuite les stockages de déchets radioactifs et les installations chimiques désormais à égalité (19 %). En lien avec la pandémie de Covid-19, « les laboratoires de recherche sur les virus » atteignent un nouveau pic de 17 % (+3 points). **L'accident de Tchernobyl** est toujours perçu comme **la catastrophe la plus effrayante** (39 %) mais est suivi cette année par la pandémie de Covid-19 (20 %), reléguant en 3^e position l'accident de Fukushima (16 %).

Cette année, **l'image de la science et des experts scientifiques** se dégrade légèrement : 60 % des Français font confiance aux institutions scientifiques (-4 points) et 50 % des Français ont une bonne opinion des experts scientifiques (-4 points). Les qualités les plus attendues pour les experts scientifiques continuent d'être, pour la troisième année consécutive, la **compétence** technique (30 %), l'honnêteté dans la démarche scientifique (26 %) et l'indépendance de jugement (22 %).

Les Français confirment leur attachement à un **recours des décideurs aux experts scientifiques**. Ils sont 67 % à estimer que « les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte l'avis des experts scientifiques » (+6 points).

L'exigence d'un **accès large à une information de qualité** est réaffirmée en 2022. Les Français sont 89 % à estimer qu'« il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations » et sont 71 % à juger prioritaire que les organismes d'expertise rendent leurs **rapports publics** (-3 points). En revanche, 51 % d'entre eux ne souhaitent pas participer personnellement à des réunions d'information et de concertation sur les installations à risque. Le sentiment que d'autres personnes sont plus compétentes qu'eux (28 %) représente le frein principal à leur participation alors que celui d'être directement concerné par le sujet (51 %) en représente le levier principal.

Parmi les 32 **situations à risque** suivies par le Baromètre en 2022, le cancer (76 % de réponses « élevés ») et la pollution de l'air (68 %) font toujours partie des risques perçus comme les plus élevés. **Les risques climatiques** continuent leur ascension, avec les incendies de forêts (70 %, +16 points) et les canicules (62 %, +16 points) qui enregistrent des niveaux historiquement élevés. Concernant **les sujets liés à l'énergie nucléaire**, les déchets radioactifs et les centrales confirment, avec des scores respectifs de 46 % et 39 %, les niveaux historiquement bas enregistrés depuis quatre ans.

¹ Les dates indiquées dans le texte renvoient à l'année de l'enquête, qui précède d'un an celle de la publication du Baromètre : l'édition 2023 du Baromètre correspond ainsi à la perception des Français en novembre 2022.

Cette année encore, **le risque pour « soi et ses proches »** est systématiquement perçu comme **plus faible** que pour « les Français en général ». Le risque perçu comme le plus élevé « pour soi et ses proches » reste le cancer (48%). **La drogue** enregistre de nouveau l'écart le plus grand (41 points) entre le risque perçu pour « les Français en général » (64%) et le risque perçu pour « soi et ses proches » (23%).

Une nouvelle question introduite cette année sur **le niveau d'information ressenti** des Français nous indique que les Français s'estiment en général mal informés concernant les situations à risque (56%). Parmi les 32 situations à risque interrogées, **le tabagisme et les accidents de la route**, à égalité (76%), sont les risques pour lesquels les Français se sentent les mieux informés. En revanche, le radon (18%) et les nanoparticules (19%) sont les risques pour lesquels les Français se sentent les moins bien informés.

La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger des situations à risque reste faible (26% de réponses « oui » en moyenne). La confiance des Français dans les autorités pour les protéger des situations à risque est la plus élevée pour **le sida et les radiographies médicales** à égalité (40%), le terrorisme (37%) et les accidents de la route (36%). La « défiance » des Français est la plus élevée pour les pesticides (53%), suivis, à égalité (51%), de la drogue et de la pollution des sols.

En 2022, les Français ont pu exprimer par des mots ce que leur évoque le terme « **nucléaire** », comme cela avait été proposé en 2019. L'analyse de ces mots met en premier plan le nucléaire « civil » et **la source d'énergie** (36%) qu'il représente puis en second plan le nucléaire « militaire » (18%).

Le Baromètre fait état d'un renforcement de **l'opinion favorable** des Français pour **l'énergie nucléaire**. Un Français sur deux (50%, +6 points) est désormais **pour la construction de nouvelles centrales nucléaires**, tandis que 20% sont contre (-9 points). Le regard porté a posteriori sur la construction de centrales nucléaires s'améliore également. Ainsi, 65% des Français (+5 points) affirment que « la construction des centrales nucléaires a été une bonne chose », tandis que 11% (-5 points) sont en désaccord.

L'argument principal en faveur de l'énergie nucléaire demeure **l'indépendance énergétique** (43%) qui, avec une hausse de 7 points, creuse l'écart par rapport au faible coût de l'électricité (22%, stable). La « **production de déchets nucléaires** » reste le premier argument contre l'énergie nucléaire (31%, -4 points), mais ne devance plus

que de 4 points (9 points en 2021) le risque d'accident en deuxième position (27%, +1 point).

L'énergie solaire est l'énergie perçue la plus positivement en général par les Français (26%), suivie de près par l'énergie nucléaire (23%). **L'énergie solaire** représente, notamment, pour les Français l'énergie « **la plus respectueuse de l'environnement** » (36%) et « d'avenir » (31%). Alors que **l'énergie nucléaire** représente pour eux « **l'énergie la plus performante** » (45%), suivie de loin par l'énergie solaire (10%).

Concernant la **gestion des déchets nucléaires**, la majorité des Français (68%) continue d'estimer que la position « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » est de « **se décider et appliquer au plus vite la solution** ». Seuls 6% préfèrent « laisser le choix aux générations futures ». Par ailleurs, 32% estiment qu'il n'est aujourd'hui pas « possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » (-3 points) et 33% pensent le contraire (+3 points).

L'exigence d'un **haut niveau de sûreté** nucléaire est confirmée par 84% des Français qui déclarent que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». Une nouvelle question, introduite dans le Baromètre dans un contexte de crise énergétique, nous indique que 69% des Français estiment que « **la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie** même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays ».

Au sujet de **la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires**, deux nouvelles questions, également introduites cette année, nous enseignent que 54% des Français estiment que c'est un bon choix contre 23% qui pensent le contraire. En revanche, 37% affirment que « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » contre 24% qui ne sont pas d'accord.

Enfin, le **CNRS, l'ASN et l'IRSN** sont à nouveau considérés à la fois comme les plus **compétents** et les plus **crédibles** dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire. Les organismes scientifiques, les experts et les exploitants sont perçus comme compétents et crédibles. Les acteurs politiques, les syndicats et les journalistes continuent d'être perçus comme les acteurs les moins compétents et les moins crédibles dans le domaine.

1 PARTIE

LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANÇAIS

En 2022, le pouvoir d'achat fait son apparition dans le Baromètre et s'impose comme la préoccupation principale des Français. Le dérèglement climatique constitue la deuxième source de préoccupation, devant la santé à égalité avec l'instabilité géopolitique mondiale, qui se positionne pour la première fois à un tel niveau.

Concernant la guerre en Ukraine, les Français sont principalement préoccupés par la répercussion du conflit sur la hausse des prix, suivie du risque d'une troisième guerre mondiale et de l'utilisation d'armes nucléaires.

7 – 11

Les préoccupations principales
des Français

12 – 13

Les préoccupations
environnementales

14 – 15

La perception des catastrophes

L'actualité en France et dans le monde a été particulièrement riche en 2022.

L'année 2022 a tout d'abord été marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce conflit a eu des répercussions importantes, notamment une hausse généralisée du prix des matières premières qui est à l'origine du retour de l'inflation en Europe. Il a en outre ravivé le spectre d'une guerre nucléaire et créé des conditions propices à la survenue d'un accident nucléaire qui pourrait mettre en danger la population et l'environnement en Ukraine et bien au-delà.

Sur le plan environnemental ensuite, les conditions climatiques ont été exceptionnelles en 2022. Selon Météo-France, il s'agit, depuis le début des relevés en 1900, de l'année la plus chaude jamais enregistrée en France

et la plus sèche depuis plus de 30 ans : cinq vagues de chaleur se sont succédé, dont deux hors saison. Ces conditions hors normes ont été accompagnées de feux de forêts majeurs (en particulier dans le sud-ouest) ainsi que d'une canicule océanique en Méditerranée.

2022, année électorale en France, a enfin été marquée par la présentation du Président de la République d'un plan de relance du nucléaire qui prévoit, pour une première mise en service à l'horizon 2035, la construction par EDF d'au moins six réacteurs de nouvelle génération EPR2 ainsi que la prolongation au-delà de 50 ans de tous les réacteurs nucléaires actuellement en service qui peuvent l'être sans rien céder sur la sûreté.

Les préoccupations principales des Français

En novembre 2022, le pouvoir d'achat apparaît comme la principale préoccupation des Français (36%), suivi par le dérèglement climatique (15%), puis à égalité (10%) la santé et l'instabilité géopolitique mondiale.

La préoccupation liée au pouvoir d'achat est partagée par plus d'un tiers des Français. Ce résultat fait écho à la hausse des prix observée dans l'ensemble des économies européennes. En France, d'après l'indice des prix à la consommation mesuré par l'Insee en octobre 2022, les prix ont augmenté de 6,2% en un an. Un tel niveau d'inflation n'avait pas été observé en France depuis les années 1980.

Le dérèglement climatique devance cette année la santé de 5 points et se situe désormais seul en deuxième position. La santé partage la troisième place avec l'instabilité géopolitique mondiale qui rejoint le trio de tête pour la première fois depuis son ajout aux propositions de réponses en 2018.

Depuis le Baromètre 2022, les Français peuvent sélectionner deux sujets de préoccupations principales (au lieu d'un seul précédemment). La prise en compte des deux réponses formulées par les Français (« en premier » et « en second ») creuse les écarts et positionne plus significativement le pouvoir d'achat (54%) en première position et le dérèglement climatique (31%) en deuxième position. Sous cet angle, l'instabilité géopolitique mondiale (23%) confirme sa troisième position et se détache légèrement de la santé (20%).

Le pouvoir d'achat en tête des préoccupations

Chaque année, le Baromètre de l'IRSN s'efforce de prendre en considération les sujets d'actualité tout en continuant de mesurer, sur le long terme, l'évolution des préoccupations des Français. Parmi les modifications réalisées au fil des ans, l'introduction en 2022 du pouvoir d'achat est certainement l'une des plus notables. Le score obtenu par le pouvoir d'achat dès sa première année (36%) se situe en effet au troisième rang des scores les plus élevés mesurés par le Baromètre de l'IRSN, derrière le score atteint par le chômage en 1998 (45%) et celui atteint par l'insécurité⁽¹⁾ en 2001 (38%). À titre de comparaison, la santé recueillait 26% de réponses en 2020 (la première année de la pandémie de Covid-19), soit 10 points de moins que le pouvoir d'achat cette année.

L'étude « le cœur des Français » réalisée en juillet 2022 par Harris Interactive confirme l'importance que revêt désormais la question du pouvoir d'achat chez les Français puisque selon cette étude 85% se déclarent être inquiets concernant leur pouvoir d'achat (contre 71% en 2021).



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs préoccupations actuelles dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

1. Avant 2002, l'insécurité était présentée sous la dénomination « la violence dans les banlieues ».

La préoccupation pour le pouvoir d'achat ne se retrouve pas partagée de manière égale au sein de la population française. Les ouvriers sont 55 % à l'avoir sélectionné contre 26 % des cadres et professions libérales. Avoir ou non un enfant à charge influe également sur les réponses : c'est la préoccupation principale de 43 % des Français ayant un enfant de moins de 18 ans contre 33 % dans le cas contraire. Cette inégalité est également constatée géographiquement puisque 41 % des Français résidant en zone rurale s'estiment préoccupés par le pouvoir d'achat contre 27 % en agglomération parisienne. L'âge est également un élément déterminant : les 35-49 ans (44 %) en sont bien plus préoccupés que les 18-24 ans (21 %) ou les 65 ans et plus (28 %).

Le dérèglement climatique, une préoccupation persistante

Le dérèglement climatique se maintient, cette année encore, au premier plan. Pour mémoire, cette thématique a été introduite en 2004 sous la dénomination « les bouleversements climatiques » recueillant 2 % des réponses. Elle vient à cette époque en complément de la proposition concernant « la dégradation de l'environnement » qui elle recueille 13 % cette même année. En 2019, ces deux propositions ont été fusionnées en une seule, « le dérèglement climatique ». Le score obtenu par cette proposition n'est jamais descendu en deçà de la barre des 15 % avec un pic de 22 % pour l'année 2021. Ce bref historique suggère que le dérèglement climatique s'est durablement installé dans le champ des préoccupations principales des Français, bien que le résultat obtenu en 2022 (15 %) soit en retrait de 7 points par rapport au score record de 2021 suite à l'introduction du pouvoir d'achat. Ainsi, en faisant abstraction des réponses au profit du pouvoir d'achat, le dérèglement climatique arriverait en tête des réponses avec un score de 23 %. Le chiffre de 15 % reste très significatif au regard de l'importance accordée à l'inflation en 2022.

Si l'on s'attarde sur le cumul des réponses (« en premier » et « en second »), près d'un Français sur trois (31 %) fait du dérèglement climatique un des deux sujets de préoccupation majeure. Ce score peut refléter l'inquiétude suscitée par les nombreuses catastrophes naturelles qui ont touché le monde en 2022, comme les épisodes caniculaires et les incendies historiques en France. Selon le bilan de Météo France, l'été 2022 est le deuxième été le plus chaud sur la période 1900-2022 derrière l'été 2003. Une étude de l'Observatoire de la politique nationale réalisée par BVA en août 2022 indique que, à la suite des événements climatiques inhabituels de cet été (sécheresse, incendies, orages violents, etc.), 21 % des Français déclarent avoir pris conscience que le changement climatique pouvait déjà avoir des effets dans notre pays. Ils s'ajoutent aux 66 % qui en étaient déjà conscients.

Cette évolution peut prendre sa source dans le traitement médiatique des événements de cet été. En effet, selon une étude de la plateforme de veille-média Aday, pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2022, 1 article sur 25 de la presse en ligne était consacré aux événements climatiques extrêmes, ce qui équivaut à 352 750 sujets évoquant les canicules, incendies, sécheresses et records de chaleur. Selon cette même étude, 7 % de ces articles ont également abordé le dérèglement climatique, contre 5 % en 2019.

Étudier de plus près les profils des répondants révèle des disparités : d'un point de vue générationnel, 23 % des 18-24 ans indiquent être préoccupés principalement par le dérèglement climatique contre 15 % chez les plus de 24 ans. Selon l'angle politique, 23 % des Français se déclarant « à gauche » font état d'une préoccupation pour le dérèglement climatique contre 8 % pour ceux se déclarant « à droite ».

La santé en baisse reste cependant une préoccupation importante

La santé, première préoccupation des Français à égalité avec le dérèglement climatique en 2021, se retrouve cette année à la troisième place : elle recueille 10 % des réponses. Si elle fait toujours partie du trio de tête des sujets les plus préoccupants pour les Français, elle fait l'objet néanmoins d'une baisse de 12 points. Prendre en considération l'introduction de la question du pouvoir d'achat aux sujets de préoccupation proposés ne suffit pas à expliquer totalement cette baisse. En effet, si l'on exclut des calculs le pouvoir d'achat, le score qui serait obtenu par la santé serait de 16 % soit un écart de 7 points par rapport au dérèglement climatique et un retrait de 5 points par rapport au score obtenu l'année passée. L'explication provient probablement de l'évolution du regard des Français sur la pandémie de la Covid-19. Cette dernière, toujours présente à travers le monde, ne préoccuperait plus autant la population. Selon l'étude « le cœur des Français » de Harris Interactive réalisée en juillet 2022, 56 % des Français se disent inquiets par la pandémie de la Covid-19 contre 76 % en 2021, soit une baisse de 20 points.

Ce sont les plus jeunes qui sont principalement préoccupés par la santé : 17 % des 18-24 ans ont répondu la santé en première préoccupation contre 9 % pour les plus de 24 ans.

L'instabilité géopolitique mondiale et l'immigration

Le thème de « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » a été introduit dans le Baromètre de l'IRSN en 2018 et recueillait alors 4 % des citations. Ce résultat augmente pour atteindre 11 % l'année d'après. Par la suite, ce score restera stable sur les deux années suivantes (2020-2021) avec une moyenne de 10 %.

En 2022, cette thématique a été scindée en deux propositions, en traitant séparément la « crise des migrants » proposée sous l'expression « l'immigration ». La première proposition « l'instabilité géopolitique mondiale » conserve un score de 10 %, tandis que « l'immigration » obtient 9 % et se place en quatrième position, devant l'insécurité (7 %). Ce score élevé peut s'expliquer par la place prise par ce sujet lors de la campagne présidentielle de 2022, le sujet de l'immigration était particulièrement présent dans les débats et dans les programmes. Ainsi, d'après le Baromètre « d'intentions de vote aux élections législatives de 2022 (vague n°46) » réalisé en mai par les sociétés Harris Interactive et Toluna, l'immigration était la quatrième thématique la plus importante dans le choix de vote des Français, derrière le pouvoir d'achat, la retraite et la santé.

Si l'on reconstitue la modalité « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » telle qu'elle était proposée par le passé, elle obtient un score de 19 % qui placerait cette thématique en deuxième position des préoccupations françaises. Ce résultat semble refléter l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les préoccupations des Français concernant l'instabilité géopolitique mondiale.

Toujours en regroupant l'instabilité géopolitique mondiale et l'immigration, on constate que les 65 ans et plus (29 %) sont davantage préoccupés par ce sujet que les 18-24 ans (10 %). Il en est de même pour les Français ayant un revenu de plus de 4 000 € par mois (27 %) par rapport aux Français ayant un revenu inférieur à 2 000 € par mois (15 %). Une séparation de ces deux préoccupations distinctes permet néanmoins aux Français plus de liberté dans leurs réponses et donne des résultats plus fins. Ainsi, alors qu'il n'existe pas de lien entre le positionnement politique des Français et leur préoccupation pour l'instabilité géopolitique mondiale en général, ce n'est pas le cas lorsque qu'on isole la question de l'immigration : les Français se déclarant « à droite » sont plus préoccupés par l'immigration (23 %) que ceux se déclarant « à gauche » (2 %).

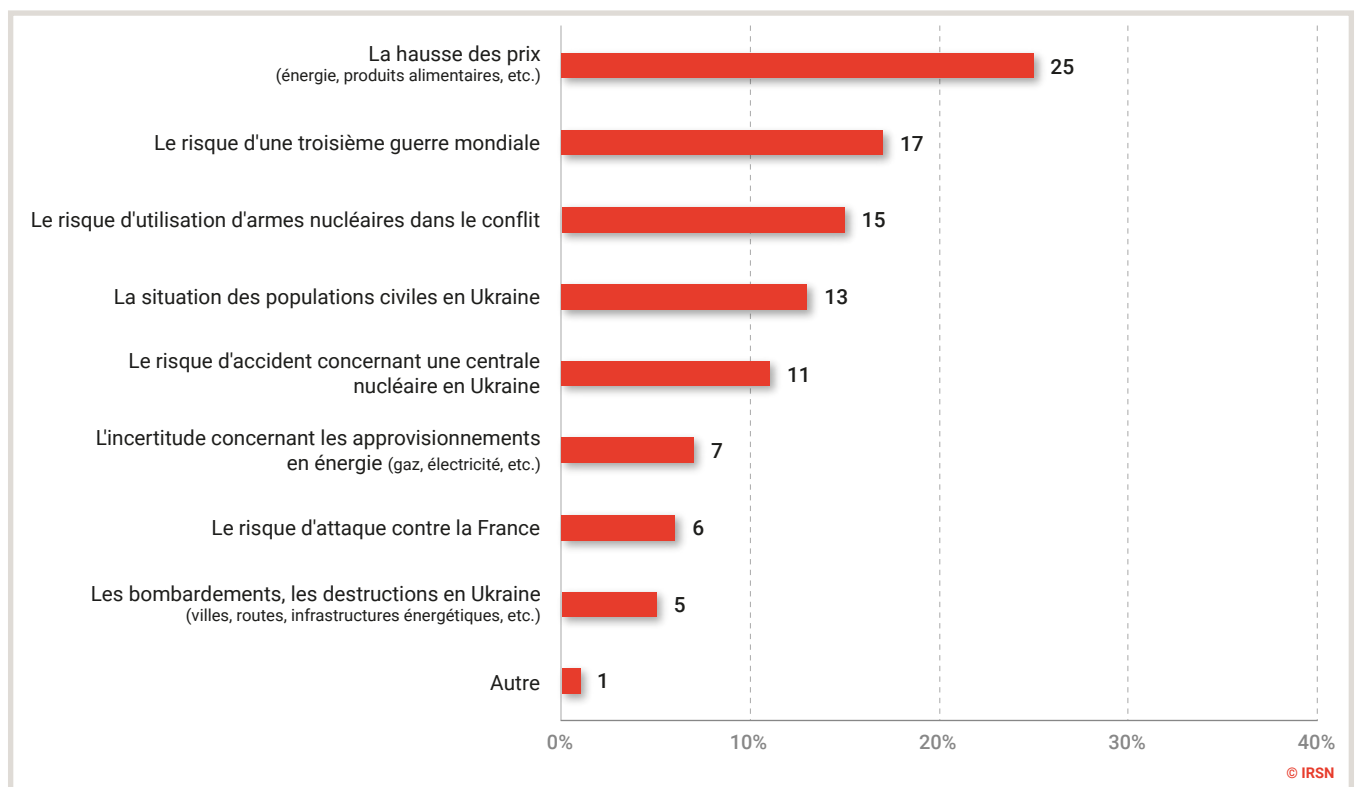
Les préoccupations des Français dans le contexte de guerre en Ukraine

Dès le début de la guerre, le 24 février 2022, les Français ont été attentifs à son évolution. D'après une étude de Harris Interactive effectuée le 27 février 2022, 94 % des Français se déclaraient solidaires à l'égard des Ukrainiens. En mars 2022, 8 Français sur 10 (86 %) se déclaraient inquiets par la guerre en Ukraine, selon le sondage « Les

QUESTION N°2

« Dans le contexte actuel de guerre en Ukraine, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ? »

Novembre 2022 (en %)



Français et la guerre en Ukraine » réalisée par Odoxa. Cette préoccupation pour ce conflit s'est prolongée tout au long de l'année puisqu'en décembre 2022 les Français faisaient de l'invasion de l'Ukraine le fait le plus marquant de 2022 avec 45 % de citations, selon le sondage « Rétrospective 2022 » de Cluster17. L'édition 2023 du Baromètre de l'IRSN interroge plus finement les préoccupations des Français concernant ce conflit.

La répercussion du conflit sur la hausse des prix préoccupe principalement les Français (25 %), suivie du risque d'une troisième guerre mondiale (17 %) ainsi que du risque d'utilisation d'armes nucléaires dans le conflit (15 %). Les conséquences directes du conflit sur la population ukrainienne (les civils, le risque d'accident nucléaire et les bombardements) préoccupent 29 % des Français alors que l'incertitude concernant les approvisionnements en énergie représente 7 % des réponses.

De la même manière que pour le pouvoir d'achat vu précédemment, les 35-49 ans (31 %) sont les plus préoccupés par la hausse des prix causée par la guerre en Ukraine. En revanche, ce sont les catégories plus âgées qui se disent les plus préoccupées par le risque de l'utilisation de l'arme nucléaire dans le conflit avec 18 % des 50 ans et plus contre 12 % des moins de 50 ans. Sur ce sujet, un lien important semble exister entre la préoccupation d'instabilité géopolitique mondiale et le contexte de la guerre en Ukraine. En effet, parmi les Français principalement préoccupés par l'instabilité géopolitique mondiale, 54 % d'entre eux considèrent le risque d'une troisième guerre mondiale ou d'utilisation d'armes nucléaires dans le conflit comme la préoccupation principale associée au contexte de guerre en Ukraine.

Les préoccupations sécuritaires, une tendance à la baisse qui se confirme

Les préoccupations liées à la sécurité connaissent, cette année encore, une baisse notable : le score cumulé de l'insécurité et du terrorisme passant de 25 % en 2021 à 10 % en 2022.

Pour mémoire, de 1998 à 2014, la part des Français préoccupés prioritairement par le terrorisme se situait en moyenne à 6 %. Après les attentats du 13 novembre 2015, elle atteint son pic historique (29 %) et sa moyenne est de 19 % jusqu'en 2021. Cette année a vu se dérouler les procès, très médiatisés, des attentats du 13 novembre 2015 (de septembre 2021 à juin 2022) et celui du 14 juillet 2016 (de septembre à novembre 2022). Malgré cette actualité, la part des Français concernés prioritairement par le terrorisme obtient un score de 3 % (-7 points). Le score de l'insécurité suit une diminution semblable, passant de la deuxième à la cinquième place avec un score de 7 %, soit

une perte de 8 points par rapport à 2021, équivalent au score moyen obtenu entre 2005 et 2017.

Les préoccupations sociales en marge

La « grande pauvreté et l'exclusion » et le « chômage » se situent désormais en marge des préoccupations principales françaises en cumulant 8 % des réponses, soit une chute de 11 points par rapport à l'année passée.

En recueillant 6 % des réponses, la « grande pauvreté et l'exclusion » voit son score divisé par près de deux par rapport à l'année passée (13 %). Il s'agit de son score le plus bas jamais observé depuis son ajout en 1998. Avec une moyenne de 14 %, « grande pauvreté et l'exclusion » n'avait été qu'à deux reprises sous la barre des 10 % (en 1998 et en 2015).

Cette baisse concerne également le chômage qui ne recueille plus que 2 % des réponses, en diminution de 4 points par rapport à 2021, alors qu'il a constitué la préoccupation principale des Français de 2004 à 2014 avec une moyenne de 26 %. Ce score à la baisse s'inscrit dans la tendance constatée depuis 2013 avec en moyenne une perte de 3 points chaque année. Cette évolution peut s'expliquer par la baisse du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail : selon l'Insee, au quatrième trimestre 2022, il se situe à 7 %, une diminution de 3 points par rapport au premier trimestre 2013.

La tendance observée est semblable à celle enregistrée par le Baromètre de l'ADEME en juin 2022 : le cumul des modalités « emploi » et « inégalités » enregistre 14 %, soit une baisse de 5 points par rapport à 2021.

Même si les sujets sociaux semblent désormais préoccuper une faible part des Français, ils restent une préoccupation importante pour 12 % des Français ayant un revenu de moins de 2 000 € par mois et 14 % des Français se déclarant « à gauche ».

Le risque nucléaire, une préoccupation qui reste mineure

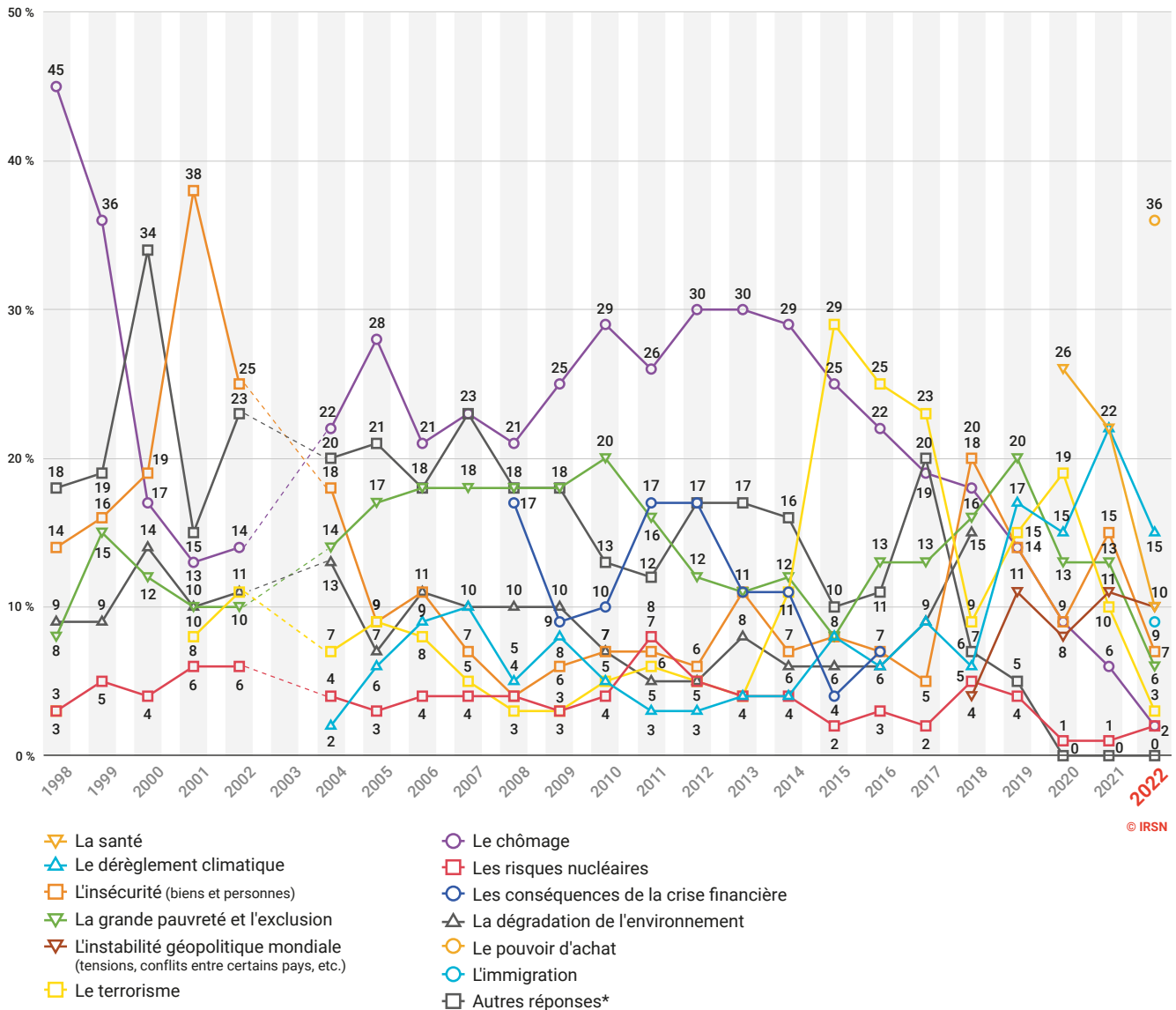
Pour la neuvième année consécutive, les risques nucléaires terminent en bas du classement des préoccupations françaises. Depuis 1998, la part des Français concernés se situe à 4 %, avec un pic historique de 8 % atteint à la suite de l'accident de Fukushima en 2011.

On peut noter que le score de 2022 n'est pas impacté par les bombardements qui ont touché la centrale nucléaire de Zaporijia et ses alentours à plusieurs reprises au cours de l'année 2022, et qui ont conduit à une mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en août 2022, fortement médiatisée.

QUESTION N°1

« En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats 1998-2022 (en %)



© IRSN

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « l'insécurité » a remplacé « la violence dans les banlieues ». En 2018, « la misère et l'exclusion » a été remplacée par « la grande pauvreté et l'exclusion ». En 2019, « les bouleversements climatiques » ont été remplacés par « le dérèglement climatique », « l'insécurité » par « l'insécurité (biens et personnes) », et la modalité « la dégradation de l'environnement », a été supprimée. En 2020, la modalité « la santé » a été ajoutée. La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10% en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4% en 2009. En 2022, la modalité « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » a été remplacée par « l'instabilité géopolitique mondiale (tensions, conflits entre certains pays, etc.) » ; les modalités « le pouvoir d'achat » et « l'immigration » ont été ajoutées.

* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10% en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4% en 2009.

Les préoccupations environnementales

Le dérèglement climatique, la principale préoccupation environnementale

Comme chaque année depuis 2000, le Baromètre interroge en détail les préoccupations environnementales des Français.

Depuis 2014, la première préoccupation des Français sur le sujet concerne le dérèglement climatique (41 % en 2022, +1 point par rapport à 2021), initialement présenté sous la mention « le réchauffement climatique ». Si, en 2016, l'écart entre le dérèglement climatique et le second choix des Français n'était que de 4 points, cet écart s'est graduellement creusé pour atteindre 28 points de différence cette année.

Pour expliquer un score aussi élevé, nous pouvons penser, de la même manière que l'année passée, que les répondants établissent un lien de causalité entre le dérèglement climatique et ses conséquences plus spécifiques sur l'environnement (catastrophes naturelles, impact sur la nature, etc.). Certains Français pourraient percevoir, à travers le « dérèglement climatique », une thématique plus globale, regroupant plusieurs sujets environnementaux à la fois. Les Français auraient ainsi tendance à choisir davantage le dérèglement climatique, considéré comme plus « général », au détriment de préoccupations environnementales plus ciblées.

Cette préférence est illustrée dans le Baromètre de l'ADEME : 43 % des Français se disent ainsi préoccupés par « l'effet de serre / le réchauffement climatique » contre 16 % pour « la dégradation de la faune et de la flore » et 11 % « les déchets ménagers ou plastiques », placés respectivement en deuxième et troisième position.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs préoccupations environnementales dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

Les préoccupations environnementales « ciblées » au second plan

La deuxième place est, cette année, partagée par « la disparition d'espèces animales » et « les dommages liés aux catastrophes naturelles » à égalité à 13 %. La pollution de l'eau avec le même score que l'an passé (10 %) complète le podium des préoccupations environnementales principales des Français.

La préoccupation pour la « disparition d'espèces animales » semble s'être stabilisée, cette année, avec un taux de réponses de 13 %, au même niveau que la moyenne constatée depuis 2018 (14 %). Le constat est le même pour les « dommages liés aux catastrophes naturelles » qui présentent, en 2022, un résultat identique à sa moyenne (13 %) depuis une forte hausse en 2019.

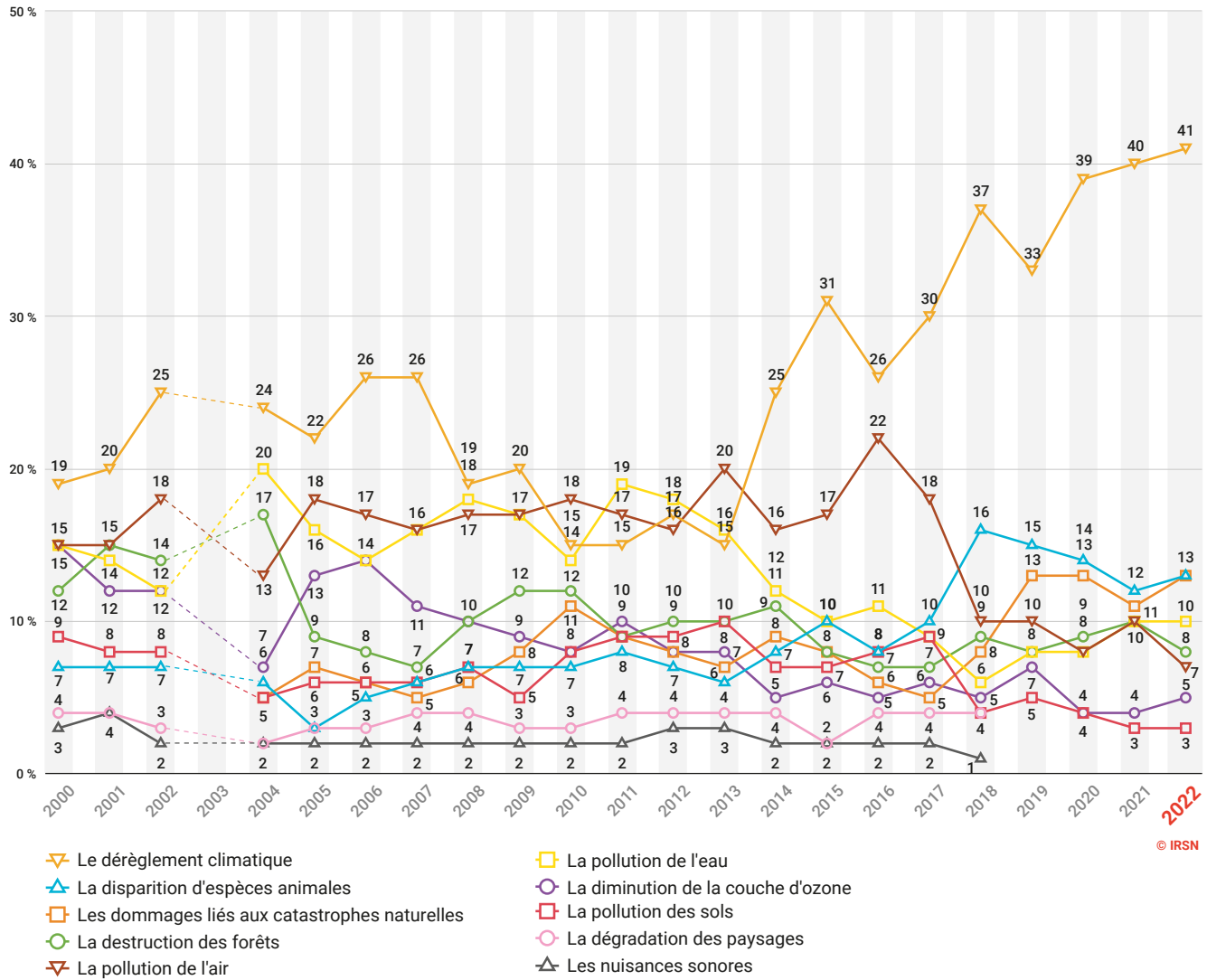
En troisième place des préoccupations environnementales, la pollution de l'eau obtient, cette année encore, un score de 10 %. Ce résultat reste en cohérence avec la moyenne de 9 % établie depuis 2014. La préoccupation liée à « la destruction des forêts » présentait, depuis 2005, un score stable de 13 % en moyenne. Elle est en recul notable par rapport aux années précédentes (-5 points) et se retrouve en quatrième position avec 8 % des réponses. Il en est de même, dans une moindre mesure (-3 points) pour la pollution de l'air : 7 % des Français se disent préoccupés par cette dernière. Enfin, pour la quatrième année consécutive, « la diminution de la couche d'ozone » (5 %) et « la pollution des sols » (3 %) sont les deux dernières préoccupations environnementales des Français.

Plus en détail, la disparition d'espèces animales préoccupe principalement les 18-24 ans (20 % contre 7 % des 65 ans et plus). Dans le sud-ouest, ils sont cette année 13 % à mettre en avant « la destruction des forêts » contre 8 % des Français en général. La pollution de l'air préoccupe davantage les Français résidant en agglomération parisienne (12 %) que ceux résidant en zone rurale (5 %).

QUESTION N°3

« Voici un certain nombre de sujets environnementaux. Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats 2000-2022 (en %)



Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « la pollution de l'air » a remplacé « la pollution de l'air dans les agglomérations » et « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) » a remplacé « le réchauffement de l'atmosphère ». En 2004, « la pollution de l'eau » a remplacé « la pollution des lacs, des rivières et des mers ». En 2014, le « réchauffement climatique » a remplacé « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) ». En 2019, « les nuisances sonores » et « la dégradation des paysages » ont été retirées. « Le réchauffement climatique » a été remplacé par « le dérèglement climatique ».

La perception des catastrophes

Après les avoir interrogés sur leurs préoccupations, le Baromètre a invité les Français à donner leur opinion sur les catastrophes. En 2022, les activités industrielles liées au nucléaire se maintiennent en tête du classement comme activités ayant le plus de risque de provoquer une catastrophe ou un accident grave. Cette année encore, les accidents nucléaires font partie des événements catastrophiques considérés comme les plus effrayants mais la pandémie mondiale de Covid-19 qui sévit depuis 2020 vient nuancer les résultats.

L'activité nucléaire, le principal risque industriel

Parmi une liste d'« activités industrielles ou technologiques qui risquent le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe », les Français ont choisi, pour la quatrième année consécutive, les trois mêmes propositions : les centrales nucléaires arrivent en tête avec 28 % des réponses, puis, à égalité à 19 %, le stockage des déchets radioactifs et les installations chimiques. La quatrième activité vue comme ayant le plus grand potentiel catastrophique concerne la recherche sur les virus avec 17 % de réponses.

Depuis que ce sujet est étudié dans le Baromètre de l'IRSN (2005), les centrales nucléaires arrivent en tête des citations et continuent d'être perçues comme l'activité avec le potentiel catastrophique le plus important. À la suite de l'accident de Fukushima, en 2011, le taux de réponses a fortement augmenté pour atteindre 45 % contre 32 % en moyenne auparavant. En 2022, après une chute de 17 points sur la période 2018-2021, les résultats présentent une tendance à la stabilité avec un score de 28 % en hausse de seulement 1 point par rapport à l'an passé.

Le stockage de déchets radioactifs connaît une légère baisse pour la deuxième année consécutive et obtient 19 % des réponses, score identique à la moyenne enregistrée depuis 2005. Cette année, ce sujet partage la deuxième place avec les installations chimiques. Les résultats concernant ces deux sujets se sont sensiblement rapprochés ces dernières années. Entre 2005 et 2017, l'écart était en moyenne de sept points, mettant en avant le stockage des déchets radioactifs. À partir de 2018, l'écart s'est réduit : le score pour les installations chimiques augmentant progressivement passant à une moyenne de 18 % contre 13 % entre 2005 et 2017. L'accident de l'usine Lubrizol à Rouen en 2019 a contribué à l'augmentation du score des installations chimiques.

À la quatrième place, on trouve les laboratoires de recherche sur les virus (17 %). Le score obtenu en 2022 est le plus haut depuis le début de l'historique en 2005. Jusqu'en 2019, le score moyen pour les laboratoires de recherche sur les virus était de 4 %. L'augmentation depuis 2019, confirmée en 2022 (+3 points par rapport à 2021), est sans doute nourrie par les inquiétudes liées à la pandémie de la Covid-19, dont certaines théories attribuent la cause à une fuite venant d'un laboratoire de Wuhan menant des recherches sur les virus.

Pour la première fois depuis 2019, les transports de matières dangereuses sont en baisse, passant de 13 % à 10 %. En large retrait cette année encore, les barrages et le transport aérien recueillent respectivement 3 % et 2 %.

L'accident nucléaire considéré comme l'évènement catastrophique le plus effrayant

Interrogés sur l'évènement qu'ils jugent le plus effrayant, les Français sondés ont été confrontés, cette année, à une liste de propositions modifiée⁽¹⁾ visant à suivre avec plus de précision l'évolution de leurs perceptions en tenant compte de l'actualité.

En 2022, les accidents nucléaires (les accidents des centrales nucléaires de Tchernobyl et Fukushima) cumulés regroupent 55 % des réponses alors que ce total s'élevait à 70 % l'année dernière. Ce net recul s'explique par l'introduction de la pandémie de la Covid-19 qui collecte à elle seule 20 % des citations et vient s'insérer en deuxième position derrière l'accident nucléaire de Tchernobyl en première place (39 %) et devant l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima (16 %).

Les catastrophes naturelles inquiètent nettement moins les Français. « Ouragan Katrina en 2005 » (2 %), « le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien » (9 %) et « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France » (8 %) recueillent ensemble 19 % des réponses.

Les Français perçoivent différemment ces événements catastrophiques. Les habitants de l'Est de la France, sans doute à cause des retombées radioactives plus importantes dans ces régions en 1986 que dans le reste du pays, sont 49 % à considérer l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl comme le plus effrayant contre 39 % des Français en général. La pandémie mondiale de la Covid-19, le deuxième évènement considéré comme le plus effrayant cette année par les Français, recueille 28 % des réponses des 65 ans et plus contre 9 % des 18-24 ans.

1. Cf. notes du graphique question 5.

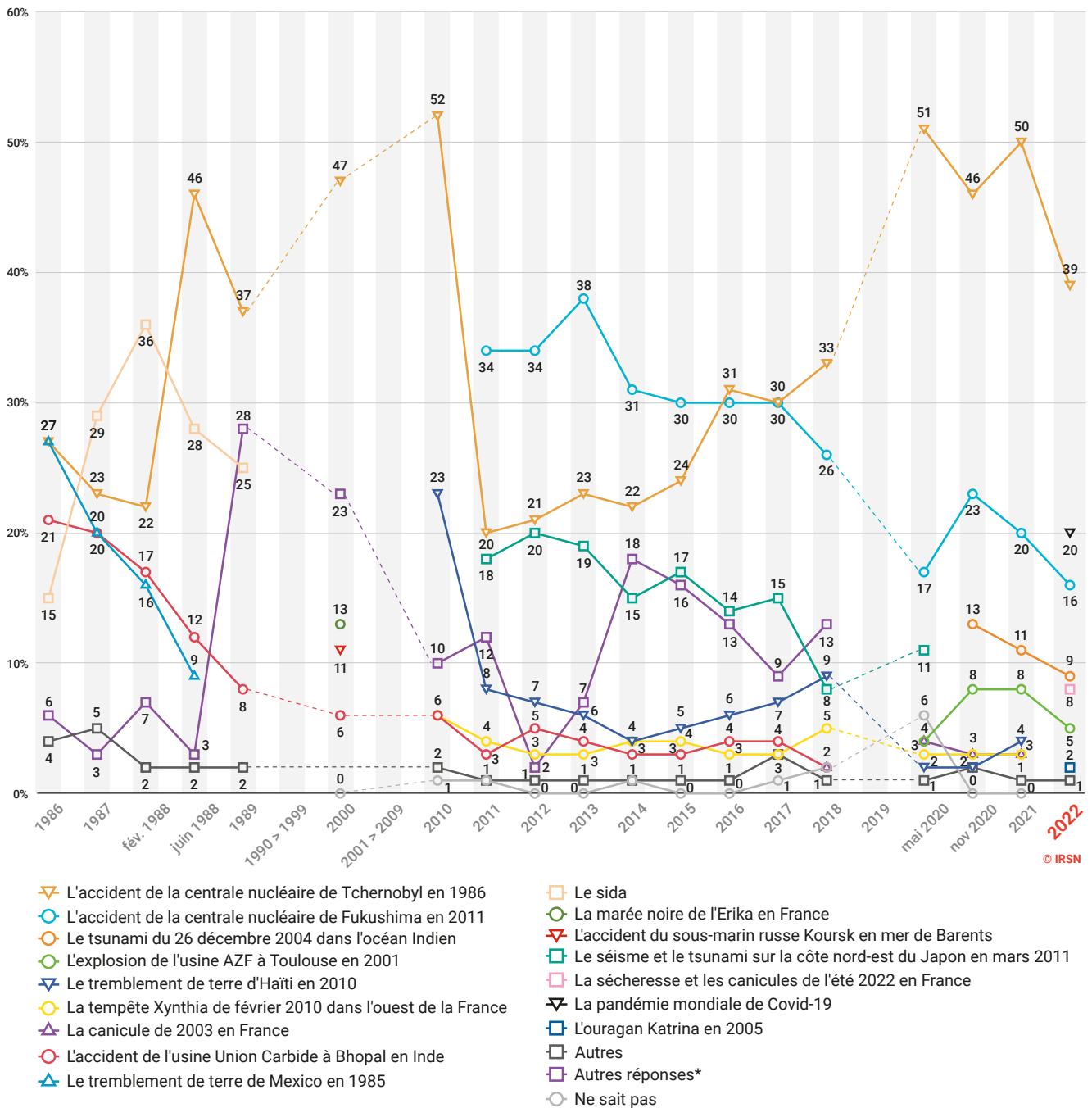


Retrouvez toutes les réponses des Français sur leur perception du potentiel catastrophique des installations industrielles dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°5

« Parmi les évènements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ? »

Évolution des résultats 1986-2022 (en %)



En 2020, la modalité « l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005 » a été retirée. Auparavant, en 2019, « la canicule (France, Suède, Japon dans l'été 2018) » avait été remplacée par « la canicule de 2003 en France » et « les tremblements de terre (Haïti en 2010, Népal en 2015, Philippines et Indonésie en automne 2018) » par « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 ».

* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple: en 1989, « le tremblement de terre en Arménie » a recueilli 20% des réponses. En 2000, « le crash du Concorde d'Air France » a recueilli 5% des réponses. Par ailleurs, la courbe « autres » représente les réponses proposées par les répondants eux-mêmes. En 2019, 3% des interviewés ont répondu spontanément « autre: Lubrizol », en référence à l'incendie de l'usine chimique à Rouen en septembre 2019.

PARTIE 2

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA SCIENCE ET L'EXPERTISE

En 2022, la majorité des Français continue d'avoir des opinions positives aux sujets de la science et de l'expertise, malgré des résultats en léger recul. Les Français insistent cette année sur la nécessité de voir l'expertise scientifique prendre place au cœur des décisions politiques.

17 – 18

L'image de la science
et de l'expertise

22

Le contrôle et la gestion
des installations à risque

18 – 20

L'expertise telle que perçue
par les Français

23 – 25

La participation citoyenne
et le pluralisme

20 – 21

Le partage des résultats
de l'expertise

L'image de la science et de l'expertise

Cette année, l'opinion des Français à l'égard de la science se dégrade légèrement.

Si la majorité des Français (51 %) estime que « le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes », le score obtenu subit néanmoins une baisse de 4 points par rapport à l'an passé (55 %) qui confirme la tendance observée depuis 2020 (-6 points depuis le score historique de 57 % en 2019). Ce score reste cependant bien au-dessus de la moyenne de 41 % qui avait cours entre 2002 et 2018. Les Français se sont cette année davantage positionnés sur l'échelon intermédiaire « ni d'accord ni pas d'accord » (36 %, +3 points) et sur ceux exprimant leur désaccord (12 %, +2 points). À titre de comparaison, selon le sondage « Le rapport des Français à la science et au progrès scientifique » réalisé par l'Ifop en août 2022, 15 % des Français pensent que « d'une manière générale, [...] la science apporte à l'homme [...] plus de mal que de bien ».

Les Français disposant d'un niveau d'études supérieur à bac +3 sont 67 % à répondre que « le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes » contre 45 % pour ceux ayant un niveau d'études inférieur ou égal à bac +3. L'âge est également un facteur déterminant : plus les Français sont jeunes, plus ils sont sceptiques concernant les bénéfices de la science, avec un score allant de 42 % pour les 18-24 ans jusqu'à

57 % pour les 65 ans et plus. Selon une autre étude de l'Ifop⁽¹⁾ centrée sur les 18-24 ans, la perception des bienfaits de la science aurait évolué dans le temps. En 1972, ils étaient 55 % à répondre que « la science apporte à l'homme » plus de bien que de mal contre 33 % en 2022 et 6 % plus de mal que de bien en 1972 contre 17 % en 2022.

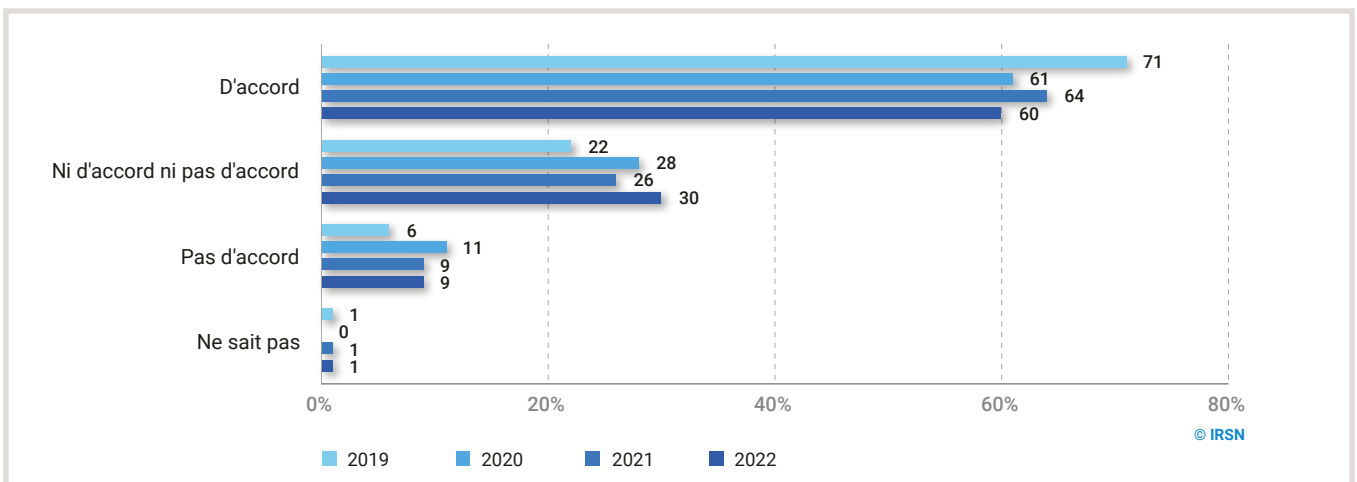
Suivant cette tendance, la confiance des Français dans les institutions scientifiques, avec 60 % de réponses positives, connaît également une baisse de 4 points par rapport à 2021. Elle redescend ainsi en dessous de son niveau de 2020 (61 %), année où la pandémie de la Covid-19 avait grandement affecté l'opinion des Français (-10 points par rapport à 2019). Cette évolution se fait de nouveau au profit de l'ambivalence, avec une part des Français répondant « ni d'accord ni pas d'accord » qui passe de 26 % en 2021 à 30 % cette année. À travers le Baromètre « Science et Société », l'Institut Sapiens et IPSOS ont également interrogé les Français sur le sujet en septembre 2022. Cette étude relève un niveau de confiance équivalent (62 %) dans les « institutions publiques, les autorités scientifiques » et ce, même lorsqu'il s'agit de se renseigner sur « les enjeux scientifiques complexes ».

La proportion des Français déclarant avoir une bonne ou une très bonne opinion des experts scientifiques baisse de 4 points et se situe à 50 % cette année. Cette diminution témoigne d'une plus grande incertitude chez les Français.

QUESTION N°1

« Je fais confiance aux institutions scientifiques. Veuillez indiquer si vous êtes... »

Évolution des résultats 2019-2022 (en %)

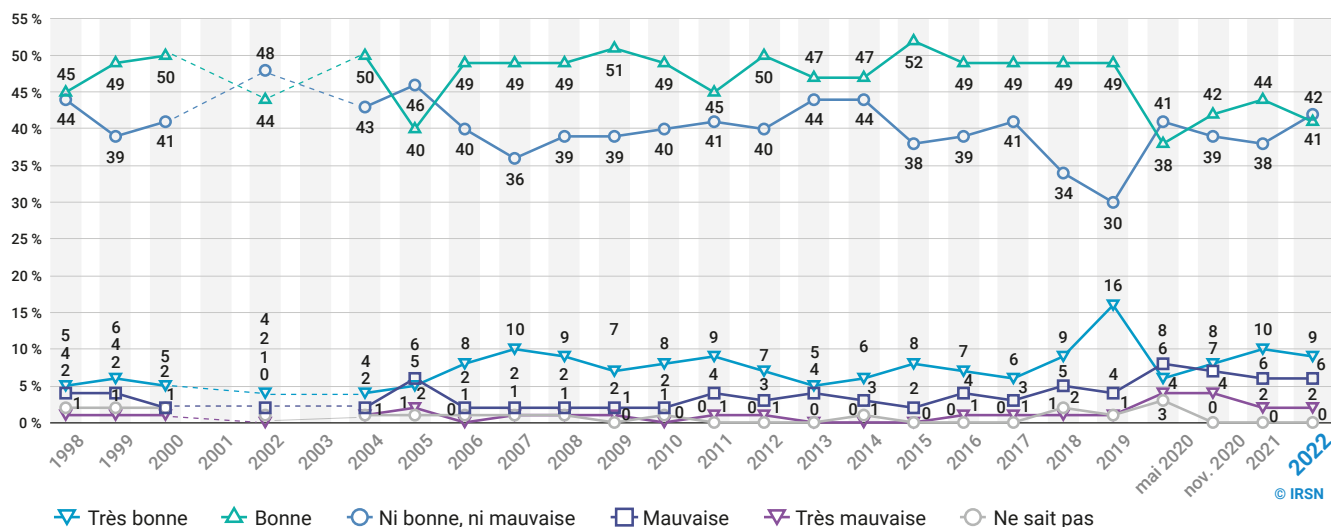


1. « Étude Ifop pour la fondation Reboot et la fondation Jean Jaurès réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 28 octobre au 7 novembre 2022 auprès d'un échantillon national représentatif de 2 003 jeunes, représentatif de la population française âgée de 11 à 24 ans.

QUESTION
N°4

« De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ? »

Évolution des résultats 1998-2022 (en %)



En effet, si la part des répondants ayant exprimé une opinion négative (« mauvaise » ou « très mauvaise ») reste stable (8 % en 2021 et 2022), celle de ceux affirmant avoir une opinion « ni bonne, ni mauvaise » augmente cependant de 4 points cette année, passant de 38 % à 42 %.

Malgré un lien qui paraît manifeste entre la science et ses experts scientifiques, l'opinion des Français à l'égard des

experts scientifiques ne varie pas tout à fait de la même manière. Ainsi, les résultats obtenus en 2022 ne présentent pas de différences significatives selon l'âge des répondants. Néanmoins, le niveau d'études reste un critère discriminant pour l'image des scientifiques. Les personnes avec un niveau d'études supérieur à bac +2 sont 63 % à avoir une opinion positive des experts scientifiques contre 46 % pour ceux ayant un niveau d'études inférieur à bac +3.

L'expertise telle que perçue par les Français

Compétence et honnêteté : deux qualités qui définissent l'expert scientifique

Concernant les qualités attendues pour les experts scientifiques, les Français choisissent, pour la troisième année consécutive, la compétence technique en premier (30 %), suivie de l'honnêteté dans la démarche scientifique (26 %) et de l'indépendance de jugement (22 %). Néanmoins, lorsque l'on cumule les réponses données « en premier » et « en second », l'honnêteté dans la démarche scientifique est la qualité la plus citée (50 %). La compétence

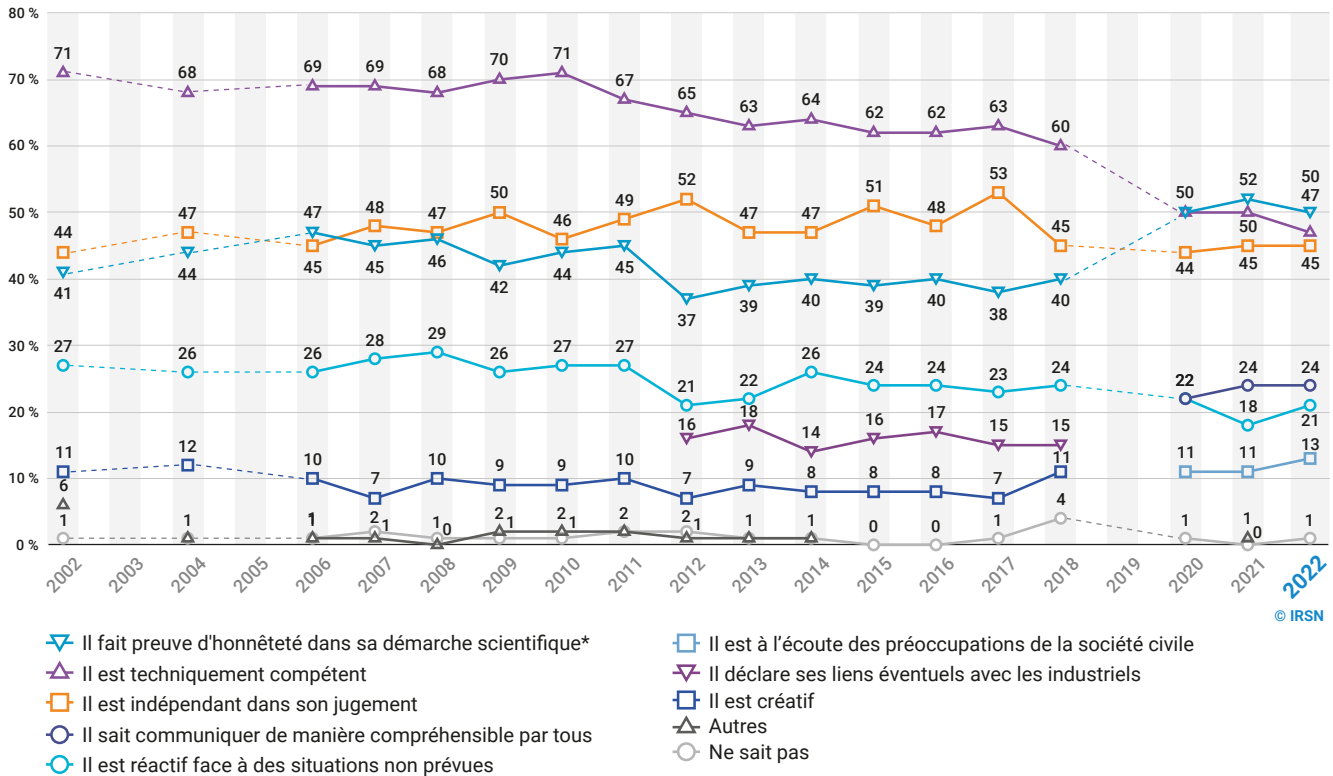
technique est alors la deuxième qualité la plus citée (47 %) suivie de l'indépendance de jugement (45 %) en troisième.

De 2002 à 2018, la qualité la plus attendue par les Français était la compétence technique avec une moyenne de 66 % de citations, suivie de l'indépendance de jugement (sauf en 2006) avec un écart moyen de 18 points. Depuis 2020, la formulation « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique » a remplacé « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions », ce qui a réduit cet écart moyen à 2 points. Ainsi, la notion de « démarche scientifique », semble davantage qualifier l'expert scientifique aux yeux des Français que celle d'« honnêteté ».

QUESTION
N°3

« Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? »

Évolution des résultats cumulés « en premier » et en « second » 2002-2022 (en %)



© IRSN

* En 2020, « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique » a remplacé « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions ».

L'étude des profils des répondants révèle une valorisation différente des qualités de l'expert scientifique. Les 18-24 ans sont 16 % à donner comme première qualité la réactivité, contre 9 % pour les Français en général. Leur attrait pour la réactivité et leur préoccupation majeure pour le dérèglement climatique (évoquée dans la Partie 1) semble faire écho aux nombreuses alertes des scientifiques sur l'urgence d'agir pour le climat.

Par ailleurs, l'indépendance de jugement est une compétence plus reconnue chez les personnes pratiquant une activité à leur compte avec un score de 34 % contre 22 % pour les Français en général.

Enfin, les lecteurs de revues scientifiques ont tendance à valoriser davantage l'honnêteté face à la compétence. Ils sont 29 % à donner l'honnêteté et 25 % la compétence contre respectivement 26 % et 30 % pour les Français en général. Ces scores ne sont pas très éloignés, néanmoins ils semblent témoigner du travail de vulgarisation et d'accessibilité des connaissances au sein des magazines scientifiques. Celui-ci permettrait de réduire le caractère « hyper-technique » que semble représenter l'expertise scientifique aux yeux d'une partie des Français au bénéfice de la démarche scientifique.

Un regard scientifique exigé dans les prises de décisions

Plus que de l'honnêteté, les Français exigent une objectivité de la part des experts scientifiques. Ainsi, pour 89 % des Français, « les experts scientifiques doivent aussi présenter leurs points de désaccord ». Cette exigence à la transparence se fait de plus en plus présente depuis 2011 (le taux d'adhésion était alors de 79 %).

En 2022, les Français insistent sur la nécessité de voir l'expertise scientifique prendre place au cœur des décisions politiques : 67 % d'entre eux estiment que « les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques ». Ce résultat s'inscrit dans une tendance à la hausse avec une augmentation de 6 points par rapport à 2021 et de 10 points par rapport



Retrouvez toutes les réponses des Français sur les qualités attendues d'un expert scientifique dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 2) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

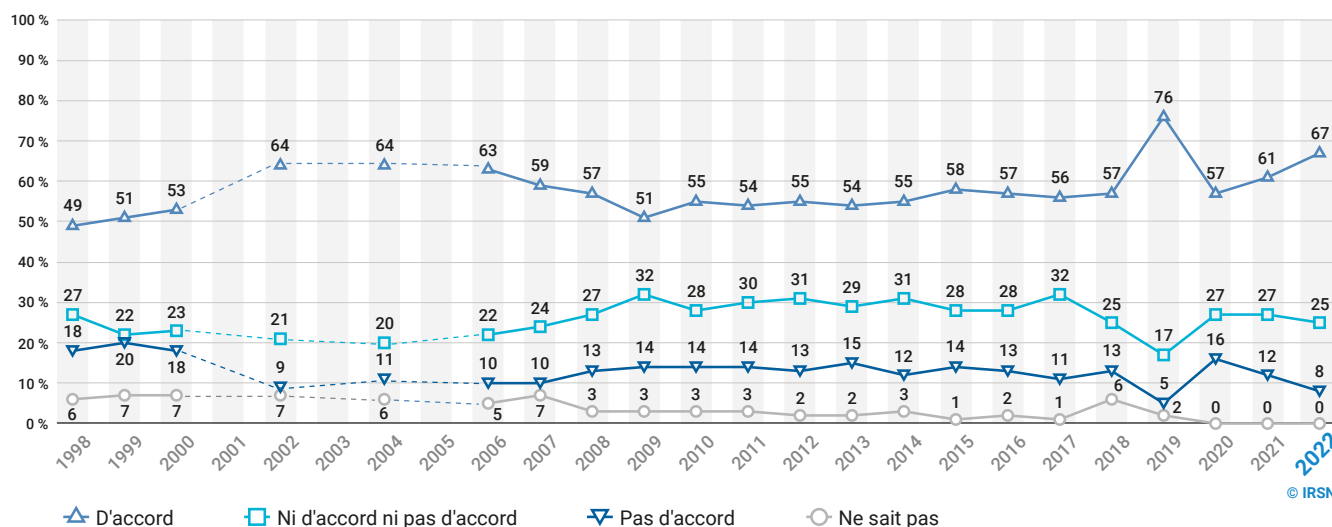
à 2020 (lorsque ce score avait chuté avec la pandémie de la Covid-19). Le score obtenu en 2022 se rapproche du score historique de 2019 (76 %). En cohérence avec cette augmentation, le sondage Ifop « Le rapport des

Français à la science et au progrès scientifique » réalisé en août 2022, souligne que la majorité des Français (56 %) considère que la science n'a « pas assez de place » dans les grands débats de société.

QUESTION N°5

« Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques. Veuillez indiquer si vous êtes... »

Évolution des résultats 1998-2022 (en %)



Le partage des résultats de l'expertise

L'accès aux résultats des expertises

Si les Français exigent de la transparence dans l'avis des experts scientifiques, ils en exigent également dans le partage des résultats, notamment concernant les risques liés aux installations industrielles. Ils sont, cette année, 89 % à déclarer qu'« il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations industrielles » : un chiffre qui est cohérent avec la moyenne de 88 % enregistrée depuis 2008. Seulement 3 % sont en désaccord.

Cependant si l'accès à l'information sur les risques industriels fait l'unanimité, l'accès direct aux rapports d'expertise divise davantage les Français. En 2022, ils sont 63 % à préférer avoir accès eux-mêmes aux rapports pour se construire leur propre opinion, plutôt que l'accès soit « réservé à d'autres comme les associations de protection de l'environnement, les élus, les journalistes » (35%).

Les 18-49 ans sont 67 % à préférer avoir accès eux-mêmes aux rapports d'expertise contre 60 % des 50 ans et plus. De même, 68 % des diplômés de bac +2 et au-delà préfèrent avoir eux-mêmes accès aux rapports contre 57 % de ceux ayant un diplôme inférieur au baccalauréat.

Les mesures attendues pour renforcer cet accès aux rapports

Cette année et comme depuis 2016, la mesure à prendre en priorité selon les Français, pour rendre accessible et partager l'expertise, est de « rendre publics les rapports d'expertise » (71 %, -3 points). Parmi les autres propositions suggérées, les Français insistent majoritairement sur l'obligation des experts « à répondre à toutes les questions posées par les associations et les citoyens » (66 %, -3 points). Ainsi, 96 % des Français estiment qu'il est prioritaire ou secondaire de reconnaître aux associations et aux citoyens « la possibilité de solliciter une expertise d'une

agence sanitaire ou d'un institut public d'expertise». Ils sont une part plus importante à reconnaître ce droit comme prioritaire pour les associations (64%) que pour les citoyens (58%).

En revanche, la majorité des Français estime secondaire ou inutile d'«organiser des réunions publiques» (45%, 10%) et d'«organiser des webinaires» (53%, 27%) pour présenter et débattre des travaux d'expertise.

Un accès aux rapports restreint sous conditions

En 2022, les Français sont 52% à penser qu'il n'est pas «normal que les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus publics», contre 24% à l'accepter et 24% qui ne sont «ni d'accord, ni pas d'accord».

Cependant, si les motifs sont clairement exprimés, les Français acceptent que l'accès aux expertises puisse être

restreint. En particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (avec un score de 72%, -3 points), face au manque de certitude scientifique (70%, -2 points), pour des raisons de secret de Défense (68%, +4 points) et «le fait que la décision liée au résultat de l'expertise n'a pas encore été prise» (64%, +2 points).

Le secret industriel, loin derrière les motifs précités, obtient cette année un score de 56%, en hausse de 6 points par rapport à 2021 et bien au-dessus de sa moyenne enregistrée entre 2006 et 2017 (36%). La tendance à la hausse constatée depuis 2018 est ainsi confirmée.

Enfin, en dernier motif, «l'impossibilité d'exprimer les résultats en des termes compréhensibles par le public» avec un score cette année de 55% (+4 points) dépasse sa moyenne de 46% enregistrée entre 2006 et 2020.

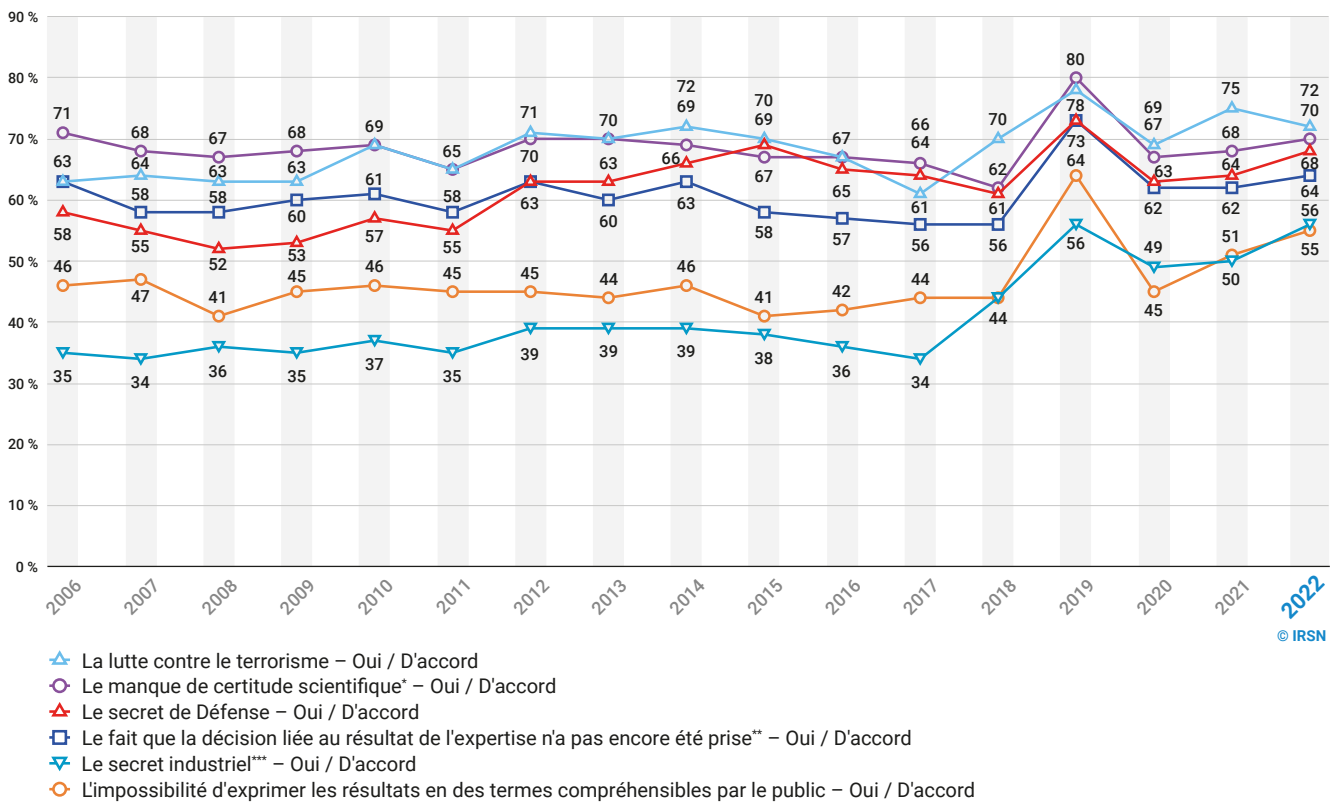


Retrouvez toutes les réponses des Français sur les raisons empêchant de rendre public les résultats d'une expertise scientifique dans l'annexe «Les graphiques» du Baromètre 2023 (Partie 2) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°9

«Voici un certain nombre de raisons qui pourraient empêcher de rendre publics les résultats d'une expertise scientifique. Pour chacun des cas suivants, veuillez indiquer si c'est une bonne raison selon l'échelle suivante.»

Évolution des réponses cumulés «tout à fait d'accord» et «plutôt d'accord» 2006-2022 (en %)



* En 2019, l'intitulé de la proposition «L'incertitude scientifique des résultats obtenus» a été remplacé par «Le manque de certitude scientifique».

** En 2019, l'intitulé de la proposition «L'attente de la décision à prendre suite aux résultats de l'expertise» a été remplacé par «Le fait que la décision liée au résultat de l'expertise n'a pas encore été prise».

*** En 2020, la proposition «la propriété industrielle» a été remplacée par «le secret industriel».

Le contrôle et la gestion des installations à risque

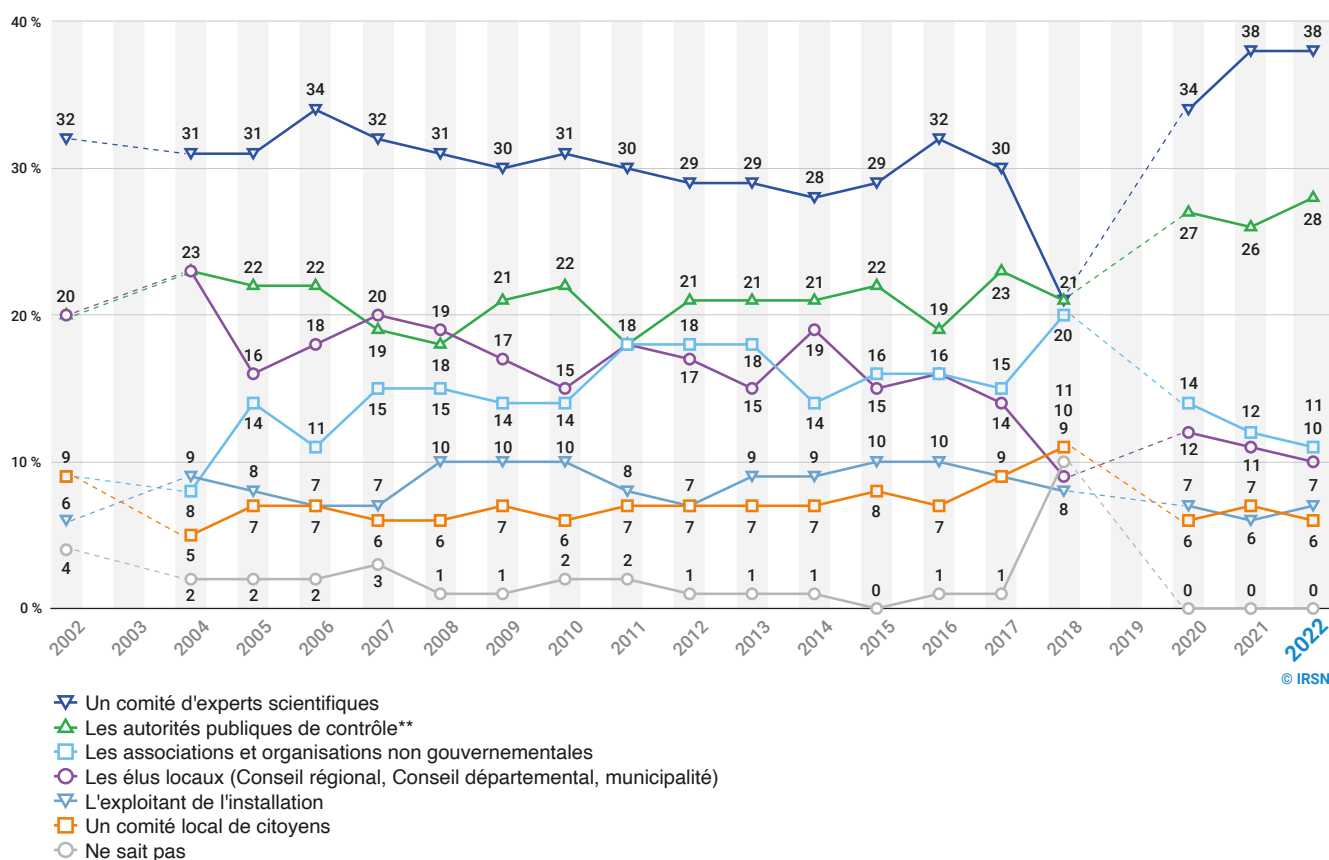
Cette année et comme depuis 2009, les Français estiment qu'il revient à « un comité d'experts scientifiques » (38%) et aux « autorités publiques de contrôle » (28%, +2 points par rapport à 2021) de contrôler l'impact sur la santé et l'environnement d'une installation à risque. Ces scores semblent se stabiliser et suivre de près leur score moyen enregistré depuis leur forte augmentation en 2020, soit respectivement 37% et 27%.

Les autres acteurs proposés récoltent nettement moins de réponses. Les ONG recueillent 11% des réponses (-1 point), les élus locaux 10% (-1 point), l'exploitant de l'installation 7% (-1 point) et les comités locaux d'information 6% (-1 point).

QUESTION N°10

« Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ?* »

Évolution des résultats 2002-2022 (en %)



© IRSN

* En 2020, la formulation de la question a changé. Auparavant, nous demandions : « Pour une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes, qui doit selon vous contrôler ce qui se passe à l'extérieur de l'installation ? ».

** En 2020, la modalité « les pouvoirs publics aux niveaux national et local » a été remplacée par « les autorités publiques de contrôle ».

La participation citoyenne et le pluralisme

La participation citoyenne

À la question « Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ? », les Français demeurent aussi partagés qu'en 2021 : ils répondent positivement à 49 % (-1 point par rapport à 2021) et négativement à 51 % (+1 point). Le frein principal à l'implication est celui de la légitimité : 28 % considèrent que d'autres personnes sont plus compétentes qu'eux (+2 points par rapport en 2021). Le manque de disponibilité (9 %, -2 points), le manque d'intérêt (7 %) et le manque d'utilité (7 %) sont également évoqués.

Les 18-24 ans affirment davantage être intéressés (13 %) et ne pas avoir le temps (14 %) que les 65 ans et plus, qui eux s'estiment les moins légitimes pour participer à ce type de réunion (36 %). À cet égard, le sondage « Le rapport des Français à la science et au progrès scientifique » réalisé par l'Ifop révèle que 37 % des Français déclarent « avoir une culture scientifique avec des lacunes ».

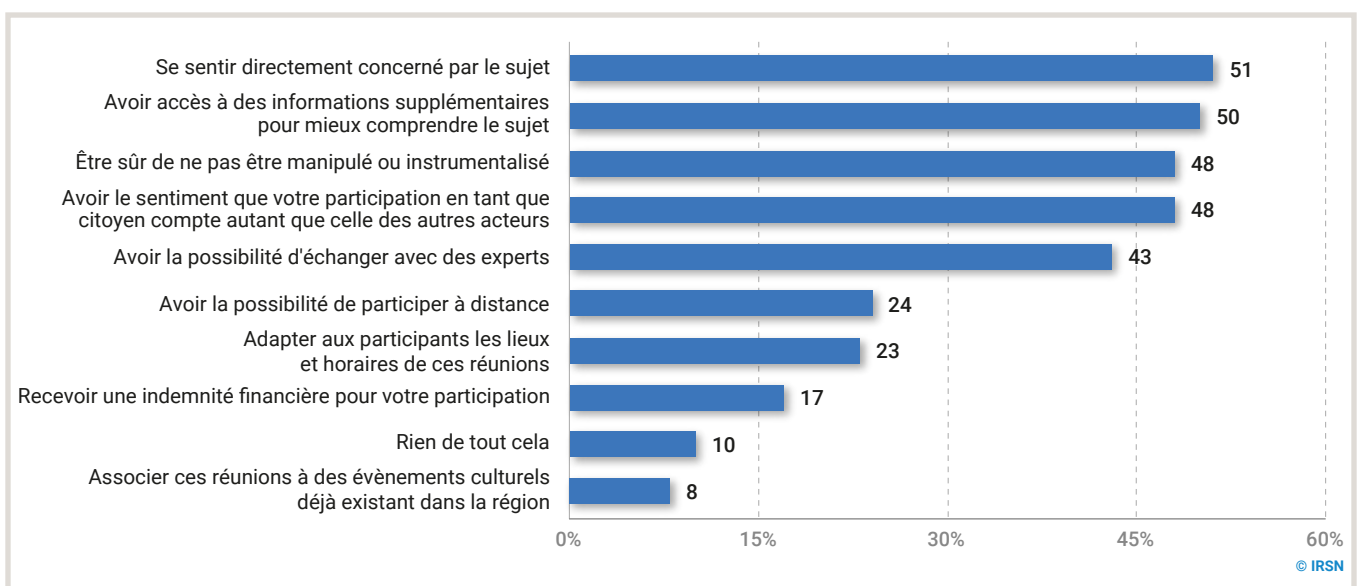
Le Baromètre de l'IRSN s'intéresse chaque année aux éléments qui pourraient inciter un individu à faire entendre son point de vue avant qu'une décision publique ne soit prise. Cette année, la question a été retravaillée⁽¹⁾ afin d'offrir un champ de réponses plus ouvert.

Avec une hausse de 10 points, la proposition « se sentir directement concerné par le sujet » recueille 51 % de citations et se place en première place des éléments pouvant inciter à la participation. Viennent ensuite l'« accès à des informations supplémentaires » (50 %), « être sûr de ne pas être manipulé » (48 %), « avoir le sentiment que votre participation en tant que citoyen compte autant que celle des autres acteurs » (48 %, -1 point) et enfin, pouvoir « échanger avec des experts » (43 %, +4 points). Ces résultats semblent montrer que les questions de connaissance, de transparence et d'écoute sont essentielles pour les Français.

QUESTION N°14

« Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à participer à des réunions publiques pour faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ? »

Novembre 2022 (en %)

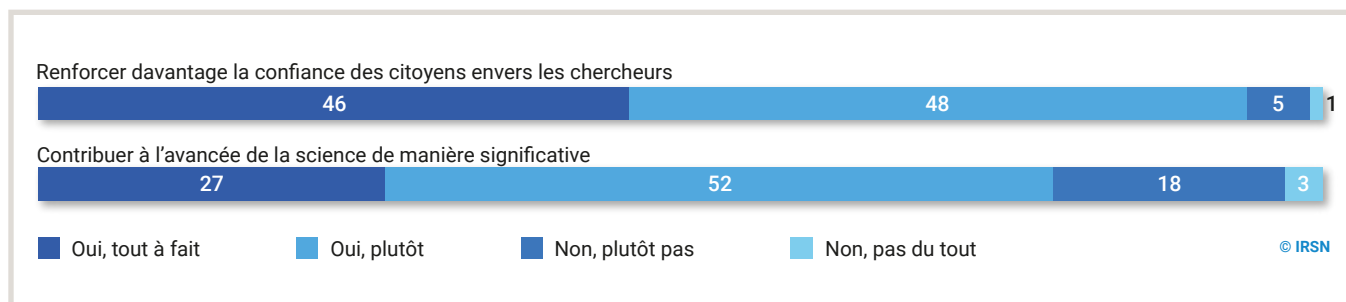


1. En 2022, certaines modalités ont été modifiées, ajoutées ou supprimées. Retrouvez toutes les précisions dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 2) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION
N°15

« Pensez-vous qu'une collaboration entre chercheurs et citoyens à toutes les étapes du processus de recherche (allant de la formulation de la question de recherche à la collecte des données, l'analyse et la diffusion des résultats) pourrait permettre de... »

Novembre 2022 (en %)



Les actions favorisant la participation (« participer à distance » (24 %), « adapter [...] les lieux et horaires » (23 %), « associer ces réunions à des événements culturels » (8 %)) et la rémunération (« indemnité financière pour sa participation » (17 %)) s'inscrivent en retrait des éléments pouvant inciter à la participation.

Si les 18-24 ans sont les plus sensibles à la possibilité d'échanger avec des experts (55 % contre 41 % pour les plus de 24 ans), ils se distinguent cependant davantage sur l'importance de pouvoir recevoir une indemnité financière (32 % contre 16 % pour les plus de 24 ans), participer à distance (39 % contre 23 %) et participer à travers des événements culturels (21 % contre 7 %).

Cette année, le Baromètre de l'IRSN s'est intéressé à la participation citoyenne dans le cadre de collaborations entre chercheurs et citoyens. Celle-ci apparaît comme bénéfique pour une majorité de Français : 94 % d'entre eux s'accordent sur le fait qu'une « collaboration entre chercheurs et citoyens à toutes les étapes du processus de recherche » pourrait « renforcer davantage la confiance des citoyens envers les chercheurs ». Les répondants se montrent cependant un peu plus réservés quant à la possibilité de « contribuer à l'avancée de la science de manière significative » : ils ne sont plus que 79 % à adhérer à l'idée. De plus, la répartition des réponses positives est très inégale puisque seulement 27 % se disent « tout à fait » d'accord contre 52 % se déclarant « plutôt » d'accord.

Une structure pluraliste

Pour la troisième année consécutive, 92 % des Français jugent que la mise en place d'une structure réunissant plusieurs acteurs (experts scientifiques, élus, industriels, associations et citoyens) serait utile pour « s'occuper des situations à risque ». Ce score est stable depuis 2004 avec une moyenne enregistrée de 90 %.

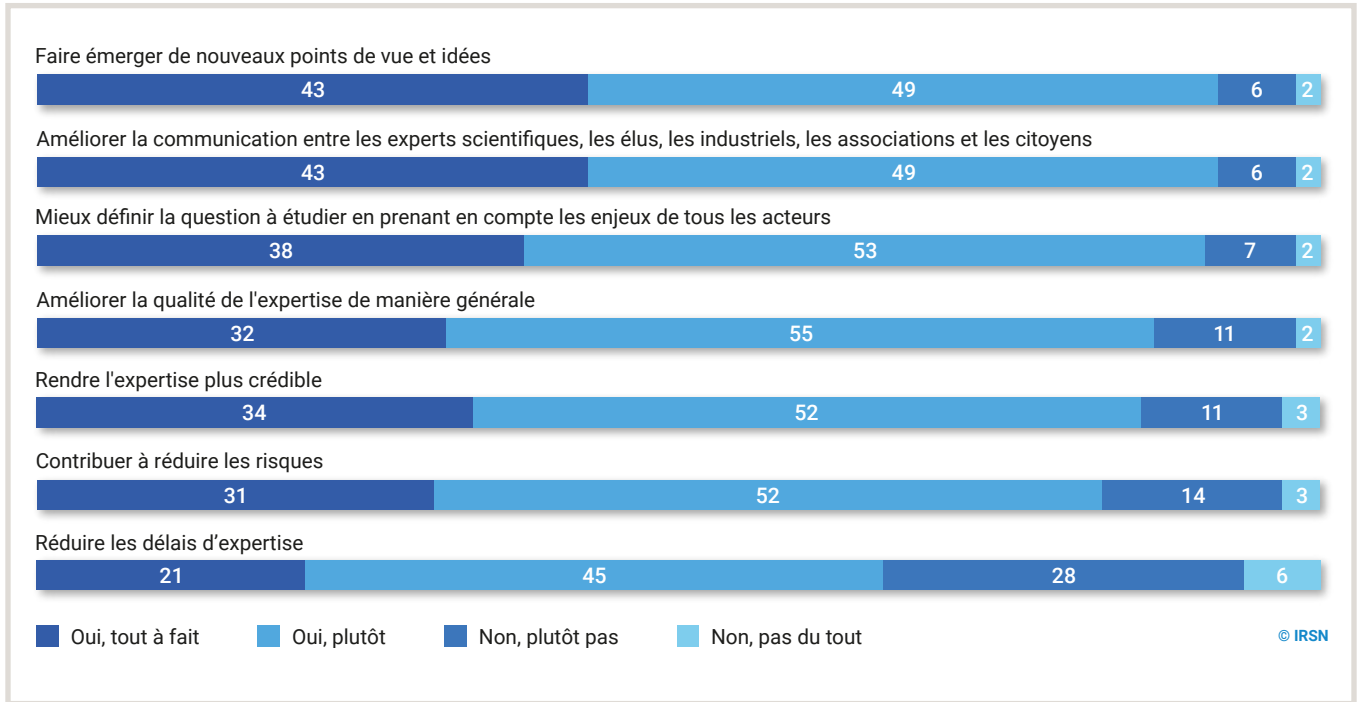
Une telle structure permettrait de « faire émerger de nouveaux points de vue et idées » (pour 92 % des Français), d'« améliorer la communication » entre les différents acteurs (92 %) et de « mieux définir la question à étudier en prenant en compte les enjeux de tous les acteurs » (91 %). La considération de l'ensemble des acteurs et de leurs connaissances semble être, pour les Français, l'atout majeur de cette structure. Selon eux, elle permettrait également d'enrichir l'efficacité de l'expertise : elle pourrait ainsi « améliorer la qualité » de cette dernière (pour 87 % des répondants), la rendre « plus crédible » (86 %) et « contribuer à réduire les risques » (83 %).

En dernier lieu, les Français sont plus partagés quant à la capacité d'une telle structure à « réduire les délais d'expertise » : 66 % des répondants adhèrent à cette proposition, dont seulement 21 % s'estiment « tout à fait » d'accord.

QUESTION
N°12

« Selon vous, une telle structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations, des citoyens pour s'occuper des situations à risque permettrait-elle de... »

Novembre 2022 (en %)





POINT DE VUE EXTÉRIEUR

27

Oscar NAVARRO est
professeur de psychologie
sociale et environnementale
à l'université de Nîmes.





POINT DE VUE

Oscar Navarro

Le Baromètre de l'IRSN sur la perception des risques en France constitue un outil d'information qui dépasse la simple enquête d'opinion pour devenir un outil scientifique de référence permettant d'analyser l'évolution des connaissances, inquiétudes et attentes des Français à propos des risques.

Les approches classiques en psychologie sur la perception du risque permettent d'identifier les différents facteurs expliquant la sensibilité face au risque, le jugement de sa dangerosité, de sa probabilité d'occurrence et de la vulnérabilité perçue. La perception des risques exprime l'évaluation du niveau de menace ressentie par les individus, en fonction de leur sentiment d'exposition ou de leur capacité à faire face aux risques. La perception du risque renvoie en effet à une lecture plutôt intra-individuelle, dans le sens où elle interroge la pensée et les émotions des individus à propos d'une menace. Cependant, les évaluations des individus ne sont pas la résultante d'une expérience directe et objective, mais elle se fonde, le plus souvent, sur des expériences indirectes, à travers des récits, des informations et autres formes de connaissances accessibles et partagées par les individus à travers différentes formes de communication. Autrement dit, la perception d'un risque est construite socialement, actualisée dans les discours des individus et fortement marquée par les rapports sociaux. Ainsi, la perception d'un risque est tributaire des représentations sociales des enjeux que celui-ci engendre, de la place qu'il occupe dans les communications sociales, des phénomènes d'amplification ou au contraire d'atténuation sociale.

Les résultats des enquêtes du Baromètre de l'IRSN pourraient répondre à cette perspective d'analyse des enjeux à propos des risques. La théorie des représentations sociales, élaborée par le psychologue social français Serge Moscovici en 1961, a eu un succès international car elle permet d'étudier des problématiques sociales complexes,

d'analyser les risques en intégrant cette dimension sociale et historique dans la formation de la pensée humaine. Cette approche permettrait d'intégrer la nature affective de la pensée et son ancrage dans la mémoire, les croyances et les valeurs culturelles. Les représentations sociales sont considérées comme des formes de pensées partagées par un groupe social, permettant de comprendre leur réalité commune et de guider leurs actions. Cette approche méthodologique et analytique permettrait d'apprécier la complexité de l'évaluation des risques. Des résultats qui présentent des risques perçus comme faibles par la population ont tendance à inquiéter les autorités ou poussent à des interprétations hâtives en concluant à une sorte de « déni » du risque. En effet, une perspective classique de la perception du risque cherche à mesurer le « tonus » émotionnel des répondants en s'intéressant notamment au niveau d'inquiétude ou de préoccupation des

Sur le plan méthodologique, les outils utilisés par le Baromètre de l'IRSN pour mesurer la perception du risque sont particulièrement intéressants. Ils ne constituent pas seulement une sorte de « thermomètre » du niveau d'inquiétude du « public », descriptif donc, mais offrent la possibilité de mener des analyses corrélationnelles ou même explicatives.”

individus comme étant l'indicateur fondamental de cette perception. Or, la littérature scientifique montre que la « peur » constitue l'expression d'une inquiétude mais que celle-ci peut être modulée par d'autres aspects liés à la menace elle-même ainsi qu'aux conditions sociales et institutionnelles de sa gestion. Ainsi, nous considérons la perception du risque comme une forme de connaissance sociale, s'actualisant au niveau individuel et circonscrite aux contraintes environnementales et situationnelles, influencée par des formes de pensées plus complexes ancrées dans l'histoire du groupe et soumises aux échanges sociaux et aux formes de communication sociale.

Sur le plan méthodologique, les outils utilisés par le Baromètre de l'IRSN pour mesurer la perception du risque sont particulièrement intéressants. Ils ne constituent pas seulement une sorte de « thermomètre » du niveau d'inquiétude du « public », descriptif donc, mais offrent la possibilité de mener des analyses corrélationnelles ou même explicatives en mettant en lien des variables évaluées et ainsi formaliser des hypothèses théoriques. Par exemple, un élément qui paraît important est la hiérarchisation des risques d'origines ou de caractéristiques différentes, donnant la possibilité de déterminer leur saillance sur une période, mais également d'apprécier des évolutions possibles selon des conditions environnementales, sociales ou politiques. Des différences entre catégories sociales sont appréciables, ce qui permet de préciser ce rapport avec le risque, qui est différent selon le niveau d'implication personnelle et les appartenances sociales. Un élément dans cette nouvelle version du Baromètre ●●●



est l'intégration d'une question d'association des mots avec le mot inducteur « nucléaire ». Ce type de technique permet d'analyser le champ sémantique de la représentation sociale du risque nucléaire, ainsi que d'identifier une hiérarchie entre les éléments le constituant, ce qui permet de comprendre la signification attribuée à l'objet et éventuellement d'apprécier des différences entre des catégories de personnes.

Cet outil de connaissance qu'est le Baromètre de l'IRSN apporte des éléments de réflexion permettant de mieux adapter ou de rendre plus efficace la communication sur les risques.

Un deuxième élément qui paraît important dans la démarche du Baromètre de l'IRSN est le fait de qualifier le risque pour soi et ses proches versus le risque pour les Français de façon générale. Cela donne deux possibilités d'analyse : d'une part, il est possible d'identifier une sorte de mise à distance par rapport au risque personnel, illustrant ce qu'il est convenu d'appeler théoriquement un effet d'optimisme comparatif, c'est-à-dire, la tendance à sous-estimer le risque pour soi et surestimer le risque pour d'autres. Cela évoque une forme de distance sociale par rapport à la menace, permettant de gérer les émotions négatives que le risque engendre, lorsque celui-ci est très saillant dans la communication sociale. Pour illustration, dans l'édition 2023 du Baromètre de l'IRSN, les incendies de forêts sont considérés comme un « *risque élevé* » pour 70 % des Français lorsqu'ils répondent pour

« *les Français en général* » et 36 % lorsqu'ils répondent pour « *soi et ses proches* », tout comme pour les canicules considérées à 62 % comme un « *risque élevé* » lorsque l'on répond pour les Français et 47 % lorsque l'on répond pour soi. Un troisième élément d'intérêt de ce Baromètre est l'ensemble des questions qui s'intéressent à la confiance, notamment à propos des institutions scientifiques et de façon générale à la confiance dans les institutions en charge de la gestion des risques. Si le niveau d'information est considéré comme un facteur expliquant la perception des risques, le rôle de la confiance dans les institutions est considéré dans la littérature scientifique comme un facteur fondamental, non seulement sur la perception, mais également sur la mise en place ou non des comportements de protection. En effet, un haut niveau de confiance dans les institutions réduit la perception du risque. C'est le cas pour le sida et de la radiographie médicale qui ont à égalité le score de confiance le plus élevé (40 %) et qui sont considérés comme des risques élevés respectivement par 27 % et 21 % des Français, les positionnant à la 21^e et 23^e position (classement sur 25 avec ex æquo) parmi les 32 risques interrogés. Néanmoins, le cancer, malgré un score de confiance de 35 %, est pourtant le risque perçu comme le plus élevé par les Français (76 %). La confiance fait partie d'un ensemble de facteurs qui doivent être étudiés à travers un mécanisme commun. Elle peut être définie comme un état psychologique marqué par le sentiment de se fier à quelqu'un d'autre, une personne ou institution. Ainsi, l'ensemble des questions formulées dans ce Baromètre offre une base empirique riche pour identifier l'incidence de cette dimension, interrogeant le rôle et la légitimité de la science ou des connaissances scientifiques (versus connaissances du sens commun).

Finalement, cet outil de connaissance qu'est le Baromètre de l'IRSN apporte des éléments de réflexion permettant de mieux adapter ou de rendre plus efficace la communication sur les risques. Plus largement, c'est la question de l'implication des citoyens dans la gestion des risques qui est posée, en tant qu'acteur de sa propre protection, incitant à la participation et au dialogue citoyen qui permettra de rendre les politiques de protection et gestion des risques plus pertinentes et efficaces.

L'AUTEUR



Oscar NAVARRO est professeur de psychologie sociale et environnementale à l'université de Nîmes. Ses travaux s'inscrivent dans l'analyse des facteurs psychosociaux et environnementaux qui peuvent intervenir dans l'évaluation et la gestion des risques environnementaux d'origine anthropique, et ceux liés au dérèglement climatique. Il est chercheur principal dans plusieurs projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche et par Horizon Europe.

3 PARTIE

LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS À RISQUE

En 2022, les incendies de forêts entrent dans le trio de tête des risques perçus comme les plus élevés aux côtés du cancer et de la pollution de l'air. Des risques climatiques, comme les incendies de forêts et les canicules, enregistrent des niveaux historiquement élevés. Le risque pour soi et ses proches est systématiquement perçu plus faible que pour les Français en général.

30 – 32

La perception des risques pour les Français en général

32 – 34

Les risques perçus pour soi et ses proches

34 – 36

Le niveau d'information ressenti des Français

36 – 38

La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

39

Panorama des situations à risque

40

« Nucléaire » : un terme pour deux utilisations

41

L'acceptabilité des installations

La perception des risques pour les Français en général

Les Français ont été interrogés sur le niveau de risque qu'ils associent à 32 situations à partir d'une échelle allant de « quasi-nuls » à « très élevés ». Sauf mention contraire, les scores (pourcentages) qui sont discutés dans l'analyse qui suit correspondent à la part des Français considérant une situation comme présentant un niveau de risque « élevé » ou « très élevé ».

La part des Français considérant un niveau de risque « élevé » (ou « très élevé ») varie, en fonction de la situation interrogée, de 19 % (le radon dans les habitations) à 76 % (le cancer), avec une moyenne de 49 % en baisse de 2 points par rapport à 2021. Pour 16 situations interrogées parmi les 32, la part des Français considérant le niveau de risque « élevé » (ou « très élevé ») se situe au-delà de 50 %.

Les trois risques perçus comme les plus élevés par les Français sont le cancer (76 %, -2 points), les incendies de forêts – qui intègrent pour la première fois le trio de tête avec une forte hausse – (70 %, +16 points) et la pollution de l'air (68 %, -3 points).

Le terrorisme quitte le trio de tête et chute à la 8^e place (59 %, -11 points). Les pandémies, troisièmes en 2020 puis 7^e en 2021, continuent de descendre dans le classement (10^e position, 56 %, -12 points).

Des risques climatiques qui montent en flèche

Cette année, ce sont les incendies de forêts (70 %, +16 points) et les canicules (62 %, +16 points) qui sont considérés par les Français comme les risques climatiques les plus élevés. Depuis 1997, de telles hausses n'ont été enregistrées que quatre fois pour ces 32 situations à risque.

Ainsi, les incendies de forêts passent de la 10^e position en 2021 à la 2^e en 2022. Pour la deuxième année consécutive, le score obtenu dépasse le score moyen de 40 % enregistré de 1997 à 2020. Selon le Système européen d'information sur les feux de forêts (EFFIS), en 2022, 66 393 hectares de végétation ont brûlé en France en 2022, contre 30 652 en 2021 et 14 547 en 2020. Notons que les habitants du Sud-Ouest de la France sont 75 % à percevoir les incendies de forêts comme élevés contre 64 % pour ceux habitant le Bassin parisien.

Les canicules passent de la 15^e à la 6^e place avec un score record de 62 %, supérieur de 15 points au score constant obtenu depuis 2018 (45 % en moyenne). Ce résultat est à mettre en regard de l'analyse produite par Météo France, selon laquelle les températures atteintes lors de l'été 2022 ont été « supérieures à la normale de 2,3 °C plaçant l'été 2022 au deuxième rang des étés les plus chauds sur la période 1900-2022 derrière l'été 2003 (+2,7 °C) ».

À l'inverse, les inondations, qui étaient identifiées comme le risque climatique le plus élevé en 2021, sont en recul (55 %, -5 points) et se retrouvent à la 11^e place. Enfin, les submersions marines sont en baisse de 6 points et passent de la 16^e place à la 20^e (38 %).

Le risque associé aux pollutions diffuses demeure élevé

Cette année encore, la pollution de l'air (68 %, en 3^e position) et la pollution résultante de l'usage des pesticides (63 %, en 5^e position) sont considérées par les Français, parmi les pollutions diffuses interrogées, comme les plus risquées, malgré une baisse respective de 3 points et 6 points par rapport à 2021. La baisse constatée concernant les pesticides semble faire écho à une évolution du comportement du consommateur français mesurée par l'enquête de novembre 2022 du « Baromètre des produits biologiques en France », selon laquelle les parts des Français attentifs à la présence des labels « AB » et « zéro résidu de pesticides » lors de l'achat de produits alimentaires auraient respectivement baissé de 11 et 9 points par rapport à 2021.

La pollution des sols (61 %, -2 points) en 7^e position ne s'écarte pas des résultats obtenus de 2006 à 2021 (60 %) et la pollution de l'eau (59 %, -4 points) en 8^e position paraît également stable. La moyenne pour cette dernière était de 66 % pour la période 1999 à 2018. En 2019, à la suite d'un changement de dénomination (anciennement, « la pollution des lacs, des rivières et des mers »), la pollution de l'eau chute de 17 points (49 %). Depuis lors, la moyenne est de 57 % (2019-2022).

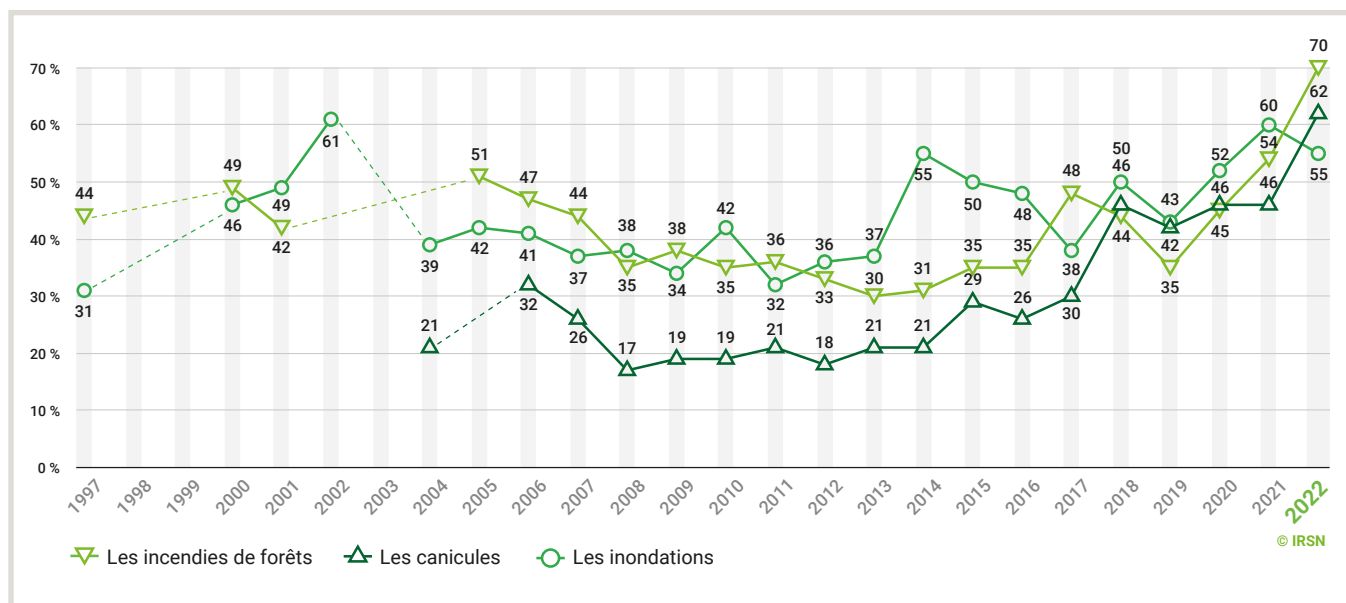


Retrouvez toutes les réponses des Français sur la perception des risques dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION
N°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

Sous-taux réponses « élevés » (réponses « très élevés » et « élevés ») pour « les inondations », « les incendies de forêts » et « les canicules ». Évolution des résultats 1997-2022 (en %)



La part des Français associant un niveau de risque « élevé » aux retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl connaît cette année la plus forte hausse depuis 2014 (39 %, +5 points). Cette variation peut s'expliquer par les inquiétudes liées au conflit russo-ukrainien et la situation inquiétante de la centrale Zaporijia déjà évoquée dans la partie 1. À cet égard, parmi les Français ayant affirmé être préoccupés par le risque d'accident concernant une centrale nucléaire en Ukraine (cf. partie 1), 49 % perçoivent ces retombées radioactives comme un risque élevé.

Le radon dans les habitations, cette année encore, est le risque qui récolte le moins de réponses « élevés » (19 %).

Il ressort également qu'une part significative des Français « ne sait pas » qualifier les risques liés à la présence du radon dans les habitations (27 %), aux nanoparticules (17 %) et aux perturbateurs endocriniens (12 % en moyenne ; 21 % pour les moins de 35 ans et 9 % pour les plus de 34 ans). S'agissant du radon, la proportion de « ne sait pas » se réduit néanmoins puisqu'elle culminait à 52 % en 2001. S'agissant des perturbateurs endocriniens, on peut considérer que les effets de la mise en application depuis janvier 2022 du décret sur la « mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit » ne sont pas encore perceptibles.

Les risques individuels

Le cancer (76 %, 1^e position), la drogue (64 %, 4^e position) et le tabagisme (63 %, 5^e position) figurent toujours parmi les risques perçus comme les plus élevés, malgré un score en baisse de 5 points dans les deux derniers cas par rapport à 2021. Plus généralement, on constate en 2022 des scores concernant les risques liés aux addictions en baisse par rapport aux scores moyens enregistrés jusqu'à présent : -3 points pour la drogue, -11 points pour le tabagisme, -8 points pour l'alcool (56 % en 2022).

La prévention des addictions chez les plus jeunes pourrait permettre d'expliquer les baisses concernant le niveau de risque associé aux addictions. Une étude sur les addictions, réalisée par IPSOS en avril 2022 pour la Macif, indique que 80 % (+4 points par rapport à 2021) des Français âgés de 16 à 30 ans affirment avoir lu ou entendu, au cours des 12 derniers mois, des messages d'information et de sensibilisation et que 65 % affirment qu'ils leur ont permis de prendre conscience de certains dangers (+7 points).

La perception des risques liés aux addictions diffère néanmoins selon l'âge. Les « 65 ans et plus » sont 72 % à percevoir le niveau de risque lié à la drogue comme élevé contre 58 % pour les « 25-34 ans ». Les « 18-24 ans » ont une vision plus proche des « 65 ans et plus » (69 %). Les « 18-34 ans » perçoivent davantage les risques de tabagisme (73 %) et d'alcool (66 %) comme élevés que les plus de 34 ans (respectivement 60 % et 53 %).

Les accidents domestiques (38 %) et le sida (27 %) restent les risques individuels perçus comme les moins élevés ; le sida atteint à cet égard son niveau le plus bas depuis le début de l'historique en 1997 (année correspondant également au score le plus élevé obtenu, 69 %).

Les risques radiologiques ou nucléaires

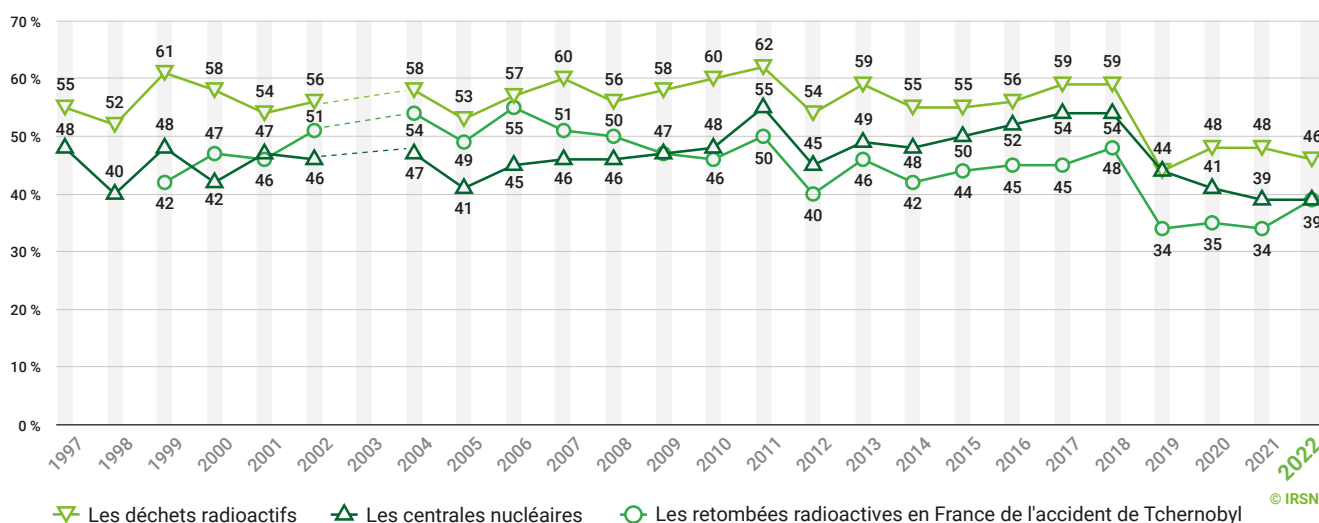
Pour la quatrième année consécutive, les niveaux de risque associés à l'industrie nucléaire sont inférieurs à 50 %, bien en-dessous des scores moyens enregistrés jusqu'en 2018, ce qui situe ces risques en 15^e position pour les déchets radioactifs (46 %, -2 points) et 19^e position pour l'exploitation des centrales nucléaires (39 %).

En fin de classement se retrouvent, comme chaque année, les risques associés au nucléaire médical et à la radioactivité naturelle. Cela concerne la réalisation de radiographies médicales (21 %, +1 point), les accidents de radiothérapie (20 %, +2 points) et la présence de radon dans les habitations (19 %), risque déjà abordé avec les pollutions diffuses.

QUESTION N°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

Sous-totaux réponses « élevés » (réponses « très élevés » et « élevés ») pour « les déchets radioactifs », « les centrales nucléaires » et « les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl »
Évolution des résultats 1997-2022 (en %)



Les risques perçus pour soi et ses proches

Depuis 2021, le Baromètre de l'IRSN étudie la perception des risques sous un deuxième angle : en interrogeant cette fois-ci les Français sur le niveau de risque des différentes situations pour eux-mêmes et leurs proches. Le constat est le même que l'an passé, tous les risques sans exception sont perçus comme moins élevés pour « soi et

ses proches » que pour les « Français en général ». Une piste d'analyse à explorer est celle du biais d'optimisme (Weinstein, 1980)⁽¹⁾ qui peut se définir comme la tendance des individus à croire qu'ils ont plus de chance qu'autrui de vivre des événements positifs et moins de chance d'en vivre des négatifs.

1. Weinstein, N. D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39(5), 806-820.

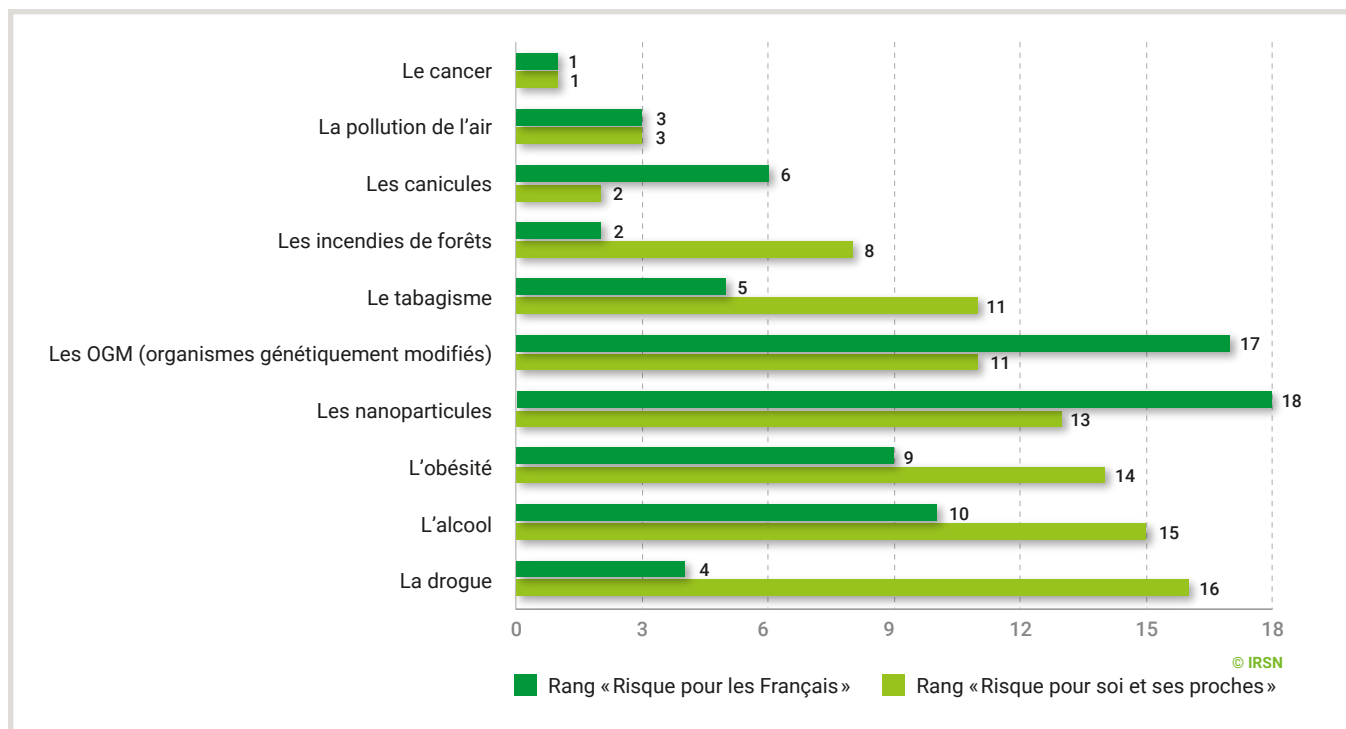
QUESTION
N°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

Novembre 2022 – Rang des réponses « élevés » (réponses « très élevés » et « élevés ») pour 10 situations sur les 32 proposées (classement avec ex aequo)

QUESTION
N°2

« Et pour vous-même et vos proches, dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques sont... »



Ces différences de perception varient, en amplitude, selon les risques, allant de 5 points de différence pour le radon dans les habitations à 41 points pour la drogue.

Le cancer demeure à la première position avec 48 % de réponses « élevés » (76 % pour les Français en général), la pollution de l'air à la 3^e place avec 45 % (71 % pour les Français) et le radon dans les habitations à la dernière avec 14 % (19 % pour les Français).

Les tendances sur la perception des risques constatées pour les « Français en général » se retrouvent à l'échelle de « soi et ses proches », mais avec une amplitude moindre. Ainsi, la perception des risques associés aux pandémies est en baisse de 9 points par rapport à 2021 pour « soi et ses proches » alors qu'elle est en baisse de 12 points pour « les Français en général ». Le terrorisme perd 6 points par rapport à 2021 pour « soi et ses proches » et 11 points pour « les Français en général ». Enfin, certains risques climatiques (« canicules » et « incendies ») gagnent en moyenne 11 points cette année pour « soi et ses proches » contre 16 points pour « les Français en général ».

Les médias jouent un rôle important dans la diffusion de l'information auprès du public. Lorsque les individus répondent pour « les Français en général », ils pourraient

davantage mobiliser des informations issues des médias que lorsqu'ils répondent pour « soi et ses proches ». Outre le biais d'optimisme vu précédemment, il serait intéressant de s'interroger sur l'influence des médias dans la perception des risques chez les Français.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur la perception des risques pour soi et ses proches dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

Les risques climatiques

Contrairement aux réponses données pour « les Français en général », les canicules sont considérées comme plus risquées pour « soi et ses proches » : elles arrivent ainsi en 2^e position (47 %) alors qu'elles se trouvent en 6^e position pour « les Français en général » (62 %). Les incendies de forêts sont en revanche relégués à la 8^e place pour « soi et ses proches » (36 %).

L'expérience personnelle apparaît comme un facteur intéressant à étudier pour expliquer ces différences de perception. En effet, les Français ont été en grande majorité confrontés à la canicule de l'été 2022 qui a touché toute la France alors que les incendies de forêts n'auront touché que certaines régions.

Les risques individuels : le cas des sujets facteurs de stigmatisation

La drogue, en quatrième position des risques à l'échelle des « Français en général » (64 %), est perçue comme nettement moins risquée pour « soi et ses proches » (23 %) et passe à la 16^e place. Le tabagisme chute de la 5^e place pour « les Français en général » (63 %) à la 11^e place pour « soi et ses proches » (31 %). Même constat pour l'alcool, qui passe de la 10^e place « en général » (56 %) à la 15^e place pour « soi et ses proches » (25 %).

L'écart entre la perception pour « soi et ses proches » et celle pour « les Français en général » en ce qui concerne les produits addictifs peut s'expliquer par la stigmatisation qui touche les consommateurs de ces produits.

L'obésité, également facteur de stigmatisation, se positionne à la 14^e place pour « soi et ses proches » (26 %) et à la 9^e place pour « les Français en général » (58 %).

Les pollutions diffuses : des risques plus haut dans le classement pour « soi et ses proches »

On observe pour les risques associés aux pollutions diffuses une tendance inverse. Si le pourcentage de réponses « élevés » reste plus bas (36 % en moyenne de réponses « élevés » contre 56 % en moyenne pour les Français en général), les pollutions diffuses se situent en moyenne 3 places plus haut dans le classement « pour soi et ses proches » que pour les « Français en général ». Les OGM (31 %) en 17^e position des risques pour « les Français en général » se positionnent à la 11^e place pour « soi et ses proches » et les nanoparticules (27 %) passent de la 18^e à la 13^e place.

Le niveau d'information ressenti des Français

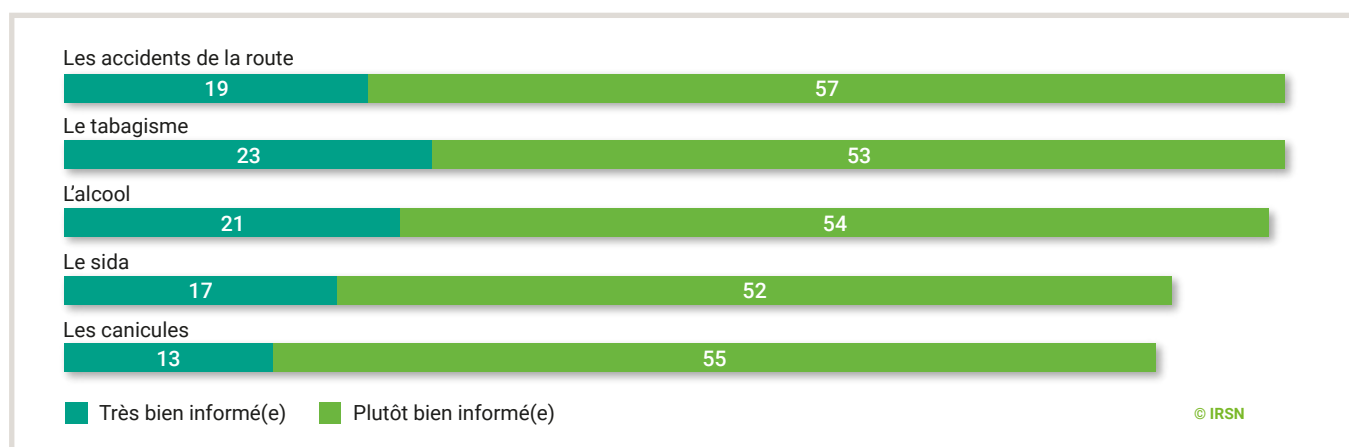
Cette année, pour la première fois, le Baromètre s'intéresse au niveau d'information ressenti des Français quant aux situations à risque interrogées. Dans cette partie, le sentiment d'être bien informé et le niveau d'information

ressenti feront référence aux réponses « très bien informé » et « plutôt bien informé » tandis que le sentiment d'être mal informé renverra aux réponses « très mal informé » et « plutôt mal informé ».

QUESTION N°4

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

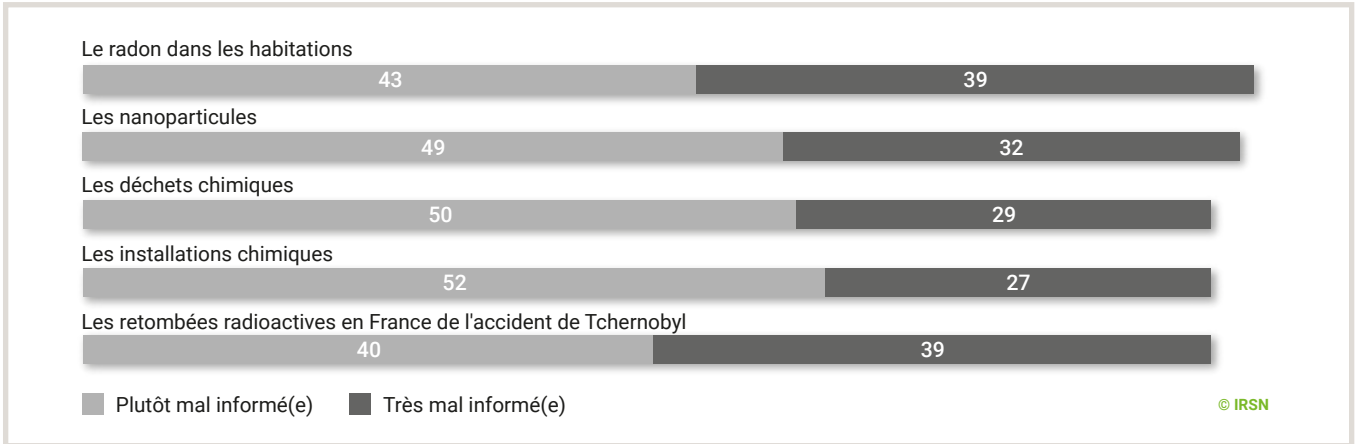
Novembre 2022 (en %)



QUESTION N°4

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2022 (en %)



QUESTION N°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

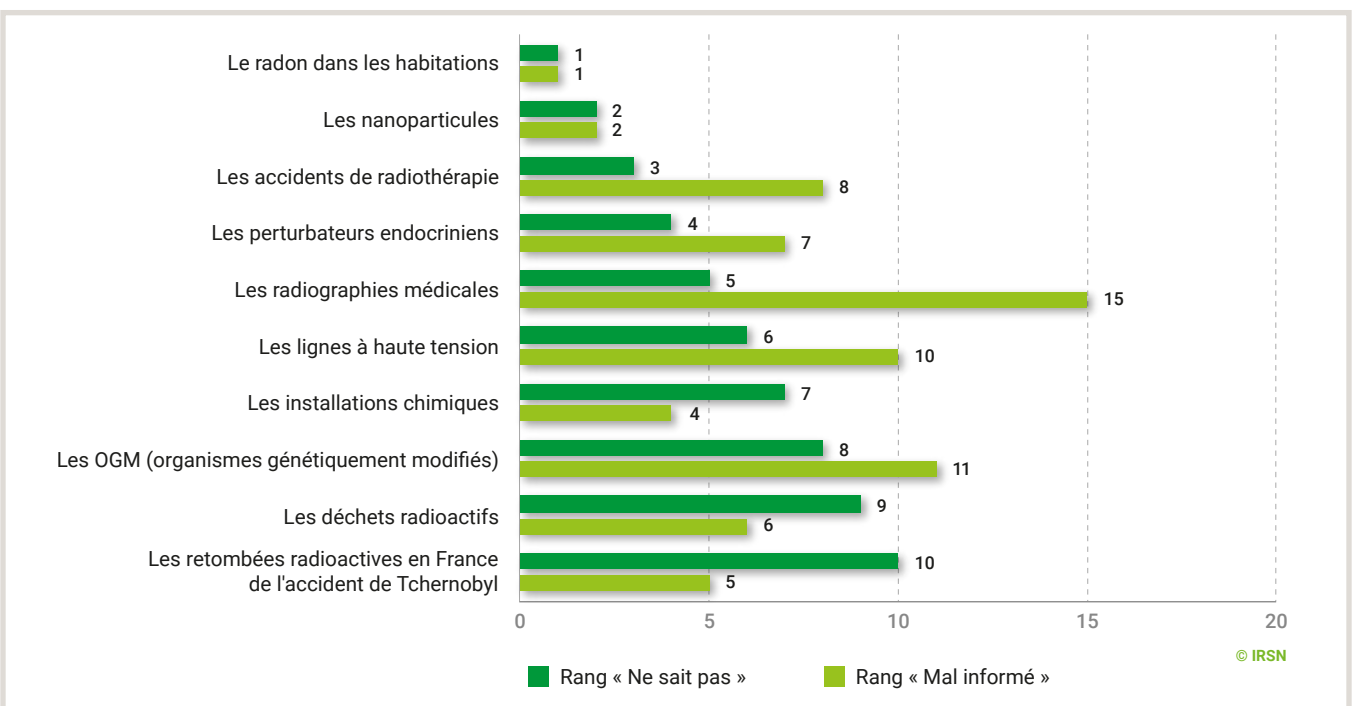
Rang des réponses « ne sait pas »

Novembre 2022 – Rang des réponses pour 10 situations sur les 32 proposées (classement avec ex aequo)

QUESTION N°4

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Rang de réponses « mal informé » (réponses « très mal informé » et « mal informé »)





Retrouvez toutes les réponses des Français sur le niveau d'information ressenti dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irs.fr>

En général, la majorité des Français s'estime mal informée concernant les situations à risque interrogées (56 %). Plus précisément, ils sont 37 % à se sentir « plutôt mal informés », 19 % « très mal informés » et seulement 8 % « très bien informés ».

Les risques individuels

Les risques individuels représentent le domaine de risque pour lequel les Français se sentent le mieux informés avec un niveau d'information ressenti moyen de 66 % pour l'ensemble de ces risques. Le tabagisme et les accidents de la route sont les risques pour lesquels les Français se sentent les mieux informés (76 %), avec respectivement 23 % et 19 % de réponses « très bien informé ». L'alcool arrive ensuite (75 %), avec 21 % de réponses « très bien informé ». Les étudiants sont 86 % à se sentir bien informés concernant les risques liés à la consommation d'alcool.

Viennent ensuite le sida (3^e place, 69 %), l'obésité (5^e place, 67 %), le cancer (6^e place, 65 %), la drogue et les accidents domestiques (7^e place, 64 %) et la sécurité des produits alimentaires (12^e place, 40 %).

Les risques climatiques

Le niveau d'information ressenti est très variable en fonction des risques considérés. En effet, le niveau d'information ressenti est élevé pour les canicules (4^e position, 68 %, dont 13 % de réponses « très bien informé ») et les incendies de forêts (7^e position, 64 %), probablement en écho aux événements de l'été 2022. Les scores sont un peu moins élevés concernant les inondations (8^e place, 54 %) et surtout les submersions marines (11^e place, 41 %).

Les pollutions diffuses

Les pollutions diffuses sont les risques pour lesquels les Français (72 %) se sentent les moins bien informés. Selon cet angle, le radon dans les habitations occupe la tête du classement (82 %), dont 39 % de réponses « très mal informé ». Les nanoparticules arrivent en seconde place (81 %) et recensent 32 % de réponses « très mal informé ». En troisième place, les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl recueillent 79 % dont 39 % de réponses « très mal informé ». On retrouve ensuite les perturbateurs endocriniens (5^e place, 76 %), la pollution des sols (7^e place, 74 %), les lignes à haute tension (8^e place, 72 %), les OGM (9^e place, 71 %), les pesticides (10^e place, 68 %), la pollution de l'eau (11^e place, 65 %), la pollution sonore (13^e place, 62 %) et enfin la pollution de l'air (16^e place, 56 %).

Nous constatons que le sentiment d'être mal informé concerne des situations ayant recueilli un fort taux de réponses « ne sait pas » à la question sur la perception du niveau de risque. Ainsi, le radon dans les habitations est le risque qui recueille le plus de réponses « mal informé » (82 %) et de réponses « ne sait pas » (27 %) à la question sur la perception des risques, ce qui le place en première position pour ces deux classements. La seconde place, pour ces deux mêmes classements, est occupée par les nanoparticules avec 81 % de réponses « mal informé » et 17 % de réponses « ne sait pas ».

Dans une étude basée sur les résultats du Baromètre de « Santé publique France 2019 », on peut lire que la perception du risque diffère significativement selon le sentiment d'information pour certains risques sanitaires et que « les personnes bien informées déclarent plus souvent un niveau de risque élevé [...] pour les perturbateurs endocriniens ».

La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

La confiance accordée par les Français aux autorités pour leurs actions de protection des personnes pour les 32 situations à risque reste faible avec un score moyen de 26 % de réponses « oui » (« oui, tout à fait » et « oui, plutôt »). Le score oscille en fonction des situations considérées

entre 16 % et 40 %. Le sida (-1 point) et les radiographies médicales (+4 points) présentent le score de confiance le plus élevé avec 40 % de réponses positives. Ils sont suivis par le terrorisme (37 %, -1 point) et les accidents de la route (36 %, -2 points). En bas du classement, on retrouve,

à égalité, la pollution des sols, le radon dans les habitations et les perturbateurs endocriniens (17%) et enfin les nanoparticules (16%).

Au vu d'un niveau de confiance bas, il semble également important d'analyser l'« indécision » et la « défiance » que les Français peuvent avoir à l'égard des autorités pour leurs actions de protection des personnes pour ces 32 situations à risque. Dans cette partie, les termes « indécision » et « défiance » renvoient aux doutes des Français quant à la capacité des autorités à les protéger des situations à risque. L'« indécision » correspond aux Français ayant répondu « ni confiance, ni pas confiance » dont la part de doute qui les habite à ce sujet est moins importante que ceux ayant répondu « non » (« non, plutôt pas » et « non, pas du tout ») représentant la « défiance ».

Le taux d'« indécision » est plus important avec un score moyen de 34 % allant de 25 % à 52 %. Le radon dans les habitations (52%), les accidents domestiques (43%) et les nanoparticules (42%) récoltent les scores « d'indécision » les plus élevés.

La « défiance » est encore plus marquée avec un score moyen de 39 % avec une plage de variation de 24 % à 53 %. Les pesticides (53%) restent le domaine de risque qui suscite le niveau de « défiance » le plus haut, suivis, à égalité (51%), de la drogue et de la pollution des sols.

La confiance dans les autorités pour les risques individuels reste inférieure aux tendances historiques

Le niveau de confiance dans la capacité des autorités à protéger la population à l'égard des risques individuels

persiste à des niveaux inférieurs aux tendances historiques. Le sida (40%) observe un écart de 7 points par rapport à sa moyenne observée depuis 1997. L'obésité, en retrait de 4 points cette année, obtient un score de confiance de 22% alors que sa moyenne depuis 2004 est de 31%. Les accidents domestiques remontent à 29% mais restent largement inférieurs à leur moyenne de 38% enregistrée depuis 2004.

Une baisse de confiance dans les autorités confirmée pour les risques climatiques

Le dérèglement climatique est devenu, depuis quelques années, une préoccupation majeure pour les Français. En 2022, les pourcentages des risques perçus pour les canicules et les incendies de forêts ont connu une forte augmentation (+16 points). Parallèlement, pour ces mêmes risques, la confiance dans les autorités continue de diminuer. Le taux de confiance pour la gestion des canicules chute de 6 points et atteint 24%. Il s'agit du score le plus bas depuis 2004, loin de la moyenne historique de 42%. Il en va de même pour la gestion des incendies de forêts avec un niveau de confiance historiquement bas (35%, -3 points), loin de la moyenne enregistrée depuis 2000 (48%).

En revanche, la confiance dans les autorités pour la gestion des risques climatiques liés à l'eau reste stable: les inondations récoltent 25% de réponses positives (-1 point par rapport à 2021) et les submersions marines restent à 23%.

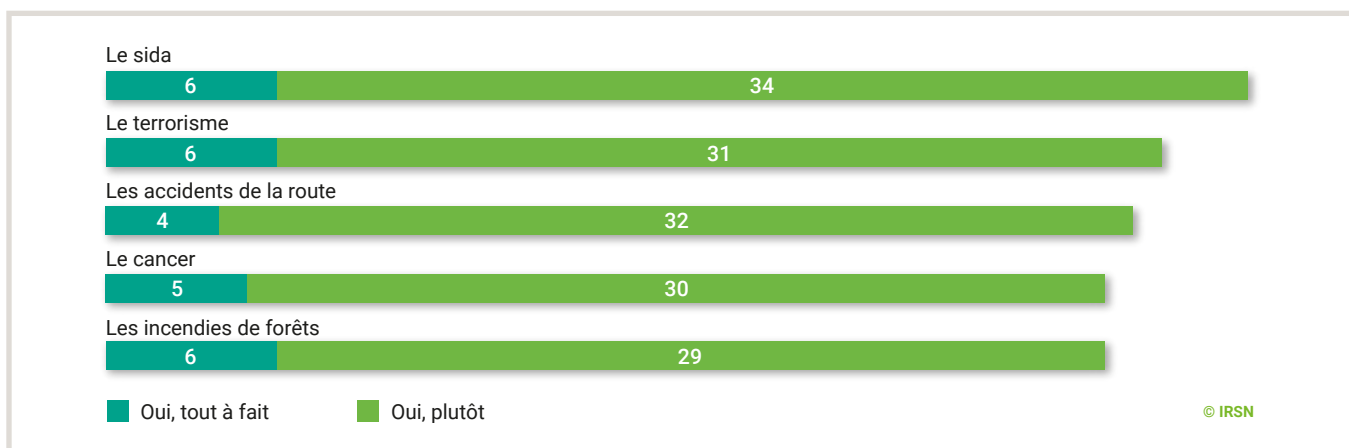


Retrouvez toutes les réponses des Français sur la confiance accordée aux autorités pour la protection des personnes face aux risques dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°3

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

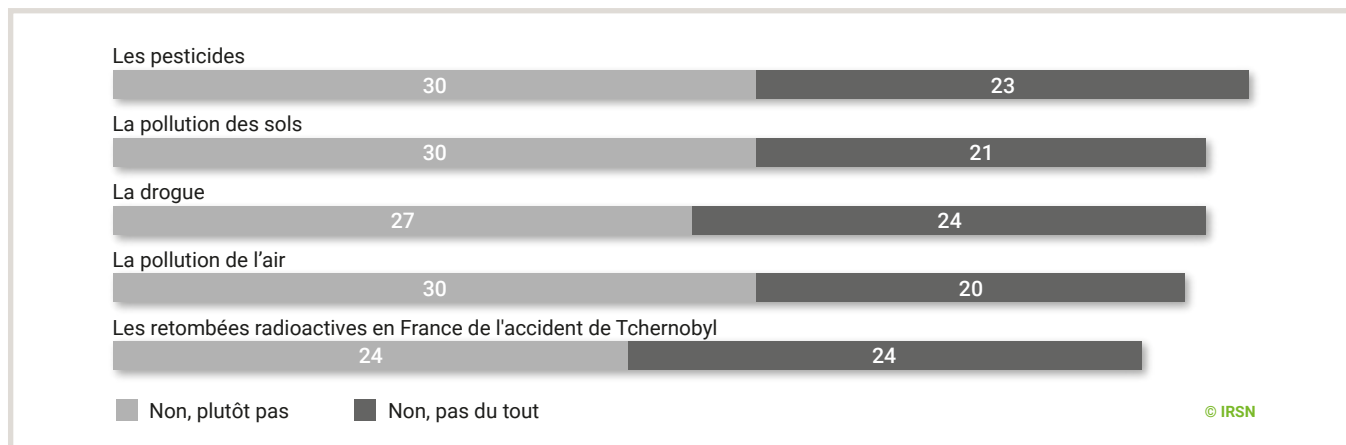
Novembre 2022 (en %)



QUESTION
N°3

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

Novembre 2022 (en %)



Une confiance dans les autorités plus importante pour les risques nucléaires que chimiques

Cette année, la confiance dans les autorités pour les actions de protection concernant les risques liés aux activités chimiques et nucléaires est en hausse.

La confiance pour la gestion des risques liés aux installations chimiques (25 %, +2 points) reste néanmoins inférieure à celle concernant les centrales nucléaires (35 %, +2 points par rapport à 2021) qui a augmenté de 6 points ces deux dernières années.

Pour la gestion des risques associés aux déchets industriels, le constat est le même : la confiance des Français dans les actions de protection des autorités (22 %, +2 points) est inférieure à celle concernant les déchets radioactifs (25 %, +2 points).

Concernant les risques associés aux usages médicaux du nucléaire, la confiance des Français reste élevée, avec un score de 40 % pour les radiographies médicales (première place en termes de confiance) et de 31 % pour la gestion des accidents de radiothérapie.

La confiance des Français pour ce qui concerne la gestion des risques associés au radon dans les habitations continue de baisser (-17 points depuis 2020) au profit d'une forme d'indécision : la majorité des Français répond « ni confiance, ni pas confiance » (52 %), ce qui fait écho à l'indécision également observée pour la perception de ce même risque.

Une défiance concernant les actions de protection associées aux pollutions diffuses

Avec un taux de confiance moyen de 20 %, les Français peinent à être convaincus par les actions de protection des autorités concernant les pollutions diffuses. Les Français sont davantage « défiant » (44 % en moyenne) qu'indécis (« ni confiance, ni pas confiance » : 34 %).

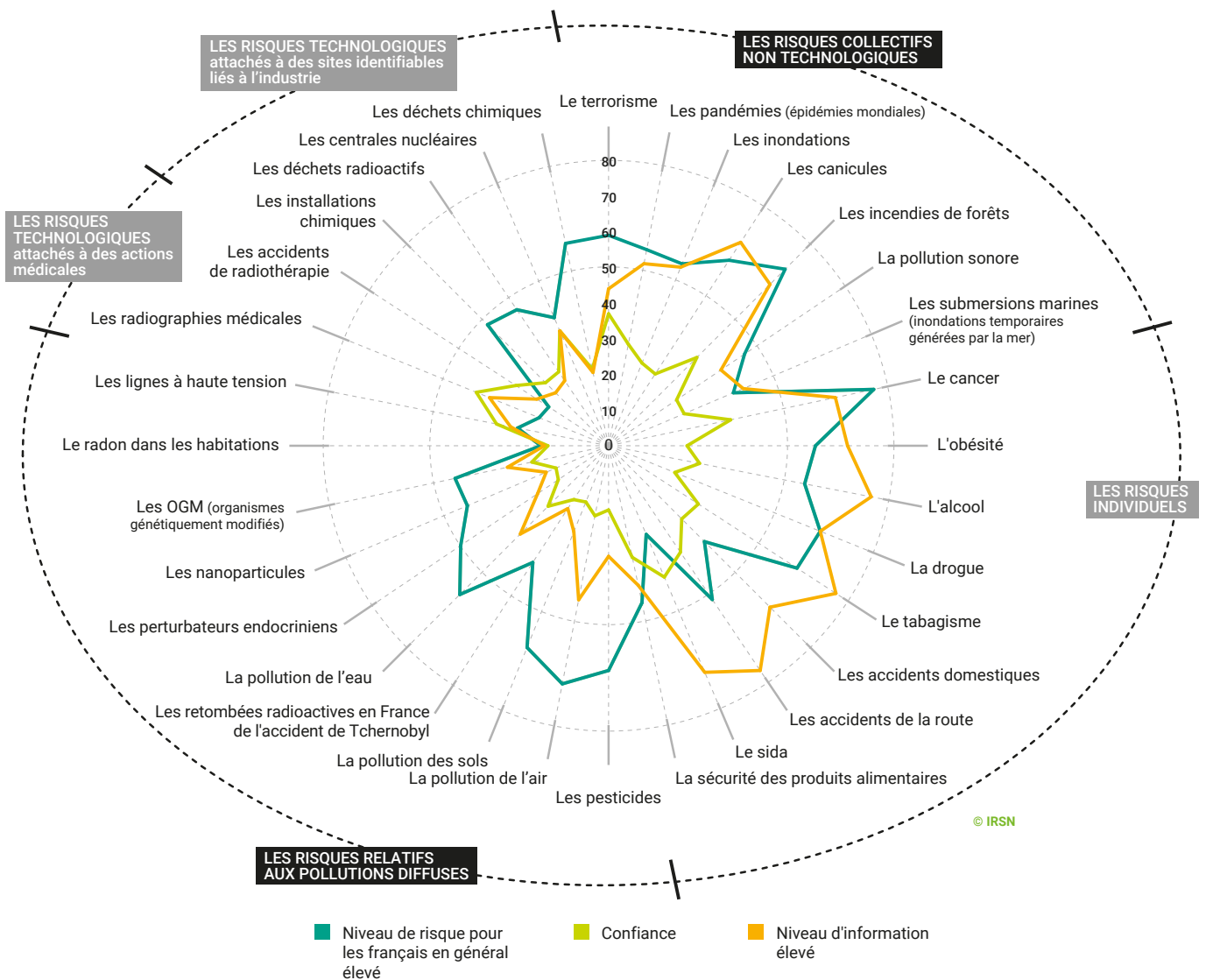
Comme en 2021, le sujet des pesticides suscite la plus grande défiance (53 %, -2 points). La gestion de la pollution de l'air (50 %) à la 3^e place dépasse son score moyen de « défiance » enregistré depuis 1997 (46 %). La gestion de la pollution sonore (41 %) s'écarte également de sa moyenne de 36 %, établie depuis 1998.

Panorama des situations à risque

QUESTION N°1 QUESTION N°3 QUESTION N°4

« Représentation de 32 situations à risque selon trois dimensions

Novembre 2022 (en %)



L'acceptabilité des installations

L'acceptabilité déclarée de vivre près d'installations industrielles, d'infrastructures ou de zones exposées aux risques naturels reste faible malgré une légère hausse globale de 2 points en moyenne.

Après une chute de 10 points en 2021, l'acceptabilité des parcs éoliens revient, cette année, à la première place avec 38 % (+7 points). Elle reste néanmoins inférieure à la moyenne de 45 % enregistrée depuis 2008 et qui s'élevait à 50 % sur la période 2008-2017. Ce chiffre est en accord avec celui relevé par l'enquête « Attitude des Français à l'égard de la qualité de l'air et de l'énergie » en 2022 qui indique que 36 % des Français accepteraient l'installation « à moins d'un kilomètre » d'« un parc de 5 à 10 éoliennes », en augmentation de 2 points par rapport à 2021. Les moins de 35 ans sont 43 % à accepter de vivre près d'un parc éolien contre 36 % des plus de 34 ans.

L'acceptabilité des antennes relais pour téléphones portables est à égalité en première place (38 %, +2 points), légèrement supérieure à la moyenne de 36 % établie depuis 2002.

Malgré la hausse historique du niveau de risque perçu pour les incendies de forêts, vivre près d'une zone forestière exposée au risque d'incendie (35 %) arrive en deuxième place.

La troisième place (25 %) est occupée par les lignes à haute tension (+2 points) et le stockage géologique de CO₂ qui a été introduit pour la première fois cette année.

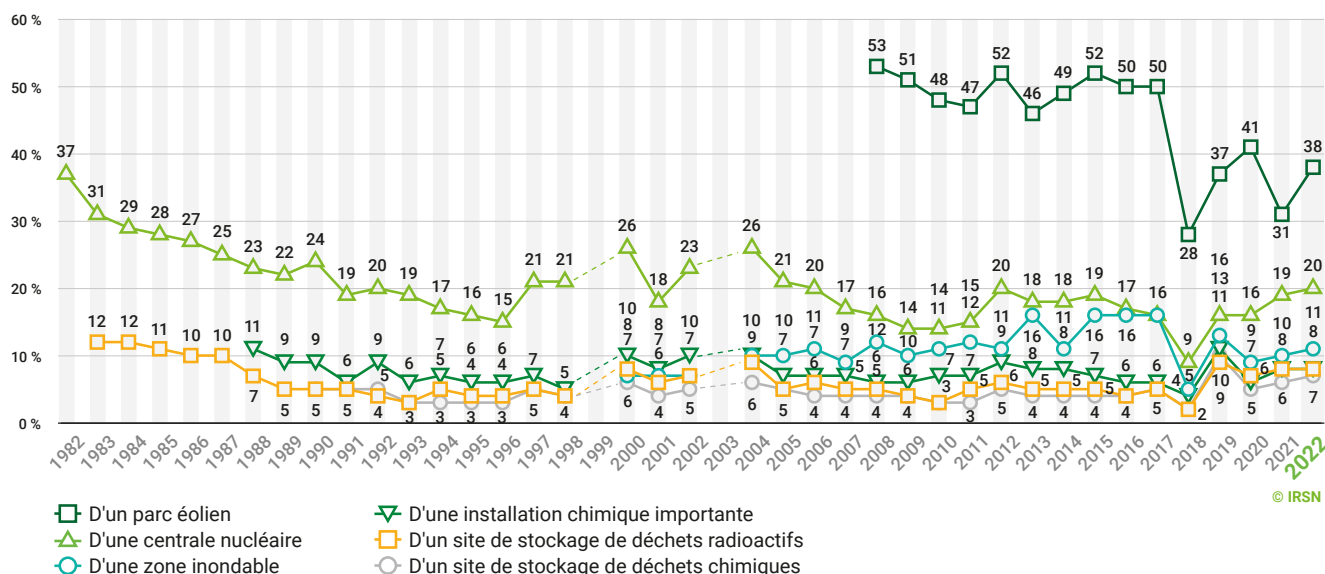
L'acceptabilité pour les zones inondables (11 %, +1 point par rapport à 2021) et pour les zones sismiques (19 %, +2 points) restent relativement proches de leur moyenne historique enregistrée depuis 2000, respectivement 11 % et 18 %.

Avec 20 % de réponses favorables, les centrales nucléaires se situent à leur niveau le plus élevé depuis 2012, dépassant légèrement leur moyenne de 19 % établie depuis 1990. Depuis 2019, l'acceptabilité des centrales nucléaires est en hausse avec une augmentation totale de 11 points sur 4 ans. Les plus de 65 ans sont 28 % à accepter de vivre près d'une centrale nucléaire contre 18 % des moins de 65 ans.

Enfin, les dernières places du classement restent relativement stables. La 11^e place est partagée entre les sites de stockage de déchets radioactifs et les installations chimiques importantes (8 %) tandis que la 12^e est occupée par les décharges d'ordures ménagères et les sites de stockage de déchets chimiques (7 %).

Retrouvez toutes les réponses des Français sur l'acceptabilité des installations dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°5 « Accepteriez-vous de vivre près... ? »
Évolution des réponses « oui » 1982-2022 (en %)



4 PARTIE

LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET LA SÛRETÉ

L'opinion favorable des Français pour l'énergie nucléaire se renforce encore cette année. L'indépendance énergétique représente, pour les Français, le principal argument en sa faveur tandis que la production de déchets radioactifs reste l'argument principal contre, malgré une baisse. L'énergie nucléaire est l'énergie perçue la plus positivement par les Français juste après l'énergie solaire.

43 – 48

L'opinion des Français sur l'énergie nucléaire

50 – 51

Les Français et la sûreté nucléaire

48 – 49

L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs

52 – 53

La compétence et la crédibilité des intervenants du nucléaire

L'opinion des Français sur l'énergie nucléaire

L'année 2022 a été marquée par l'annonce du Président de la République (Belfort, le 10 février) du lancement de six nouveaux EPR d'ici à 2035 et potentiellement de huit supplémentaires à l'horizon 2050. La prolongation, au-delà de cinquante ans, de la durée d'exploitation des réacteurs nucléaires actuellement en service est également à l'étude. Dans ce contexte, l'étude de la perception qu'ont les Français de l'énergie nucléaire revêt une importance toute particulière.

Les Français sont de plus en plus favorables à l'énergie nucléaire

Les Français n'ont jamais été aussi favorables à l'énergie nucléaire: ils sont désormais un sur deux (50%) à déclarer qu'« il faut continuer à construire des centrales nucléaires ». Ce score surpasse de 6 points le record qui avait été établi en 2021 (44%) et représente plus du double de la moyenne établie depuis 1977 (24%).

Cependant, cette opinion n'est pas partagée de la même manière par l'ensemble de la population. En effet, 76% des Français considérant les centrales nucléaires comme un risque « quasi-nul ou faible » estiment qu'« il faut continuer à

construire des centrales nucléaires » contre 35% pour ceux les percevant comme un risque « élevé ». Selon l'angle politique, 70% des Français se déclarant « à droite » affirment qu'« il faut continuer à construire des centrales nucléaires » contre 38% seulement pour ceux se déclarant « à gauche ». La guerre en Ukraine et ses conséquences divisent également les Français: 62% de ceux ayant répondu, dans le contexte de la guerre en Ukraine, être préoccupés par l'incertitude des approvisionnements en énergie pensent qu'« il faut continuer à construire des centrales nucléaires » contre 40% pour ceux qui ont répondu, à cette même question, être préoccupés par « le risque d'attaque contre la France ».

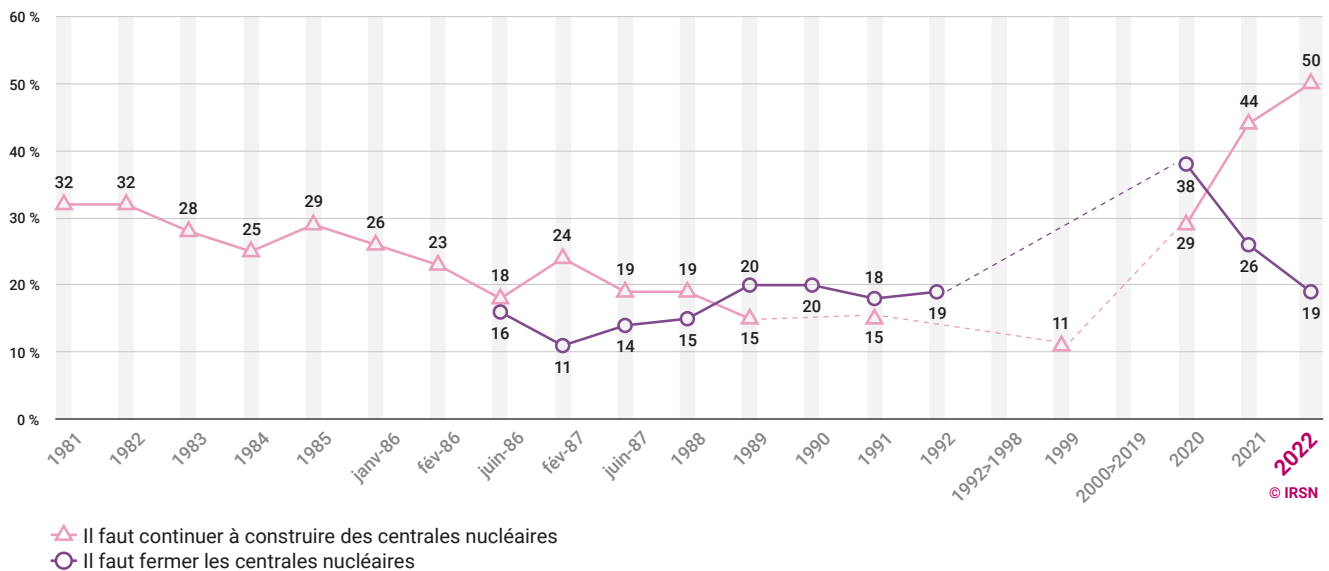
À l'inverse, les Français considérant qu'il faut « fermer les centrales nucléaires » ne sont plus que 19% alors qu'ils étaient 38% en 2020 et 26% en 2021. Le score obtenu cette année se rapproche de la moyenne enregistrée de 16% sur la période 1986-1992 (question non posée de 1993 à 2019).

Le regard porté a posteriori sur la construction de centrales nucléaires suit cette même tendance en faveur de l'énergie nucléaire. Ainsi, cette année, 65% (+5 points par rapport à 2021) des Français affirment que « la construction des centrales nucléaires a été une bonne chose »,



« Il faut continuer à construire des centrales nucléaires » et « Il faut fermer les centrales nucléaires »

Évolution des réponses « d'accord » 1981-2022 (en %)



tandis que 11 % (-5 points) sont en désaccord. L'adhésion moyenne à cette proposition n'était que de 35 % sur la période 1984-1999. Plus précisément, 42 % des Français (+1 point) estiment que le choix du nucléaire a été « un choix réaliste », tandis que 41 % (+2 points) considèrent qu'il s'agissait d'« un bon choix ». L'historique de cette question témoigne de la tendance de plus en plus favorable à l'énergie nucléaire : sur la période 1988-2000, le score moyen était de 12 % pour la proposition « un bon choix » et 54 % pour « un choix réaliste ». L'écart entre les deux propositions s'est considérablement réduit en 2020 (écart de 19 points) et est quasiment inexistant en 2021 (2 points) et 2022 (1 point).

L'impact des installations nucléaires sur la santé et l'environnement perçu comme plus faible

Les résultats obtenus en 2022 s'inscrivent dans la continuité de ceux obtenus depuis 2019, et qui semblent faire écho à l'opinion de plus en plus favorable des Français

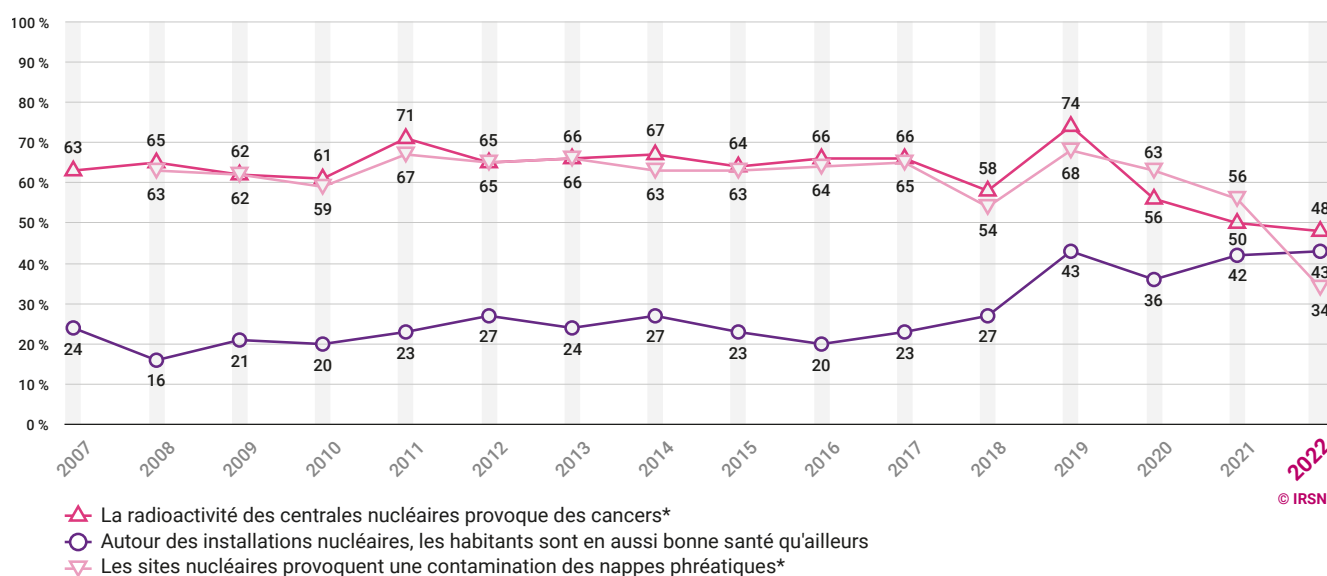
vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Ainsi, sur le plan de l'impact sanitaire, 43 % des Français (+1 point par rapport à 2021) pensent qu'« autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs » ; ce score, relativement stable depuis 2019 se situe largement au-dessus de la moyenne enregistrée entre 2007 et 2018 (23 %). En cohérence, on observe une baisse de la part des Français (48 %, -2 points par rapport à 2021) qui considèrent que « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers »⁽¹⁾ ; ce score se situe en-dessous de la moyenne enregistrée entre 2007 et 2018 (64 %).

Sur le plan de l'impact environnemental, l'évolution de l'opinion apparaît spectaculaire. On note en effet une baisse de 22 points par rapport à 2021 de la part des Français qui considèrent que « les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques » (34 % contre 56 % en 2021). Le score obtenu est historiquement bas, largement inférieur à la moyenne établie depuis 2008 (63 %). Cependant, cette évolution importante s'explique probablement en partie par un changement dans la formulation de la question⁽²⁾ qui, désormais moins équivoque, provoque

QUESTION N°1

« La radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers »,
« Autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs »
et « Les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques »

Évolution des réponses « d'accord » 2007-2022 (en %)



* En 2022, les propositions « les sites nucléaires peuvent provoquer une contamination des nappes phréatiques », « la radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers » ont été modifiées respectivement par « les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques » et « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers ».

1. L'intitulé de l'affirmation « la radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers » a été remplacée par « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers ».
2. La proposition « les sites nucléaires peuvent provoquer une contamination des nappes phréatiques » a été remplacée par « les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques ».

une indécision (réponses « ni d'accord, ni pas d'accord » 41 %, +12 points) et un désaccord (25 %, +10 points) plus important chez les Français.

L'indépendance énergétique, le principal argument en faveur de l'énergie nucléaire

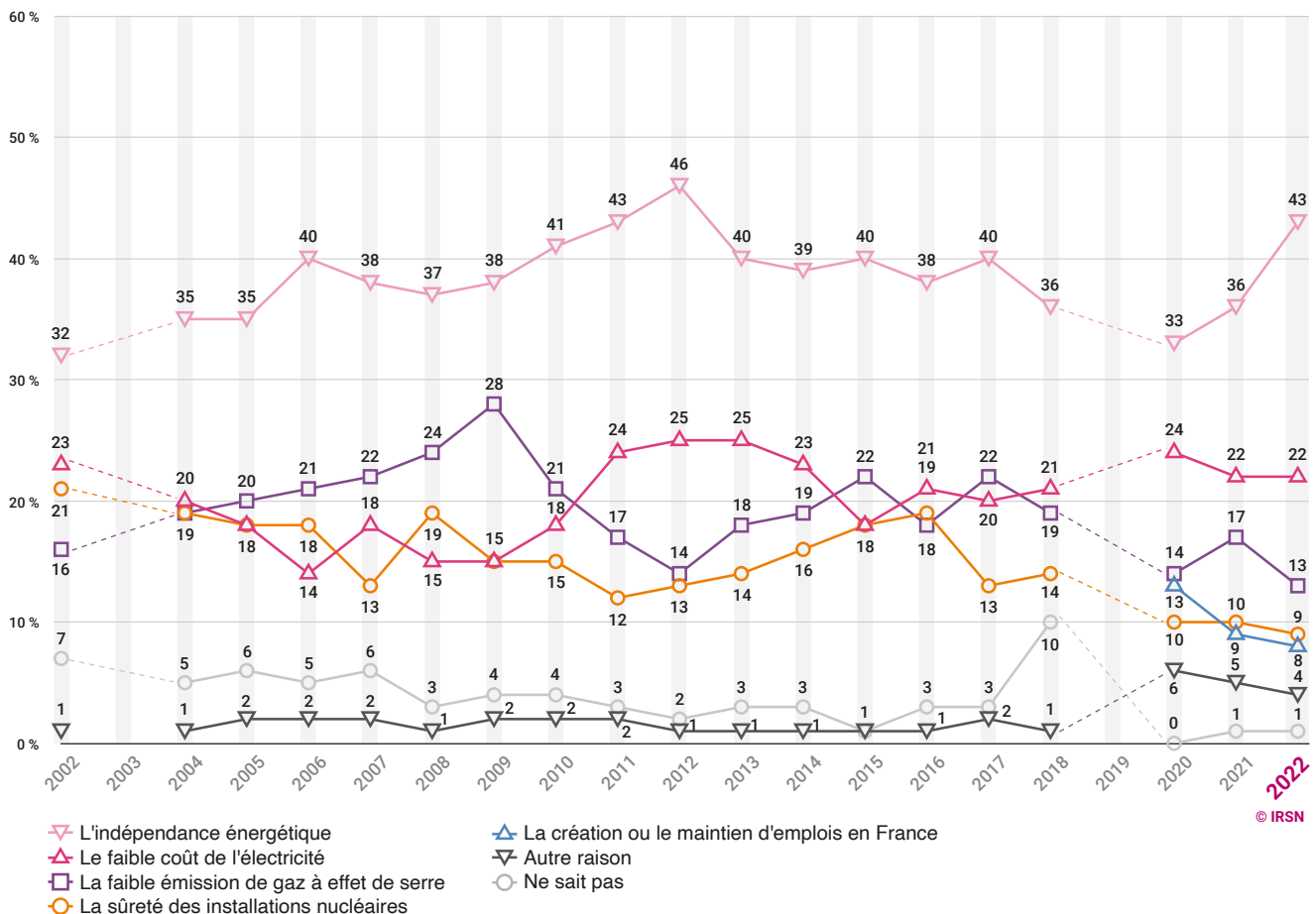
L'« indépendance énergétique » demeure l'argument premier en faveur de l'énergie nucléaire, avec un score de 43 % et enregistre une augmentation de 7 points, atteignant ainsi un record historique (après 46 % en 2012). Selon un sondage IFOP⁽¹⁾, les Français sont 73 % à estimer « l'autonomie et donc l'indépendance énergétique de la France » comme un sujet prioritaire parmi une liste de sujets relatifs à l'énergie.

Les arguments en 2^e et 3^e position sont « le faible coût de l'électricité » (22 %) et « la faible émission de gaz à effet de serre », qui obtient avec 13 % (-4 points), son score le plus faible depuis que la question est posée (2002). En bas du classement, on retrouve « la sûreté des installations nucléaires » (9 %, -1 point) et « la création ou le maintien d'emplois en France » (8 %, -1 point).

Les déchets radioactifs perdent de leur force comme argument contre le nucléaire

Pour la troisième année consécutive, la « production de déchets nucléaires » est considérée par les Français comme l'argument « le plus fort contre le nucléaire » (31 %) malgré un score en baisse de 4 points qui le rapproche

QUESTION N°3 « Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort pour le nucléaire ? »
Évolution des résultats 2002-2022 (en %)



1. IFOP pour IBERDROLA. Mai 2022. Les Français et l'éolien : quelle connaissance, quelles idées reçues ? Et quelles projections pour l'avenir énergétique ?

de sa moyenne établie depuis 2002 (26 %). En deuxième position, le « risque d'accident » est mis en avant par 27 % des Français, score stable depuis 2020 (27 % pour 2020 et 26 % pour 2021) alors qu'il était choisi par 37 % des Français en moyenne auparavant. Il faut néanmoins noter que les personnes qui font état d'une préoccupation pour les risques nucléaires sont 42 % à mettre en avant l'argument du risque d'accident. Il s'agit de la quatrième fois depuis 2002, dont trois consécutivement en 2020, 2021 et 2022, que « la production de déchets nucléaires » recueille davantage de réponses que le « risque d'accident ». Néanmoins, l'écart entre ces deux modalités n'est plus que de 4 points, contre 9 en 2020 et 2021.

À égalité à 13 %, les arguments du « coût du nucléaire » (+1 point) et du « manque de transparence » (+2 points) se partagent la troisième place. En retrait, la « concurrence aux énergies renouvelables » (+1 point) et l'« émission de gaz à effet de serre » (-1 point) recueillent 6 % de citations.

Le nucléaire et les autres sources d'énergie

En 2022, le Baromètre questionne à nouveau les Français sur leurs perceptions des diverses sources d'énergie, tel que cela avait été réalisé entre 2003 et 2018. Dans l'ensemble, l'énergie solaire (26 %) est l'énergie perçue, selon un ensemble de critères, la plus positivement par les Français, suivie de près par l'énergie nucléaire (23 %) et de plus loin par l'énergie éolienne (7 %). Par le passé, l'énergie solaire et l'énergie éolienne séduisaient davantage de Français (respectivement 43 % et 19 %), sur la même base de critères, alors que l'énergie nucléaire en attirait moins (17 %)⁽¹⁾. Il semble que les perceptions aient particulièrement évolué ces dernières années en faveur de l'énergie nucléaire.

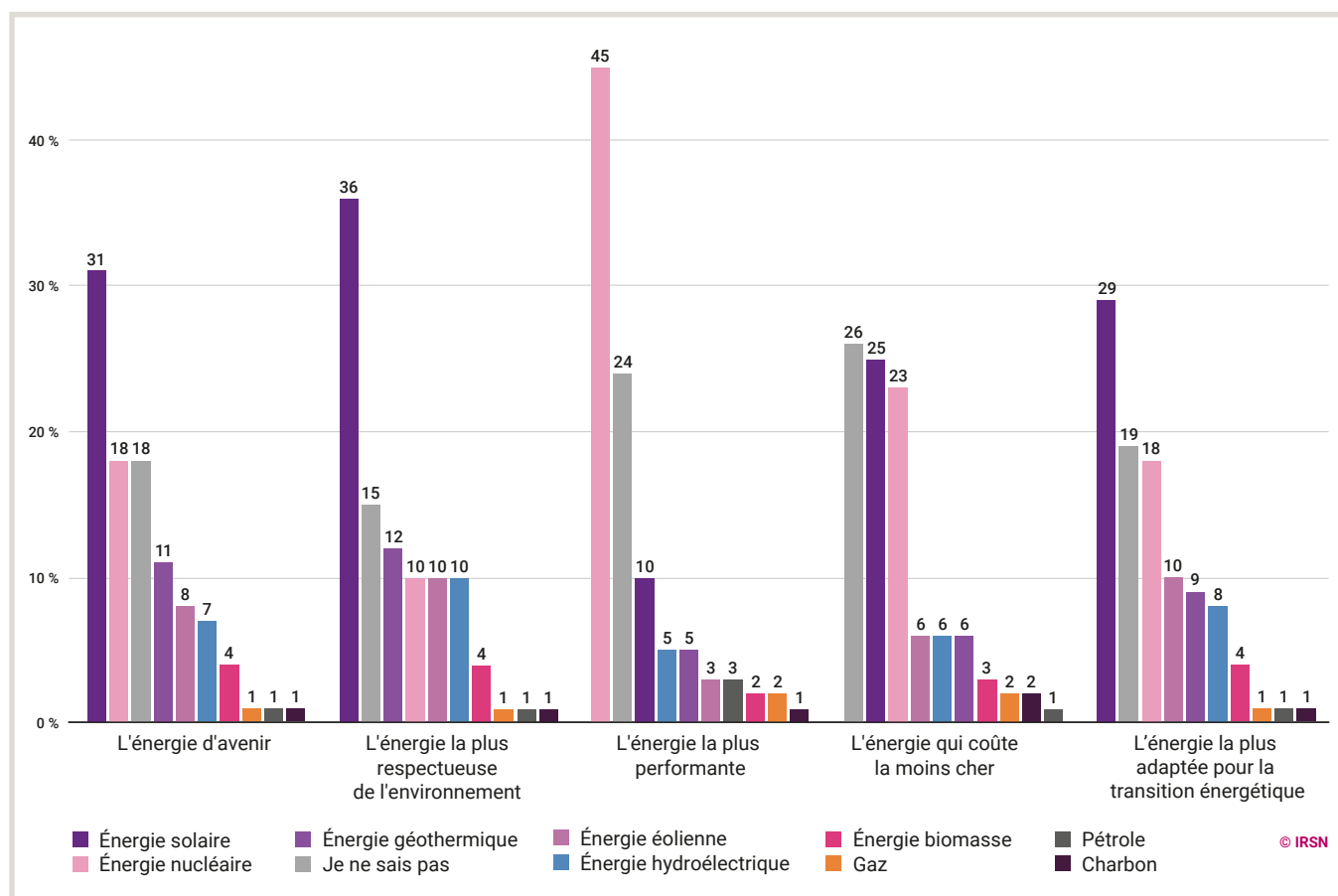


Retrouvez toutes les réponses des Français sur les arguments pour et contre le nucléaire dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°6

« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à... »

Novembre 2022 (en %)



1. Moyenne réalisée sur les scores obtenus entre 2003 et 2018 pour les critères suivants : « l'énergie d'avenir », « l'énergie la plus respectueuse de l'environnement » et « l'énergie la plus performante ».

Si l'on s'intéresse dans le détail aux différents critères considérés, il ressort que, d'après les Français, l'énergie solaire correspond le mieux « à l'énergie d'avenir ». Le score obtenu (31 %) est cependant nettement inférieur à celui obtenu en 2018 (51 %) et aux résultats sur la période 2013-2018 (54 % en moyenne). Vient ensuite l'énergie nucléaire (18 %), qui à l'inverse obtient en 2022 un score supérieur à celui de 2018 (+13 points) et à sa moyenne enregistrée entre 2013 et 2018 (6 %). Cette nouvelle tendance semble faire écho à un sondage réalisé en 2022 par Elabe⁽¹⁾, qui met en avant la volonté des Français de combiner les énergies renouvelables, telle que l'énergie solaire, avec l'énergie nucléaire. D'après cette étude, 60 % des Français (+8 points par rapport à 2021) estiment que la priorité de la politique énergétique de la France dans les années à venir est de « développer les énergies renouvelables et en même temps construire de nouvelles centrales nucléaires pour remplacer les anciennes et rénover les centrales existantes ».

En troisième et quatrième position, on retrouve respectivement l'énergie géothermique (11 %) et l'énergie éolienne qui obtient un score de 8 %, soit une baisse de 11 points par rapport à 2018. Viennent ensuite, en retrait, l'énergie hydroélectrique (7 %), et l'énergie biomasse (4 %). Les énergies carbonées (le pétrole, le gaz et le charbon) arrivent tout en bas du classement avec seulement 1 % des réponses chacune, ce qui signifie que 97 % des Français ne les ont pas considérées comme des énergies d'avenir.

L'énergie solaire est également perçue par les Français comme « la plus respectueuse de l'environnement ». Là encore, le score obtenu (36 %) est largement en baisse par rapport à 2018 (-10 points) et à la période 2013-2018 (53 % en moyenne sur la période). L'énergie géothermique (12 %)

arrive en deuxième position juste devant l'énergie nucléaire (+6 points), l'énergie éolienne (-13 points) et l'énergie hydroélectrique (-1 point) qui obtiennent un score de 10 % chacune.

L'énergie nucléaire est vue en revanche, comme en 2018, comme « l'énergie la plus performante » avec un score de 45 % stable par rapport à la moyenne enregistrée entre 2013 et 2018. Viennent ensuite l'énergie solaire (10 %), l'énergie géothermique (5 %), l'énergie hydroélectrique (5 %, -1 point), l'énergie éolienne (3 %, -8 points par rapport à 2018), le pétrole (3 %, -1 point), l'énergie biomasse (2 %), le gaz (2 %, -2 points) et le charbon (1 %).

En 2022, deux critères ont été ajoutés pour distinguer les sources d'énergie, à savoir « l'énergie qui coûte la moins chère » et « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique ». Pour la première, les Français sont partagés entre l'énergie solaire (25 %) et l'énergie nucléaire (23 %). Pour la seconde, l'énergie solaire est considérée comme la plus adaptée pour 29 % des Français, suivie de l'énergie nucléaire pour 18 % et de l'énergie éolienne pour 10 %.

Enfin, pour l'ensemble des critères, 20 % en moyenne des Français ont répondu « ne sait pas ». Cela suggère qu'une part importante des Français reste indécis quant à différencier les sources d'énergie.

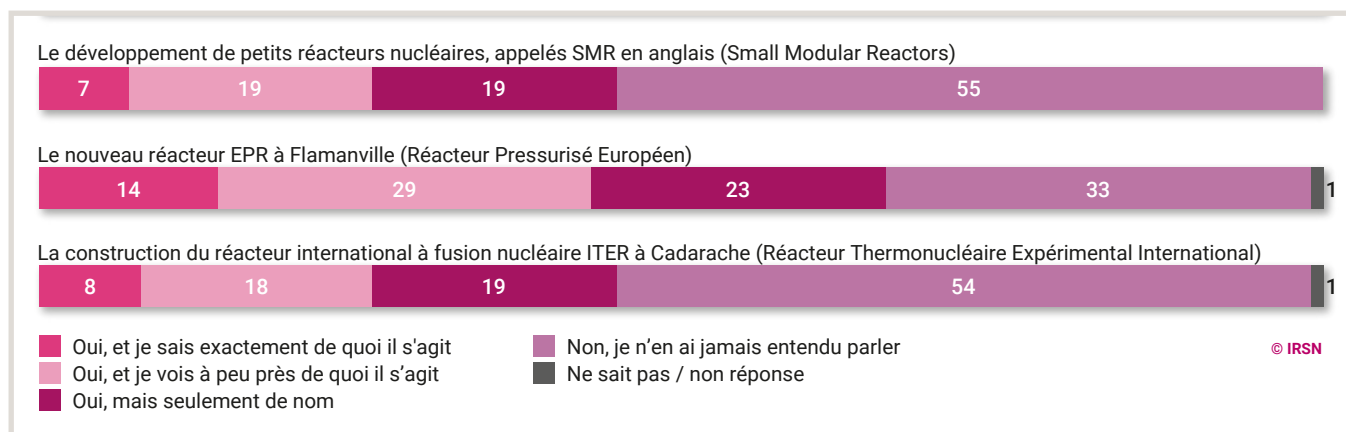
La connaissance des réacteurs

Le discours de Belfort concerne essentiellement des nouveaux réacteurs de type EPR. À ce sujet, les Français sont 66 % à avoir déjà entendu parler de l'EPR à Flamanville, actuellement en construction et 43 % savent « de quoi il s'agit », tandis que 23 % connaissent seulement de nom.

QUESTION N°12

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants ? »

Novembre 2022 (en %)



1. Sondage ELABE pour Les Échos, Radio Classique et Institut Montaigne. Novembre 2022. Les Français et la politique énergétique en France.

Ce sont les 50 ans et plus (76 %) et les lecteurs réguliers de revues et de magazines scientifiques (78 %) qui en ont le plus entendu parler.

Les petits réacteurs nucléaires SMR (*Small Modular Reactor*) sont moins connus des Français qui sont 45 % à répondre en avoir déjà entendu parler. Ce score est en baisse de 7 points par rapport à 2021 (52 %), année durant

laquelle un investissement d'un milliard d'euros pour le développement de ces petits réacteurs avait été médiatisé.

Enfin, le réacteur international à fusion nucléaire (ITER ou *International Thermonuclear Experimental Reactor*) en construction à Cadarache est connu par 45 % des Français, dont 26 % savent « de quoi il s'agit » et 19 % connaissent seulement de nom.

L'opinion des Français sur la gestion des déchets radioactifs

Comme évoqué dans la partie 3, depuis 2019, la part des Français qui associent déchets radioactifs et niveau de risque élevé est plus faible que par le passé avec un score de 48 % en 2022 contre 57 % en moyenne entre 1997 et 2018. La production de déchets radioactifs reste néanmoins l'argument en défaveur du nucléaire le plus cité avec 31 % de citations.

En 2022, 33 % des Français estiment qu'« aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre », soit 3 points de plus que l'an dernier. Depuis 2020 (année de la reprise de la question), le taux d'adhésion à cette idée est en augmentation, il atteint ainsi cette année son niveau le plus haut depuis 1983 et s'éloigne encore de son niveau moyen de 24 % sur la période 1997-2021. Si l'on étudie de plus près ces résultats, on observe que les Français qui s'estiment bien informés concernant les risques associés aux déchets radioactifs sont 51 % à penser qu'« aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre ».

La majorité des Français (68 %) encourage une prise de décision et une action rapide au sujet du stockage des déchets radioactifs. Ce score reste le même que l'an passé et correspond à la moyenne de 67 % établie depuis 2005. Un quart des Français (25 %, -1 point par rapport à 2021) souhaite « prolonger de 10 ans les recherches », ce qui correspond à la moyenne des années antérieures (26 %). Seuls 6 % des Français affirment que la position la plus raisonnable est de « laisser le choix aux générations futures », comme en 2021 et la moyenne établie depuis 2005.

En rapport avec le sujet du stockage des déchets radioactifs, les Français sont 41 % à avoir déjà entendu parler du projet « Cigéo » à Bure et 25 % savent « de quoi il s'agit ». Ce score reste stable et évolue peu depuis que la question a été posée pour la première fois en 2019 (28 %).

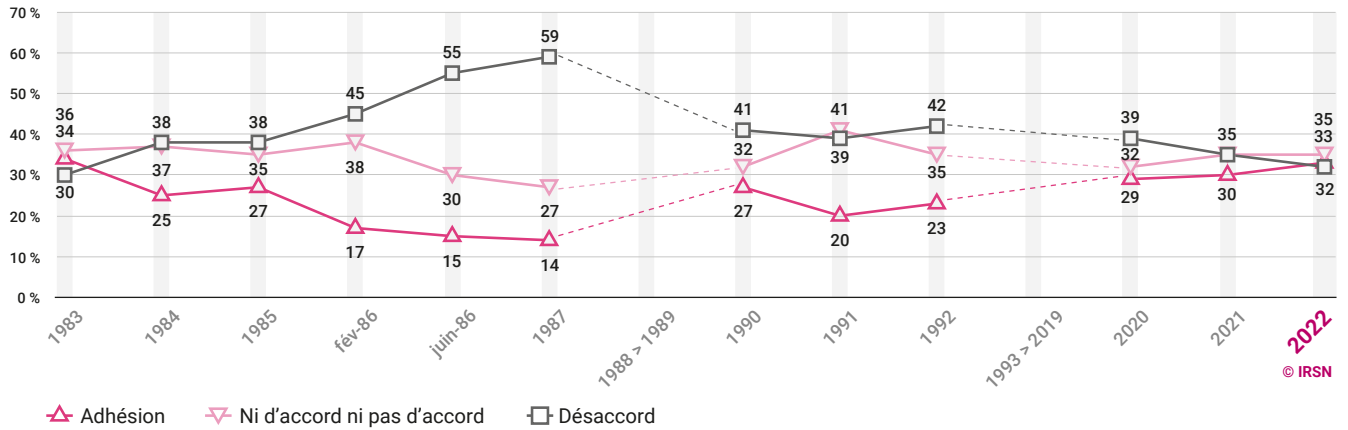


Retrouvez toutes les réponses des Français sur l'opinion concernant la gestion des déchets radioactifs dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

QUESTION N°1

« Aujourd’hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre »

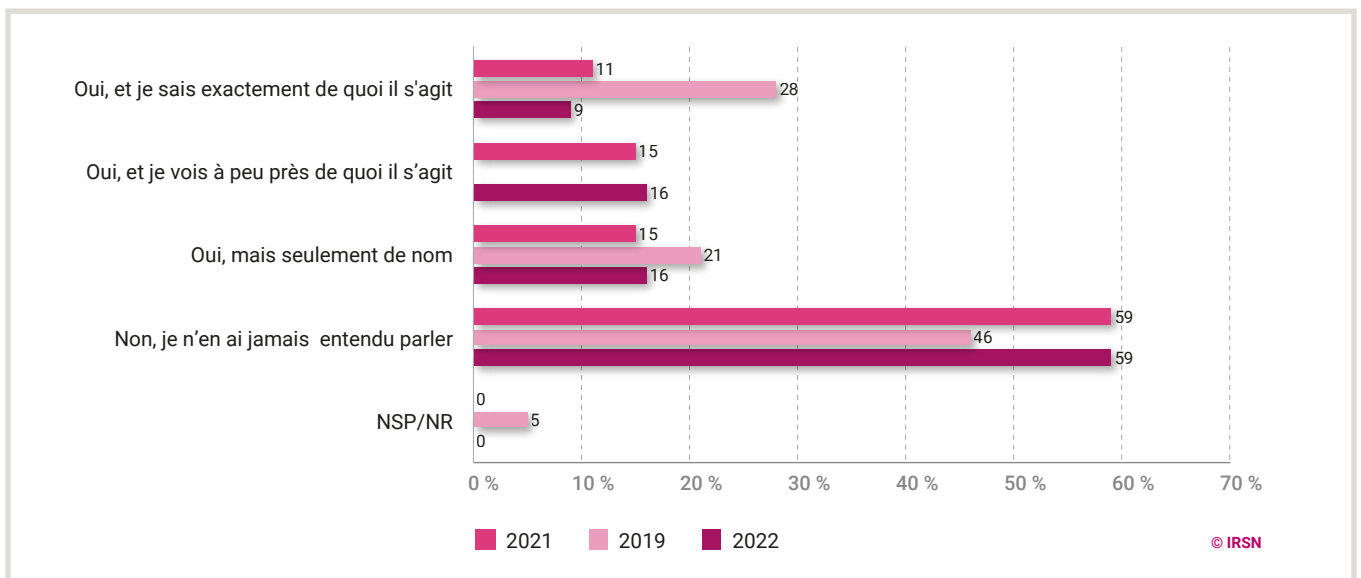
Évolution des réponses 1983-2022 (en %)



QUESTION N°12

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants : le projet « Cigéo » de stockage de déchets radioactifs à Bure »*

Évolution des résultats 2019-2022



* En 2021, la modalité « Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit » a été ajoutée. La modalité « Oui, j'en ai entendu parler mais je ne sais plus précisément de quoi il s'agit » a été remplacée par « Oui mais seulement de nom ». En 2022, le terme « nucléaires » a été remplacé par « radioactifs ».

Les Français et la sûreté nucléaire

Une confiance dans les mesures de sûreté qui reste élevée

En 2022, 84% des Français estiment que « les exploitants de sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». Ce haut niveau d'exigence, en baisse de 3 points par rapport à 2021, est le second score le plus bas historiquement obtenu (après 71 % en 2018), depuis que la question est posée en 2011.

En revanche, la part des Français considérant que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises » reste stable (61%). Depuis 2019, la moyenne d'adhésion pour cette proposition s'établit à 60% contre 42% pour la période 2007-2018. Cette année, le taux de désaccord est en baisse de 2 points au profit des réponses ambivalentes (« ni d'accord, ni pas d'accord ») qui gagnent 3 points.

Dans un contexte de crise énergétique, la majorité des Français continue de faire de la sûreté une priorité. Ils sont 69% à affirmer que « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et seulement 8% sont en désaccord.

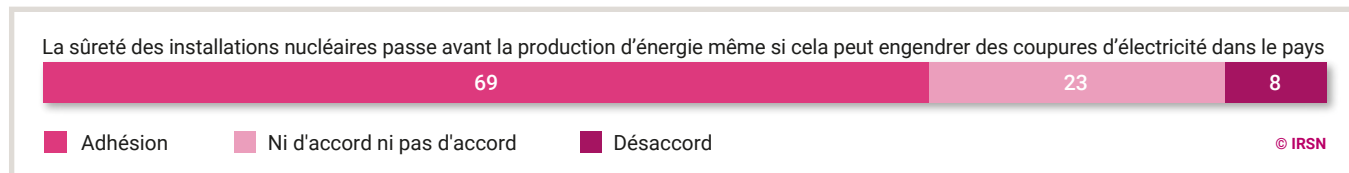
La recherche pour améliorer la sûreté des réacteurs existants reste la priorité pour renforcer la sûreté des sites nucléaires

Depuis 2011, le Baromètre mesure le degré de priorité accordé par les Français à diverses mesures visant à renforcer la sûreté des sites nucléaires. En 2022, à l'exception de deux, toutes ces mesures proposées sont jugées prioritaires à 60% ou plus par les Français.

QUESTION N°1

« La sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays »

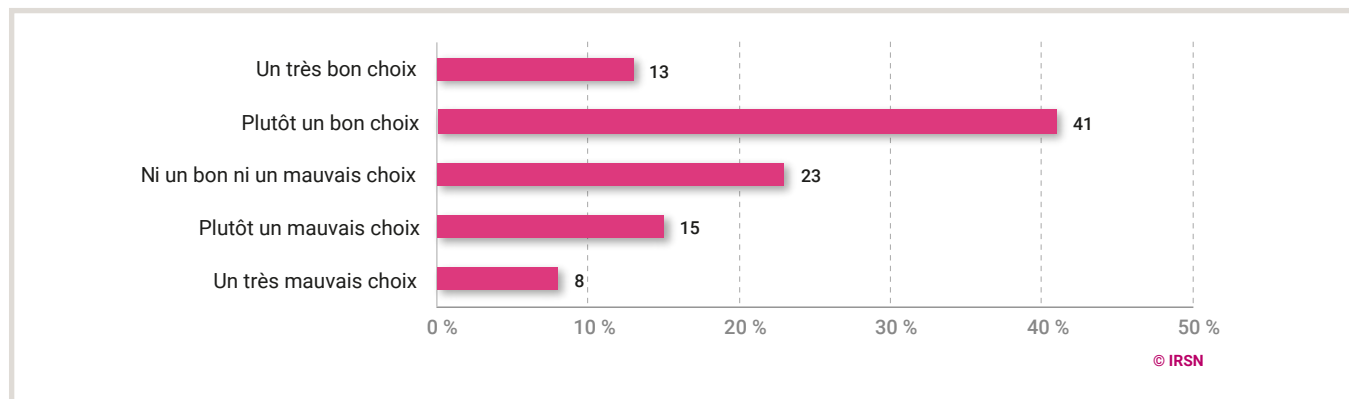
Novembre 2022 (en %)



QUESTION N°11

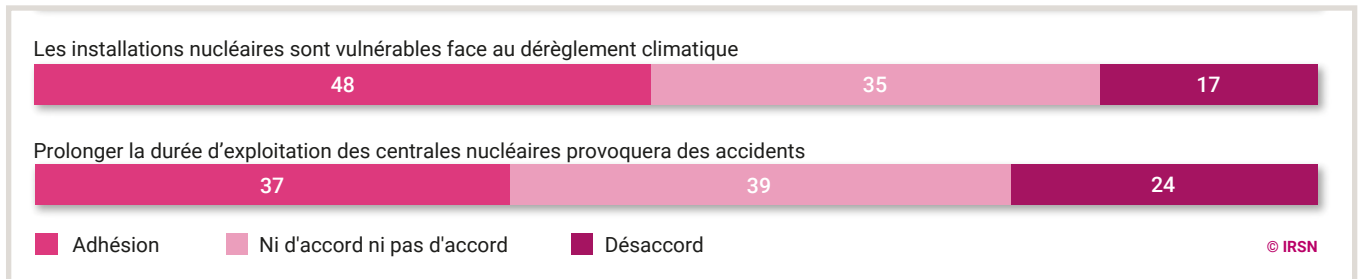
« Selon ce que vous savez, pensez-vous que le choix de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires constitue... »

Novembre 2022 (en %)



QUESTION
N°1« Prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents »,
« Les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique »

Novembre 2022 (en %)



Les quatre mesures jugées les plus prioritaires sont cette année : « développer la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants » (74 %, -3 points par rapport à 2021), « renforcer les inspections [...] » (74 %, -2 points), « améliorer la capacité [...] à gérer une éventuelle crise nucléaire » (70 %) et enfin, le développement de « la recherche pour mettre au point une nouvelle génération de réacteurs nucléaires » (64 %, -1 point).

La prise en compte du « facteur humain et l'organisation du travail » (55 %), comme priorité, perd 5 points cette année et confirme la tendance à la baisse observée depuis 2020 alors qu'elle obtenait avant cette période 75 % de réponses en moyenne. Avec une baisse de 5 points également, la proposition de « renforcer la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations » occupe la dernière place avec 42 %, soit un score relativement inférieur au niveau moyen de 53 % enregistré depuis 2011.

Les Français n'écartent pas totalement le risque d'accident nucléaire en France

Comme évoqué précédemment, la majorité des Français exige un haut niveau de sûreté des installations nucléaires en France (84 %). Cependant, une part non négligeable d'entre eux ne pense pas que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises » (39 %), ce qui interroge sur la manière dont les Français perçoivent la probabilité d'un accident nucléaire en France.

Plus d'un Français sur 2 estiment qu'un « accident de la même ampleur que celui de Fukushima » pourrait se produire dans une centrale nucléaire française (56 %, -1 point). Ce score reste cohérent à la moyenne observée depuis 2018 (55 %) et inférieur à celle enregistrée sur la période 2011-2017 (65 %) lors des premières années

qui ont suivi l'accident de Fukushima (mars 2011). Pour 42 % des Français, un tel accident est « probable » et 34 % le trouvent « plutôt probable » tandis que 8 % « tout à fait probable », soit une baisse de 6 points par rapport à 2020, au profit de la proposition « plutôt pas probable » qui a augmenté de 5 points. La majorité des Français n'écarte pas totalement la possibilité d'un tel accident en répondant qu'ils l'estiment « plutôt pas probable » (58 %). Seuls 7 % répondent qu'un tel accident n'est « pas du tout probable ». En revenant sur les préoccupations des Français, on constate que les personnes qui ont déclaré être préoccupées par les risques nucléaires pensent même davantage qu'un tel accident pourrait se produire en France (76 %).

Cette année, deux nouvelles questions concernant la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires ont été posées aux Français. À ce sujet, ils sont 54 % à estimer qu'il s'agit d'un bon choix, dont 13 % pensent qu'il s'agit d'« un très bon choix » et 41 % considèrent que c'est « plutôt un bon choix ». Néanmoins, les taux des réponses ambivalentes (« ni un bon, ni un mauvais choix ») et défavorables (« plutôt un mauvais choix » et « un très mauvais choix ») restent élevés, chacun égal à 23 %.

Selon un autre angle, 37 % des répondants sont d'accord avec l'idée que « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » contre 24 % en désaccord. Néanmoins, la majorité des répondants (39 %) est indécise (réponses « ni d'accord, ni pas d'accord »).

Enfin, une nouvelle question a également été ajoutée au Baromètre, révélant que près de la moitié des Français (48 %) considère que « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique » tandis que 17 % pensent le contraire.

La compétence et la crédibilité des intervenants du nucléaire

Comme chaque année, le Baromètre invite les Français à exprimer leur perception de la compétence et de la confiance qu'ils accordent aux différents acteurs du nucléaire, tels que les exploitants nucléaires, les organismes de contrôle, les acteurs politiques et les acteurs de la société civile.

Les acteurs publics et indépendants restent perçus comme les plus compétents

Cette année encore, le CNRS (75 %, -1 point par rapport à 2021), le plus grand organisme public français de recherche scientifique, est jugé le plus compétent dans le domaine de l'énergie et de l'industrie nucléaire. Il est suivi par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN, 73 %, +1 point) et l'IRSN (72 %), en charge du contrôle et de l'expertise de la sûreté des installations nucléaires. Viennent ensuite le CEA (69 %), l'ANDRA (65 %, -1 point) et le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN, 64 %, -2 points).

Les industriels du nucléaire obtiennent des scores contrastés. Ainsi, EDF obtient un score de 60 % (5^e position, +3 points), tandis qu'Orano obtient un score de 37 % (14^e position), stable par rapport à l'année précédente. Cependant, ce dernier score est à relativiser au vu du taux de réponses « ne sait pas » très élevé qu'obtient Orano (44 % en 2022) et notamment depuis son changement de dénomination en 2018 (31 % en moyenne, contre 11 % avant 2018).

Les acteurs de la société civile et les acteurs politiques demeurent, cette année encore, en fin de classement selon le niveau de compétence accordé. Ainsi, les acteurs de la société civile (associations de consommateurs, associations écologistes, CLI) obtiennent en moyenne un score de 31 % (entre la 13^e et la 16^e position), sans écart notable (score entre 29 et 33 %). On peut noter d'ailleurs que les scores des associations de consommateurs avec 33 % (en chute de 6 points par rapport à 2021) et des associations écologistes sont historiquement au plus bas depuis 1997.

S'agissant des acteurs politiques, le constat est encore plus sévère, avec des scores respectifs de 31 % (-2 points) pour le gouvernement, 24 % (-4 points) pour les élus locaux et 14 % (-1 point) pour les femmes et hommes politiques qui occupent la dernière position du classement.

Le CNRS, l'ASN et l'IRSN : les acteurs jugés les plus crédibles en tant que sources d'information

La confiance accordée par les Français aux acteurs du nucléaire reste stable par rapport à 2021 avec une amplitude allant de 69 % pour le CNRS à 12 % pour les femmes et hommes politiques.

Les trois premières places, selon le score de confiance, sont accordées aux mêmes acteurs : le CNRS (69 %), suivi de l'ASN (65 %, +1 point par rapport à l'an passé) et l'IRSN (64 %). Dans l'ensemble, le classement des acteurs selon le niveau de confiance perçu reste proche de celui pour le niveau de compétence, avec néanmoins quelques distinctions.

Le groupe EDF (49 %, +6 points), en 7^e position selon le score de confiance, se trouve deux rangs au-dessus de son classement en termes de compétence. Orano, l'autre industriel majeur du nucléaire, se situe en 12^e position, selon le score de confiance, (33 %, +2 points) et en 14^e position selon le score de compétence. Il faut néanmoins noter s'agissant d'Orano, les proportions importantes de réponses « ne sait pas » (44 % pour la compétence, 42 % pour la confiance, scores les plus élevés), ce qui pourrait expliquer – au moins en partie – l'écart constaté avec EDF, aussi bien concernant le niveau de compétence que le niveau de confiance perçu.

Tout comme pour le niveau de compétence, le taux de confiance attribué aux associations écologistes baisse de 6 points pour atteindre 29 %, ce qui représente un écart de 26 points avec la moyenne enregistrée depuis 1998 (55 %). Depuis 2020, ce résultat ne cesse de diminuer avec une perte de 35 points sur trois ans.

Enfin, les acteurs politiques sont perçus tout aussi peu crédibles que compétents dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, avec des scores de confiance de 24 % pour le gouvernement, 24 % (-2 points) pour les élus locaux et 12 % (-1 point) pour les femmes et hommes politiques qui occupent également la dernière position de ce classement.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur la compétence et la crédibilité des intervenants du nucléaire dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2023 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

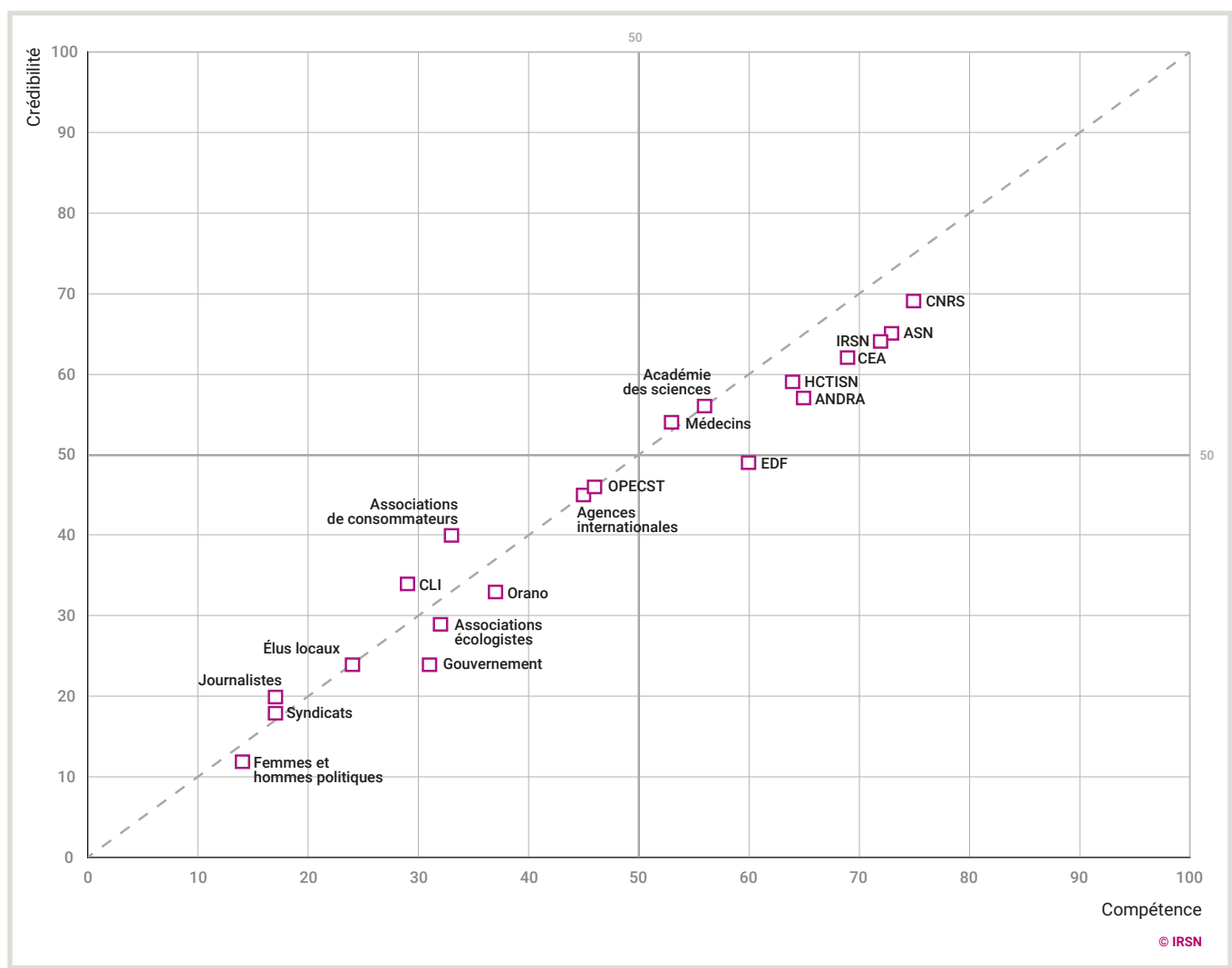
QUESTION N°11

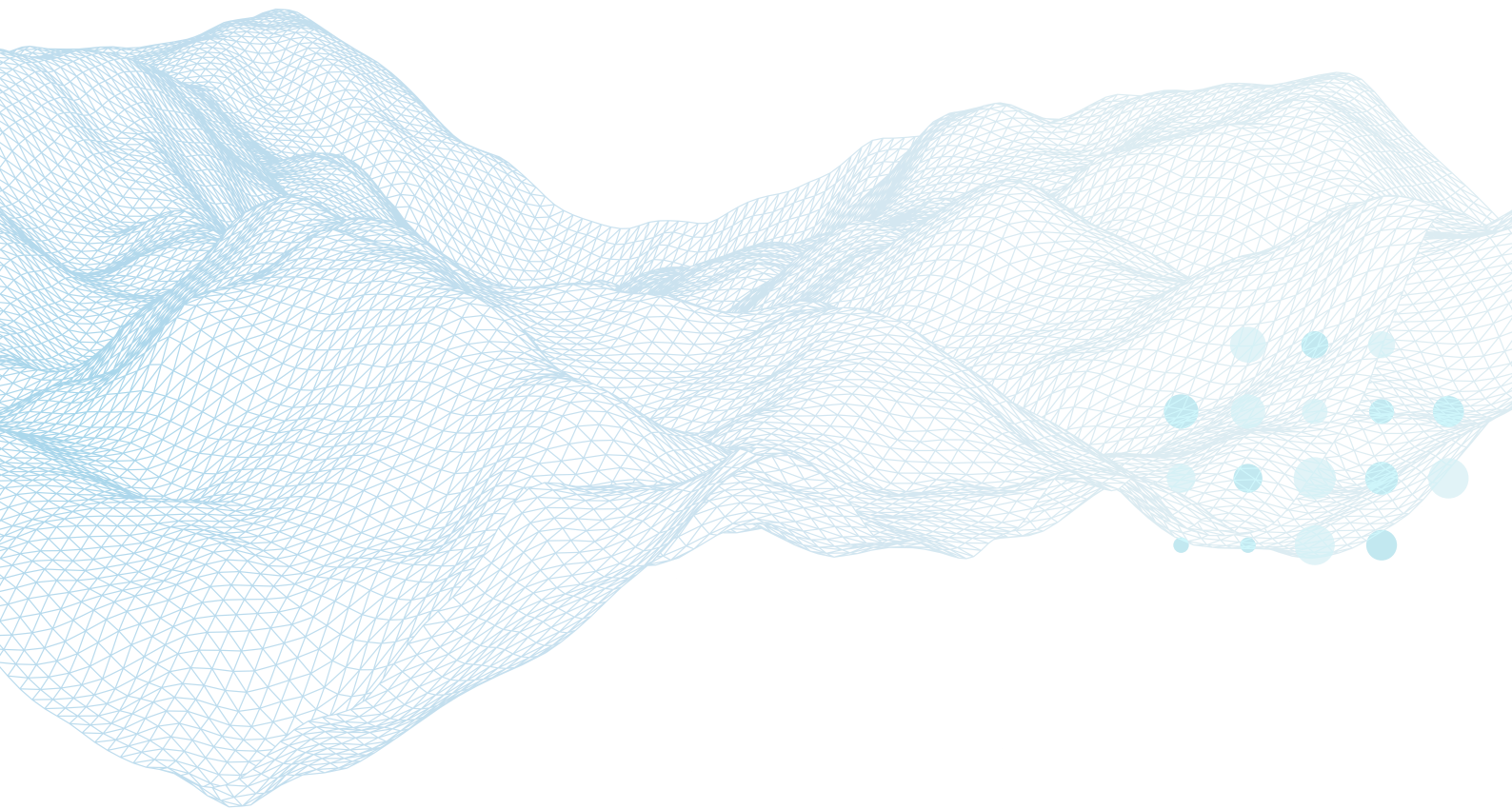
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

QUESTION N°12

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

Novembre 2022 – Réponses « oui » (en %)





POUR TOUT RENSEIGNEMENT

IRSN

BP 17 – 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Téléphone: +33 (0)1 58 35 97 69

Email: hugo.lutun@irsn.fr



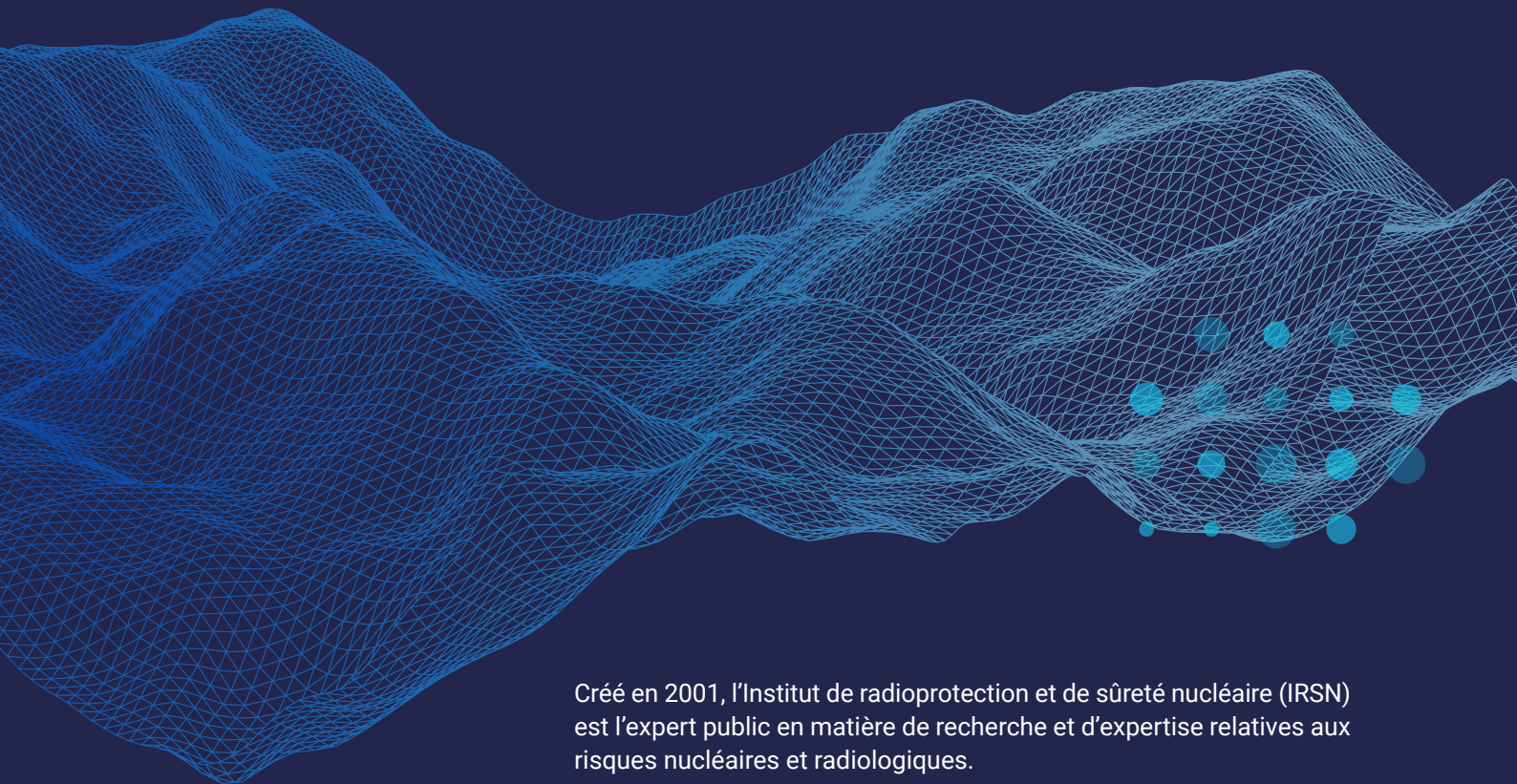
Les éditions précédentes du Baromètre sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante:

<https://barometre.irsn.fr>

ISSN: 2116-9179
Tous droits réservés IRSN
Juin 2023

Conception graphique: **BRIEF**

Imprimé avec des encres végétales, sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Créé en 2001, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est l'expert public en matière de recherche et d'expertise relatives aux risques nucléaires et radiologiques.

Depuis la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte, la partie législative du code de l'environnement définit ses missions. Le décret n° 2016-283 du 10 mars 2016 relatif à l'IRSN place l'établissement sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Défense, de l'Énergie, de la Recherche et de la Santé.

L'Institut traite l'ensemble des questions scientifiques et techniques associées aux risques nucléaires et radiologiques, en France et à l'étranger. Ses activités couvrent de nombreux domaines complémentaires : surveillance de l'environnement, intervention en cas de risque radiologique, radioprotection de l'homme en situation normale et accidentelle, prévention des accidents majeurs, sûreté et sécurité des réacteurs nucléaires, usines, laboratoires, transports et déchets. L'IRSN est également présent dans le domaine de l'expertise nucléaire de défense.

L'Institut concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire, de protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants ainsi que de protection des matières nucléaires, installations et transports à l'égard des actes de malveillance. Il interagit dans ce cadre avec tous les acteurs concernés par ces risques : pouvoirs publics, et notamment les autorités de sûreté et de sécurité nucléaires, collectivités locales, entreprises, organismes de recherche et associations de parties prenantes.

L'Institut compte environ 1 740 collaborateurs parmi lesquels des ingénieurs, médecins, agronomes, vétérinaires, techniciens, experts et chercheurs.

L'IRSN dispose d'un budget de 298 millions d'euros dont 38 % environ dédiés à la recherche.




31, avenue de la Division-Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

COURRIER
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

TÉLÉPHONE
+33 (0)1 58 35 88 88

SITE INTERNET
www.irsn.fr

E-MAIL
contact@irsn.fr
 [@irsn_france](https://twitter.com/irsn_france)

